LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

39 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 8 JANVIER 1965 — PRIX 10c

Des comédiens ... ennent pour la première ... Winnipeg

Pour la première fois, une troupe française de grande classe, "Le Tréteau de Paris", viendra ici même à Winnipeg pour présenter, le mercredi 24 février, le chef-d'oeuvre de Paul Claudel: "L'Annonce faite à Marie".

Cette unique représentation, placée sous le patronage du gouvernement et du consulat de France, doit attirer en foule les Canadiens français et tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la culture françaises.

On aura l'occasion au cours des prochaines semaines de renseigner le public sur l'auteur et le sens de son oeuvre, sur les divers acteurs parisiens, etc. Pour le moment, disons que la représentation aura lieu au Playhouse, à 8 h. 30 p.m., le mercredi 24 février prochain. Les prix des places sont les suivants: $3.50, $2.50, $1.50, et $1.00 (pour les étudiants). Les billets sont déjà en vente: au Consulat de France, au Collège de St-Boniface, au bureau de l'Association d'Education, à la Librairie Lumen. Etant donné le grand intérêt que soulève cette venue d'une troupe de comédiens de Paris, on ne saurait trop recommander aux personnes qui s'intéressent au théâtre français et à la culture de la France, de retenir leurs places le plus tôt possible. Sans cela il pourrait être . . . trop tard.

Le Tréteau de Paris entreprend cette tournée 1965 à travers le Canada et les Etats-Unis, comme il l'a fait déjà dans le passé. Bien connu à Montréal par ses exploits précédents, il attirera les spectateurs pendant au moins 20 représentations cette année dans cette seule ville. C'est la même chose à New York. Winnipeg et le Manitoba doivent répondre avec un même enthousiasme.

Les missionnaires tués des événements du Congo

ROME (CCC) — D'après les informations parvenues à Rome, le nombre des missionnaires tués récemment au Congo, dont on a pu établir l'identité, s'élève à 23 religieux et 17 religieuses.

Au nombre des premiers figurent huit Néerlandais, huit Belges, deux Français, deux Allemands, deux Luxembourgeois, un Italien. Parmi les secondes se trouvent six Luxembourgeoises, cinq Espagnoles, deux Italiennes, une Belge, une Anglaise, une Américaine, une Congolaise.

Les religieux appartenaient aux congrégations du Sacré-Coeur, des Pères Blancs, des Montfortains, des Maristes, du Père de Foucauld, des Missions de Vérone, de la Sainte-Croix. Les religieuses étaient des Dominicaines, des Franciscaines missionnaires de Marie, des Filles de la Sagesse, des Ursulines, des Enseignantes de la doctrine chrétienne.

M. Alexander Rickenbach, consul de Suisse à Winnipeg, sera le conférencier lors de la prochaine réunion de l'Alliance Française du Manitoba, le mardi 12 janvier, à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club of Winnipeg, 54, Westgate. Il parlera des "Quatre Littératures de la Suisse". Tous les membres et leurs amis sont invités. Un café sera servi en fin de soirée.

Lancement du plan de Sécurité Familiale par l'AECFM et l'Assurance-Vie Desjardins

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, en collaboration avec l'Assurance-Vie Desjardins, offre maintenant les avantages du plan de Sécurité Familiale déjà en opération dans les trois provinces de l'Ouest: la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan. C'est là une nouveauté qui sera de nature à intéresser au plus haut point les familles canadiennes-françaises du Manitoba. De plus, cette réalisation est très bien adaptée aux besoins des membres de notre Association, ainsi que le révèlent les objectifs à la base de cette collaboration entre l'Association d'Education et l'Assurance-Vie Desjardins.

L'Association d'Education a étudié et adopté officiellement le plan de l'Assurance-Vie Desjardins, parce que cette institution manifeste dans ses plans un souci particulier de protéger la famille, affiche de sérieuses préoccupations sociales et représente pour notre Association, en regard de ce plan de Sécurité Familiale, nouveau au Manitoba, toutes les garanties de service et de solvabilité.

Les objectifs

Les principaux objectifs de ce plan sont de faire bénéficier chaque adhérent au plan de Sécurité Familiale d'une protection individuelle et familiale adéquate; et de renforcer et consolider davantage la situation financière des associations canadiennes-françaises du pays, en l'occurrence l'A.E.C.F.M.

Basé sur l'entraide, ce plan permet à l'Association d'offrir une protection individuelle et familiale à très bon compte et, au membre assuré, d'acquitter en même temps chaque année sa contribution minimum à l'Association d'Education, déjà comprise dans la prime.

De plus, cette initiative assurera à l'Association une source permanente de revenus.

Grâce au plan de Sécurité Familiale, l'Association d'Education s'assure une méthode de financement, pour le présent et pour l'avenir, qui est de nature à l'aider efficacement à maintenir ses services et à poursuivre ses objectifs culturels, économiques et sociaux.

Cette méthode de financement s'avère très pratique et bien adaptée aux exigences de notre époque.

Le propagandiste

L'Association d'Education offre maintenant l'occasion d'adhérer au plan de Sécurité Familiale et elle a retenu à cette fin les services de M. Gabriel Dufault, en qualité de propagandiste.

M. Dufault, par son stage d'étude et d'information à Lévis (Québec), est tout particulièrement préparé à renseigner les familles au sujet de ce nouveau plan.

Jeune et dynamique, il a collaboré à des mouvements de jeunesse et a été instituteur avant d'être associé à la Librairie Lumen. Il a été le premier président provincial de "La Relève".

Cette heureuse collaboration entre une association nationale et une institution d'assurance foncièrement canadienne-française vient renforcer l'entraide qui existe depuis très longtemps au sein de la famille canadienne-française, et lui permet d'atteindre maintenant les dimensions d'une province et même de tout un pays.

Le Comité de publicité de l'A.E.C.F.M.


Me Louis Deniset

Me Louis Deniset devient juge en cour du banc de la Reine

On a annoncé mercredi soir la nomination de Me Louis Deniset de St-Boniface au cour du banc de la Reine au Manitoba. Me Gordon C. Hall de Winnipeg a été élevé à la même charge en même temps. Ainsi le gouvernement fédéral pourvoyait aux deux sièges qui ont été autorisés par la Législature du Manitoba à la récente session, en augmentant le nombre de ces juges de cinq à sept. La nomination entre en vigueur le 18 janvier.

Me Deniset se trouvera en bonne compagnie à la judicature manitobaine. Un ancien collègue et partenaire, M. le juge Alfred Monnin siège au Cour d'Appel. M. le juge Léon Bénard préside au cour de comité de St-Boniface et M. le Magistrat Henri Lacerte est toujours à l'oeuvre comme magistrat et en cour juvénile de la Ville Cathédrale. La présente nomination fait partie d'une tradition manitobaine qui veut une représentation canadienne-française aux cours supérieurs. Cette fois c'est l'abondance avec un juge au banc de la Reine en plus d'un juge en Cour d'Appel.

Carrière

Le nouveau juge, âgé de 45 ans, est né à St-Boniface, cinquième d'une famille de neuf enfants, de M. et Mme François Deniset. Son père vit encore. Après ses études à l'école Provencher et au Collège il a obtenu son baccalauréat es arts en 1939 et s'est inscrit immédiatement comme volontaire aux forces armées. Sous-lieutenant en 1940, il a fait partie du Royal 22ème, en campagne en Afrique du nord, pour combattre ensuite en Italie et en Hollande. Blessé de guerre et major, il se souvient surtout de l'expédition amphibie contre l'île Pantellaria, lopin de terre entre la Tunisie et la Sicile. Me Deniset a maintenu ses liens militaires après les hostilités et il a même été commandant, avec rang de lieutenant colonel, des Winnipeg Grenadiers, compagnie ayant une forte tradition protestante et anglaise.

De retour à la vie civile, il poursuivit ses études légales de 1946 à 1949 pour obtenir son baccalauréat. Il a fait partie de l'étude Bernier-Deniset d'abord, ensuite de l'étude Monnin (1950) et enfin de l'étude Grafton et associés. Marié à Jeanne Remillard en 1951, il est père de six enfants, dont trois garçons et trois filles. La résidence se trouve à St-Boniface, rue Langevin.

Activités

Me Deniset s'est intéressé aux affaires politiques et culturelles très activement, étant vice-président de l'Association provincial libérale. Il a été candidat fédéral victorieux de son parti à St-Boniface en 1957 et a servi au Parlement jusqu'aux élections de 1958. Membre des comités consultatifs de plusieurs institutions, il fut membre de l'exécutif de l'AECFM, délégué de la paroisse aux congrès de CKSB, aviseur légal de plusieurs associations. Il est vice-président de la M.A.E.E., secrétaire des parents-maîtres de la paroisse basilique et depuis longtemps président officieux de la Pensée française.

Félicitations au juge Deniset, continuateur d'une belle lignée.

Le rapport préliminaire de la commission L.-D. promet d'être substantiel

OTTAWA — La Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme a décidé du contenu "d'un rapport préliminaire plutôt substantiel" qui sera présenté au gouvernement fédéral. Ce rapport sera rendu public en janvier ou février.

Il résumera et fera l'analyse des données et points de vue qui ont été recueillis au cours de la première année d'activité de la commission. Aucune recommandation concrète ne figurera au rapport, mais on y trouvera des conclusions controversées sur la tension actuelle entre Canadiens de langue française et de langue anglaise. Près de 300 mémoires sont parvenus à la commission et ses dix membres se proposent de reprendre en février les audiences publiques qui permettront de discuter de ces mémoires.

La commission se rendra dans chacune des dix provinces. Elle se réunira tout d'abord les 11 et 12 janvier, ainsi que du 18 au 20 janvier; des entrevues seront accordées à divers groupes d'hommes d'affaires, des mouvements ouvriers et à des groupes ethniques.

Les Canadiens parlent le plus au téléphone pour la 12e année

Pour la 12e année consécutive, c'est au Canada qu'on a fait en 1963 le plus grand usage du téléphone.

Selon des chiffres compilés durant l'année 1964, les Canadiens ont fait en moyenne 597.7 appels par personne en 1963. C'est en Islande qu'on parle le plus ensuite, avec une moyenne de 574.9 appels. Les Etats-Unis viennent au troisième rang.

Par contre, les Etats-Unis possèdent le plus grand nombre d'appareils en usage, soit 84,453,000. Ce chiffre diminue avec le pays suivant, le Japon, où 10,682,492 téléphones sont en usage. Le Canada est au 5e rang pour le nombre d'appareils, mais par rapport à la population, il est bon quatrième avec un pourcentage de 34.89. Les Etats-Unis, la Suède et la Nouvelle-Zélande le précèdent.

En 1963, il y avait en Union soviétique 6,502,000 appareils en usage, alors que 4,925,760 téléphones sont régulièrement utilisés dans la seule ville de New York.

Notons qu'en 1963, le nombre de téléphones sur le globe a augmenté de 9.9 millions et qu'au 1er janvier 1964, 171 millions d'appareils étaient en usage. Ces chiffres ont été publiés par "The World's Telephone" de l'American Telephone and Telegraph Company.

M. Blardone remplace M. Folliet à la Chronique

LYON (CCC) — M. Gilbert Blardone, professeur aux Facultés catholiques de Lyon et fondateur du "Centre Croissance des jeunes nations", a été désigné pour succéder comme Président-Directeur général de la "Chronique sociale de France" à M. Joseph Folliet, celui-ci ayant demandé à être déchargé de ces fonctions.

Plus de 6,000,000 de Canadiens auront leur "numéro" d'identité

OTTAWA — La Commission d'assurance-chômage annonce aujourd'hui que plus de 6,000,000 de Canadiens se sont inscrits pour obtenir un numéro d'assurance sociale, numéro qui établit leur identité pour fins d'assurance-chômage. Ce numéro prendra encore plus d'importance vis-à-vis de chacun de nous, une fois le régime de pension du Canada mis en vigueur. On signale également l'arrivée tous les jours d'environ 5,000 demandes de numéro d'assurance sociale. Les dossiers de la Commission révèlent qu'une grande quantité de demandes lui viennent de gens qui se sont déjà inscrits pour obtenir un numéro d'assurance sociale.

La CAC tient à souligner qu'il y va de l'intérêt des Canadiens de ne posséder qu'un numéro d'assurance sociale. Si un assuré possède plusieurs numéros, le problème devient sérieux, car il se peut que, au moins temporairement, cela puisse rendre l'assuré inadmissible aux prestations d'assurance-chômage. S'il n'a qu'un numéro d'assurance sociale, il est sûr que ses contributions d'assurance-chômage seront portées correctement à son crédit; cependant, s'il a deux ou plusieurs numéros d'assurance sociale, il se peut que les cotisations qu'il a versées soient réparties entre deux ou plusieurs comptes, tous à l'adresse de la même personne. Il s'ensuit que lorsque l'assuré formule une réclamation de prestations, seules les cotisations inscrites sous un seul des numéros d'assurance sociale peuvent être considérées.

La Commission ajoute que le temps qu'il faudra consacrer à élucider ces problèmes et à vérifier soigneusement les registres de la Commission se traduira par un retard dans l'étude des réclamations de l'assuré.

La cause la plus fréquente qui puisse expliquer l'inscription multiple semble être le déplacement fréquent des personnes qui vont d'un emploi à un autre. Si un assuré change d'emploi plusieurs fois au cours de l'année et néglige de présenter chaque fois sa carte numérotée d'assurance sociale, il peut devenir détenteur de plus d'un numéro d'assurance sociale. Il s'ensuit une foule de problèmes s'il dépose une réclamation de prestations d'assurance-chômage.

La CAC souligne également que des peines sévères sont prévues à l'égard des personnes qui, de plein gré, formulent plus d'une demande de numéro d'assurance sociale.

Ce système de numérotage a été mis en vigueur conformément aux racommandations de la Commission Glassco dans son rapport sur l'organisation du gouvernement; ce numéro vise à assurer la rapidité et la précision dans le traitement présent et futur des indemnités sociales et à remplacer l'ancien numéro d'assurance-chômage devenu périmé.

Session du Concile en septembre

CITE DU VATICAN — Les services de presse du Vatican ont annoncé que le pape Paul VI a fixé l'ouverture de la quatrième et dernière session du concile oecuménique du Vatican au 14 septembre prochain.

Le Souverain Pontife a informé le secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Cicognani, de sa décision de fixer l'ouverture de cette quatrième session du Concile au 14 septembre. Aucune date de clôture n'a été établie, mais on croit que la session se terminera fin novembre ou début décembre.

Le concile oecuménique, qui porte le nom de Vatican II, premier concile de l'Eglise catholique qui ait eu lieu depuis 92 ans, avait été convoqué par le défunt pape Jean XXIII, le 11 octobre 1962. Depuis cette date, il s'est réuni durant deux mois à chaque automne.

OTTAWA (CCC) — Le Pape Paul VI vient de nommer Mgr Adolphe Proulx, C.S., 37 ans, évêque titulaire de Missua et auxiliaire de S. E. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie.

Le nouvel évêque est né à Hamner, dans le diocèse de Sault-Ste-Marie, en Ontario, le 12 décembre 1927, dans une famille canadienne-française nombreuse.

Ordonné prêtre en 1954, il fut d'abord vicaire dans une paroisse pendant un an, puis fut nommé à la chancellerie du diocèse de Sault-Ste-Marie et continua de s'occuper d'action catholique. De 1958 à 1960, il étudia à Rome, où il obtint une licence en Droit canonique.

Les plans de mise au point d'un avion géant de 500 à 700 places

AUSTIN — Le président Johnson a approuvé les plans de mise au point d'un avion gigantesque capable de transporter de 500 à 700 passagers à travers l'Atlantique à une vitesse d'environ 550 milles à l'heure.

Cet appareil, qui sera "le plus grand du monde", sera mis au point et construit pour transporter des troupes et du matériel militaire, a déclaré M. Robert McNamara, secrétaire à la défense, après un entretien avec le président des Etats-Unis.

M. McNamara a ensuite souligné que l'avion aura également une utilisation commerciale possible et que la décision de le construire n'avait "aucune corrélation" avec le projet de construction d'un avion supersonique commercial américain d'une vitesse de 2,000 milles à l'heure.

Le coût du développement de l'avion sera d'environ $750,000,000 dont $157,000,000 seront prévus dans le prochain budget (1965-1966) pour la mise en route des premiers travaux.

Mgr Mindszenty est toujours à l'ambassade

BUDAPEST — "Je puis vous assurer que le primat de Hongrie se trouve toujours dans l'appartement qu'il occupe au 1er étage", a affirmé un fonctionnaire de la légation des Etats-Unis à Budapest.

Le fonctionnaire avait été interrogé au sujet de l'information du journal italien "Il Tempo", selon laquelle le cardinal Mindszenty aurait quitté son refuge à la légation des Etats-Unis et se trouverait actuellement en résidence surveillée quelque part en Hongrie.

LONDON (PC) — Une résolution proposant qu'il n'y ait plus de souveraine du Canada et que le poste de gouverneur général soit remplacer par celui de chef d'Etat est au nombre des suggestions qui ont été adoptées à London dimanche par les libéraux des universités ontariennes, à l'issue de leur premier colloque.

Un produit national brut de 46.7 milliards en 1964

OTTAWA — Le produit national brut a marqué une avance de 1.4 pour cent durant le troisième trimestre de 1964, estime le Bureau fédéral de la statistique. S'il maintient son rythme présent, il devrait atteindre 46.7 milliards pour l'année 1964 comparativement à l'approximation de 46.1 milliards établie au trimestre précédent.

Par rapport à la crise cyclique de 1961, on estime que le PNB a marqué une avance de 30 pour cent en valeur et de 22 pour cent en volume. Les prix ayant augmenté d'environ 0.5 pour cent durant le troisième trimestre de 1964, on estime que le gros de l'avance de 1.4 pour cent représente un accroissement en volume de production.

On se souviendra qu'il y a eu un affermissement de l'activité économique lors du dernier trimestre de 1963 et du premier trimestre de 1964, par suite d'influences spéciales, notamment, la forte quantité de blé exportée à l'U.R.S.S., qui a immédiatement fait croître le revenu agricole, le programme fédéral d'encouragement à la construction domiciliaire et, possiblement, certaines décisions prises en prévision de l'imposition graduelle de la taxe sur certains biens de production et sur les matériaux de construction. Après deux gains trimestriels très marqués, l'activité économique s'est de nouveau intensifiée quelque peu durant le deuxième trimestre de la présente année pour ensuite n'accuser qu'une avance modérée au troisième trimestre.

Au cours des trois premiers trimestres de 1964, le produit national brut s'est situé à un peu plus de 8 pour cent au-dessus du niveau qu'il atteignait lors de la période correspondante de 1963. Grâce aux données dont on dispose maintenant, on peut proposer certains ordres de magnitude pour l'ensemble de l'année 1964. Par exemple, si l'on suppose qu'il n'y aura que des variations saisonnières pour le quatrième trimestre, le produit national brut de 1964 marquera, sur 1963, une avance d'environ 7½ pour cent; à supposer que l'accroissement soit de 1½ pour cent pour le quatrième trimestre, l'avance globale s'établira à 8 pour cent environ.

En ce qui concerne l'origine de la fermeté économique que l'on a pu constater pendant les neuf premiers mois de l'année comparativement à la même période un an plus tôt, il est évident que, sauf les dépenses publiques dont l'accroissement a été plutôt modéré, tous les éléments de la demande finale ont contribué pour beaucoup à l'augmentation de l'agrégat. La fermeté s'est même transmise aux secteurs de la consommation et des investissements. Même si les exportations ont beaucoup augmenté, la demande accrue a été satisfaisante, dans une assez large mesure, auprès de sources étrangères, ce qui a fait croître sensiblement les importations. Une importante accumulation de stocks commerciaux a également contribué à faire augmenter la demande de production nationale.

Pas de visite à Mgr Beran

HOUSTON (CCC) — Mgr John Morkovsky, administrateur apostolique du diocèse de Galveston-Houston (Texas, Etats-Unis), a voulu récemment rendre visite à Mgr Beran, archevêque de Prague, qui réside au château de Radvanov.

Le portier — qui semblait renseigné sur la venue du prélat — lui répondit que les étrangers avaient besoin d'une permission spéciale pour rencontrer l'archevêque. Du fait que le lendemain Mgr Morkovsky, qui est né à Prague, devait poursuivre son voyage vers Rome, il ne lui a pas été possible d'effectuer des démarches ultérieures.

Et ce prélat d'origine tchécoslovaque n'a pas été autorisé à rencontrer l'archevêque de la ville où il est né.

LE FORT GARRY SERA AGRANDI

La direction des parcs nationaux s'apprête à dépenser quelque $750,000 à des travaux d'agrandissement du parc historique national du fort Garry inférieur, près de Winnipeg.

Le Manitoba a consenti à céder au gouvernement fédéral quelque 14 acres de terrain adjacent au parc actuel, dont la superficie est de huit acres.

Le terrain qui fera l'objet de la cession, fut l'emplacement d'un petit village et de plusieurs bâtiments de ferme dont l'histoire les rattache au fort. Le village se composait d'un magasin, d'une scierie, d'un moulin à blé, d'une forge, d'une distillerie, d'une cave à bière et de fours à chaux, ainsi que de plusieurs habitations.

En vertu de l'entente, quelques-uns de ces bâtiments seront restaurés d'ici 1980 par la Division des lieux historiques de la Direction des parcs nationaux. Toutefois, il reste encore à fixer les détails de ce programme.

Le projet d'agrandissement comprendra aussi l'établissement d'une aire de stationnement et la construction d'un centre d'accueil, d'un bâtiment de service, ainsi que d'une résidence pour le gardien.

La Congrégation des rites a étudié les écrits d'une fondatrice canadienne

ROME (CCC) — Au cours de la séance du 15 décembre, la congrégation des rites a étudié les rapports des théologiens concernant les écrits de la servante de Dieu Marie-Esther Blondin, née en 1809 à Terrebonne, au Canada, fondatrice de la congrégation canadienne des Soeurs de Ste-Anne, décédée le 2 janvier 1890. La congrégation canadienne des Soeurs de Ste-Anne compte actuellement 3,600 religieuses dans 165 maisons.

Important poste confié à M. Jean Lagassé

OTTAWA — M. Jean Lagassé, âgé de 39 ans, vient d'être nommé directeur de la division de la citoyenneté du ministère de l'immigration et de la citoyenneté.

Originaire de Gravelbourg, Sask., M. Lagassé était directeur de la section de liaison de cette division depuis septembre 1963. Il est entré au service du gouvernement fédéral en 1953 après avoir travaillé pendant un an pour la Société d'aide à l'enfance du Manitoba en qualité de travailleur social.

QUEBEC (PC) — La Commission des écoles catholiques de Trois-Rivières demandera au gouvernement de l'autoriser, dès la prochaine session, à taxer les propriétés de l'Eglise catholique, des scouts, le temple du travail de même que les biens de la Société St-Jean-Baptiste. La prochaine session débutera le 21 janvier.

OTTAWA (CCC) — Les étudiants de l'Université d'Ottawa ont reçu près de $1,000,000 sous forme d'aide financière, y compris les prêts, durant l'année scolaire 1963-1964.

Le total prévu pour l'année en cours atteindra 1,500,000 dollars compte tenu du montant de 700,000 dollars offert par le gouvernement fédéral en prêts garantis, et qui constitue le 50 pour cent d'augmentation sur l'année précédente.

Le nouvel ambassadeur de France à Ottawa

PARIS — M. François Leduc, nouvel ambassadeur de France au Canada, est attendu à Ottawa en janvier. M. Leduc remplacera M. Bousquet qui a atteint l'âge de la retraite.

Le nouvel ambassadeur, âgé de 52 ans, est entré dans la carrière diplomatique en 1939.

Après avoir été affecté à la direction d'Afrique — Levant au Quai d'Orsay, M. Leduc est passé à la direction des Affaires économiques en 1945-46.

Il a été ensuite détaché en mission spéciale auprès de la présidence du gouvernement en 1946, puis a été, de 1947 à 1950, directeur du cabinet du résident général de France à Tunis. M. Leduc a occupé les fonctions de conseiller diplomatique au secrétariat permanent des forces armées en 1951-52, puis de chef de la mission centrale d'assistance aux armées alliées de 1952 à 1956.

Il reprend alors des activités diplomatiques normales, comme ministre conseiller à l'ambassade de France à Bonn de 1955 à 1958, avec une brève interruption en 1957, étant alors affecté, avec le même grade à l'ambassade de Bruxelles.

Depuis 1960, M. Leduc était directeur des Affaires administratives et sociales au Quai d'Orsay.

A ce titre, il a joué un rôle important dans de nombreuses négociations commerciales récentes.

M. Leduc est officier de la Légion d'honneur.

Paul VI songerait à aller à St-Domingue

CITE DU VATICAN — On rapporte que le pape Paul VI songe à se rendre en République Dominicaine et peut-être aussi en d'autres pays de l'hémisphère occidental.

Un diplomate dominicain accrédité auprès du Saint-Père a déclaré que les Etats-Unis et le Brésil étaient géographiquement bien situés pour que le Souverain Pontife effectue un arrêt advenant qu'il se rende à Saint-Domingue.

De sources vaticanes, on apprend qu'un ambassadeur spécial de la République Dominicaine a officiellement transmis au Saint-Père une invitation officielle de la part du gouvernement de Saint-Domingue pour qu'il participe au congrès marial qui se déroulera en ce pays du 18 au 25 mars.

Le Pape aurait fait savoir à l'envoyé spécial qu'il était trop tôt pour donner une réponse mais que l'invitation méritait d'être étudiée longuement. Certains indices portent à croire que Paul VI pourrait faire connaître sa décision à la fin du mois de janvier.

Un véritable programme législatif attend les députés

OTTAWA — Lorsque les législateurs termineront leur congé de Noël le 16 février, ils reprendront une session qui, à toute fin pratique, leur semblera toute nouvelle.

Le travail laissé en plan à l'ajournement le 18 décembre tel qu'il apparait à l'ordre du jour de la Chambre se lit comme un programme législatif pour une session entière.

L'une des raisons invoquées par le leader ministériel à la Chambre, M. George McIlraith, pour ajourner les travaux jusqu'à la mi-février était de donner au gouvernement le temps nécessaire pour préparer son programme législatif. Il est arrivé peu souvent qu'un gouvernement ait admis, même indirectement, qu'il n'était pas prêt à soumettre ses mesures législatives à la Chambre.

L'une des mesures que le gouvernement n'était pas prêt à présenter avant la Noël est le projet de code de travail qui a été introduit par le ministre du Travail, M. Allan MacEachen. Ce projet a pour but d'établir le salaire minimum horaire à $1.25 et de fixer des normes relatives aux heures de travail à l'intention des industries tombant sous la juridiction fédérale.

Critiques

Dès après son introduction l'automne dernier, ce projet de loi a été l'objet de critiques de la part des représentants tant patronaux qu'ouvriers. M. McIlraith a alors promis que le gouvernement apporterait certaines modifications à ce projet, mais n'a pris encore aucune décision quant aux changements à y faire.

Il y a 24 autres mesures législatives et résolutions incrites au feuilleton de la Chambre qui, de toute vraisemblance, seront présentées à la Chambre à la reprise des travaux sessionnels.

Si l'on en juge par ce qui a été dit dans les dernières heures qui ont précédé l'ajournement, le gouvernement compte poursuivre la session 1964, de loin la plus longue enregistrée dans les annales parlementaires jusqu'en 1965 sans proroger ou dissoudre le Parlement en vue de la tenue d'élections générales.

Parmi les autres questions laissées en plan, il y a le projet de caisse de retraite, qui devait être étudié pendant l'ajournement par un comité mixte. On retrouve également une mesure portant sur la révision de la loi sur les compagnies, une autre relative à la hausse des tarifs postaux de première classe, une autre concernant la révision de la loi sur les chemins de fer et finalement des mesures visant à l'institution d'enquêtes sur l'appareil pénitentiaire et l'administration de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Mesures controverses

On retrouve également sur la liste certaines autres mesures qui susciteront sans aucun doute des débats longs et animés, mais que le gouvernement n'a pas l'intention de laisser tomber.

Ainsi, on peut mentionner la question des tarifs sur les périodiques étrangers, la réforme du Sénat, les modifications à la loi sur les états de frais des sociétés et syndicats ouvriers, l'établissement d'un nouveau ministère d'Aménagement rural, les modifications aux règlements touchant les comités parlementaires et la formule d'option pour les provinces désirant se retirer des programmes communs.

La "loyale" Ontario garderait l'Ensign

TORONTO (PC) — L'Ontario songe à adopter le Red Ensign comme drapeau provincial, en substituant les armoiries provinciales aux armoiries canadiennes qui apparaissent actuellement dans le battant du Red Ensign.

Le premier ministre John Robarts a annoncé hier qu'il demandera à l'assemblée législative d'approuver le choix du Red Ensign comme drapeau de l'Ontario.

Un héraldiste provincial a précisé que les armoiries ontariennes remplaceraient les armoiries canadiennes telles qu'elles apparaissent actuellement sur le Red Ensign. Le Premier ministre, pour sa part, n'avait pas précisé ce point.

Les armoiries de cette province consistent en un écusson vert surmonté de la croix de Saint-Georges sur fond argenté. Au bas de l'écusson se trouvent trois feuilles d'érable dorées reliées l'une à l'autre. Du côté gauche de l'écusson, un orignal et du côté droit, un chevreuil, de couleurs naturelles. Au-dessus de l'écusson, un ours noir surmonte une couronne or et vert.

Au bas des armoiries, on peut lire cette devise en latin: "Ut incepit fidelis sic permanet" (en traduction libre: "Elle demeure loyale, comme elle l'a toujours été".

Les armoiries de l'Ontario lui furent accordées par décret royal le 26 mai 1868 et furent modifiées le 27 février 1909.

Attachement à la Couronne

La recommandation du gouvernement au sujet du drapeau sera soumise à un comité parlementaire composé de membres de tous les partis, si cela s'avère nécessaire, a dit M. Robarts.

"Je tiens à préciser que cette décision d'adopter un drapeau ontarien ne s'écarte en rien de la reconnaissance du drapeau officiel canadien," a ajouté le Premier ministre. "Les circonstances dans lesquelles le nouveau drapeau provincial sera hissé seront déterminées par l'usage et la coutume et par les règlements qui pourraient être établis dans les années à venir."

Trois des plus importants édifices de l'Expo '67 en construction bientôt

MONTREAL — En janvier 1965 débuteront les travaux de construction de trois des plus importants édifices de l'Expo 67, sur la jetée MacKay.

Les travaux qui doivent commencer à la mi-janvier sont ceux de la place d'accueil, qui sera l'entrée principale de l'Expo; ceux de l'édifice qui logera les services de l'administration et de la presse et ceux du stade de 25,000 places.

Edifice de l'administration

Cet édifice de trois étages abritera les services de l'administration et de la presse. Il aura une superficie de 200,000 pieds carrés, et comprendra un sous-sol.

Il sera construit en acier et en béton. Chaque étage de cet édifice qui comportera trois ailes sera construit en encorbellement de façon à assurer une protection maximum contre les rayons du soleil.

Les architectes de l'Expo misent sur une grande valeur de revente. On espère récupérer près de 3.5 millions de dollars de la revente de l'édifice après la fermeture de l'Expo.

Les travaux de construction doivent commencer le 15 janvier 1965, et l'édifice pourra être utilisé dès le 17 décembre 1965.

Le stade de l'Expo.

Le stade de l'Expo sera construit sur l'emplacement de la pointe Saint-Charles.

C'est dans ce stade qu'auront lieu les concours hippiques, les spectacles à grand déploiement, les compétitions sportives; qu'on présentera les cirques, les démonstrations militaires, etc.

Cet édifice temporaire sera construit en béton préfabriqué.

L'entrée principale de l'Expo donnera accès au stade au moyen de passerelles surélevées. Le stade sera éclairé la nuit. La construction doit débuter le 28 janvier 1965 et être terminée en août 1966.

Place d'accueil

La place d'accueil sera l'entrée principale de l'Expo et donnera accès à tous les terrains. C'est là qu'on se procurera les billets d'entrée et que se trouvera le bureau de renseignements.

On pourra arriver à la place d'accueil en auto, en taxi, en autobus, ou en utilisant les moyens de transport auxiliaires qui partiront du terrain de stationnement du pont Victoria.

La place d'accueil qui couvrira une superficie de cinq acres, sera elle aussi temporaire. On utilisera pour cette place le bois, l'acier et des matières plastiques.

On a décrit cet ensemble comme une immense marquise ou un parapluie géant en plastique.

Au-dessus du terminus pour les automobiles et les véhicules de transport en commun, on trouvera des passerelles pour les piétons, une mezzanine et des boutiques.

Les travaux de construction commenceront le 12 janvier 1965 et doivent, eux aussi, se terminer en août 1966.

Au poste CBWFT

SAMEDI 9 JANVIER

3.30—Long métrage: "Reine du Broadway"
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Tour de terre
7.30—Elles
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Ca c'est du cinéma"
10.00—La Joconde
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Caroline chérie"

DIMANCHE 10 JANVIER

3.30—Long métrage: "Horizons perdus"
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Le téléthéâtre
10.00—La marraine du Canada
10.30—Long métrage: "Nouvelle Orléans"

LUNDI 11 JANVIER

4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes de Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Les 15-25
10.30—L'année 1964 à l'étranger

MARDI 12 JANVIER

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Le Chevalier Bayard
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Jean Renoir

MERCREDI 13 JANVIER

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "La Rage de vivre"

JEUDI 14 JANVIER

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Le Visiteur"

VENDREDI 15 JANVIER

4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—L'inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "Cause toujours mon lapin"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "La Rabouilleuse"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Festival Jean Renoir

Le mardi 12 janvier, à 10 h. 30 du soir, le "Festival Jean Renoir" prendra l'affiche à CBWFT. Au cours de cette série, présentée par le célèbre cinéaste français lui-même, les admirateurs de Jean Renoir auront le plaisir de voir ou de revoir la plupart des grands films du maître français à partir des plus anciens comme "Nana" jusqu'aux plus récents comme "le Caporal épinglé".

C'est "Nana" qui ouvrira ce festival.

Après Nana, la série "Festival Jean Renoir" présentera aux téléspectateurs de Radio-Canada "Boudu, sauvé des eaux", "Chotard et cie", "Toni", "Une partie de campagne", "les Bas-fonds", "la Grande Illusion", "la Règle du jeu", "le Fleuve", "le Carosse d'or", "French Cancan", "Eléna et les hommes", "le Testament du docteur Cordelier", "le Déjeuner sur l'herbe" et "le Caporal épinglé".

Tous ces films comptent parmi les meilleurs de la production considérable du grand cinéaste français. Toutes ces réalisations portent la marque d'une personnalité puissante, celle d'un homme qui est tombé amoureux du cinéma dès l'âge de huit ans, qui en a fait sa vie, sa chose. Jean Renoir peut dire aujourd'hui au faîte d'une carrière brillante: "Je ne crois pas qu'il y ait de progrès dans le cinéma. Je pense que le progrès joue, de façon différente, pour chaque réalisateur, à des moments différents et dans des situations différentes . . ."

Roger Leenhardt a écrit au sujet de Jean Renoir: "Seuls, une dizaine de cinéastes sont des artistes, créateurs d'une vision originale du monde, qui traduit leur personnalité et s'explique par elle. Les autres restent de simples artisans. En France, avec René Clair et Jean Vigo, Renoir est sans doute l'unique cinéaste dont l'oeuvre exprime véritablement un homme".

FESTIVAL JEAN RENOIR, le mardi soir, à 10 h. 30.

Nos longs métrages

Le samedi 9 janvier, à 3 h. 30, "Reine du Broadway".

Et à 10 h. 45, "Caroline Chérie", film de Richard Pottier avec Martine Carol, Alfred Adam et Paul Bernard. Les aventures galantes de la fille d'un marquis pendant la Révolution française.

Et à 8 h. 30, "Ça c'est du cinéma".

Le dimanche, à 3 h. 30, "Horizons perdus".

Et à 10 h. 30, "Nouvelle Orléans", comédie musicale avec Arturo de Cordova, Dorothy Patrick et Louis Armstrong.

Le mardi 12 janvier, à 10 h. 30, "Nana", avec Catherine Hessling, Pierre Philippe, Werner Krauss et Claude Moore. D'après le roman d'Emile Zola.

Le Mercredi 12 janvier, à 10 h. 30, "La Rage de vivre", drame d'Alfred Vohrer, avec Peter Van Eyck et Heidi Brul. Pour se venger d'une injustice, un jeune homme forme une bande de jeunes délinquants.

Le jeudi 14 janvier, à 10 h. 30, "Le Visiteur", comédie dramatique de Jean Dréville, avec Pierre Fresnay, Balpétré, René Laugier et les Petits Chanteurs à la croix de bois. Un avocat se réfugie dans un orphelinat dont il est le bienfaiteur.

Le vendredi 15 janvier, à 11 h., "La Rabouilleuse", drame de Louis Daquin, d'après le roman d'Honoré de Balzac, avec Jean-Claude Pascal et Madeleine Robinson.

Décès

MME L. COMEAULT

Le vendredi 18 décembre est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Laura Comeault. Le service fut chanté le mardi 22 décembre en l'église St-François par le R. P. S. Tommeleyn, O.F.M., cap.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Mmes A. Dupont, D. Davis, J. Gagné, O. Milette et W. Kreke; quatre fils, Roger, Denis, Marcel et Euclide; un frère, M. Joseph Houle; deux soeurs, Mmes D. Boiteau et R. Martel; 35 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Comeault désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières ou par envois de cartes ou messages, à l'occasion de son récent deuil.

Au Sacré-Coeur

Bénédiction des enfants

Dimanche prochain, 10 janvier, sera la fête de la Ste-Famille. Dans l'après-midi, il y aura la bénédiction des enfants.

Souper des Rois

Tous les paroissiens du Sacré-Coeur sont invités au souper des Rois qui aura lieu le 9 janvier prochain. 6 h., rafraîchissements, aux frais de chacun. 6 h. 30, souper servi par la pâtisserie Pelland. Soirée sociale pour adultes dans la salle de l'école avec l'orchestre "Les Canotiers de la Rivière-Rouge", et pour les adolescents dans la salle paroissiale avec l'orchestre "Spiders". Prix du billet: $2.00 (souper et soirée).

Cours de Bible

On rappelle à tous qu'à partir du jeudi 14 janvier, à 8 h. p.m., il y aura des cours de Bible donnés par les Pères de la paroisse. Tous sont bienvenus.

Dans la science, l'homme ne fait que mendier aux choses quelques secrets de leur obéissance à Dieu.

Vladimir GHIKA.

Chronique sportive

Les Jeux olympiques d'hiver et d'été ont dominé la scène sportive en 1964

par Jacques LEMOYNE

Au dire des experts canadiens, Northern Dancer serait la grande vedette du sport de l'année 1964 en notre pays. Nous n'avons pas d'objection et nous nous inclinons devant ce choix, en prenant bien soin de faire un petit salut dans la direction de M. E. P. Taylor et de son entraîneur Jimmie Lurro, les deux grands responsables de la brillante tenue de Northern Dancer.

Nous avions pensé que les Lions de la Colombie-Britannique mériteraient l'honneur d'avoir accaparé les manchettes, mais quand un nom canadien domine la scène sportive aux Etats-Unis, on peut s'attendre à ce que les experts canadiens lui accordent leur préférence. Nous croyons cependant que les Jeux olympiques d'hiver et d'été ont totalement dominé la scène sportive, même si le Canada n'y a pas fait aussi bonne figure qu'on aurait pu l'espérer. Nos patineurs et patineuses sont remplis de promesses et nous dominerons bientôt sur la scène internationale dans ces disciplines. Aux Jeux olympiques d'été, nos rameurs ont été merveilleux, nos athlètes de piste et pelouse ont bien fait et nous avons de jeunes nageuses qui devraient nous apporter des médailles dès la tenue des prochains jeux.

En un mot c'est sur une note optimiste qu'on peut regarder la fin de l'année 1964 dans le domaine du sport au Canada. Il est bien certain que nous n'avons pas encore battu les Russes au hockey "amateur", mais l'idée que cette équipe se mesurera prochainement à une équipe de la ligue Nationale ne manque pas de nous plaire. Ce sera peut-être l'événement marquant de l'année 1965.

On peut dire que les sports ont connu une plus grande popularité au Canada en 1964 que dans toute l'histoire de notre pays. Les sports de participation individuelle comme le tennis, le golf, la pêche et le ski ont vu le nombre de leurs adeptes augmenter plus que sensiblement, tandis que le football est en passe de devenir le sport numéro un dans toutes les villes du pays où il n'y a pas d'équipe de hockey de calibre professionnel. Il est malheureux cependant que la ligue Northern de baseball soit menacée de disparaître, mais il ne faut pas jeter l'éponge avant la fin du combat et il faut se dire que si nous le voulons, tout ira mieux en 1965. C'est ce que nous vous souhaitons.

Une poussée

La tenue spectaculaire des Black Hawks de Chicago est venue renverser tous les calculs de ceux qui croyaient qu'avec de grandes vedettes un club comme celui de Chicago manquait d'équilibre. Soulignons le fait que Denis DeJordy joue un rôle primordial dans la belle tenue des siens et qu'un nommé Phil Esposito est en passe de devenir un des meilleurs joueurs de hockey de la ligue Nationale. Cela ne nuit pas bien entendu. Les Eperviers accumulent victoires sur victoires et Bobby Hull menace sérieusement tous les records de francs buts du hockey organisé. Se rendra-t-il à 50 buts en 50 joutes? Nous en doutons, mais nous ne doutons pas qu'à moins d'un accident spectaculaire il ne dépasse les 50 buts cette saison.

Hull patine comme jamais il n'a patiné et il ressemble, en plus lourd, au fameux Howie Morenz quand il prend son élan dans sa zone pour aller porter la rondelle chez l'adversaire. Bobby Hull est en passe de redevenir la grande attraction dont le hockey a un si pressant besoin et on suivra avec grand intérêt son travail d'ici la fin de l'hiver. Hull sait qu'il doit évoluer sous une pression constante: c'est la rançon de la gloire et aucun joueur n'est parvenu à y échapper. Mais avec un peu de chance et toute la détermination qui est sienne, Bobby Hull connaîtra une saison 1965 absolument mémorable.

Durant ce temps, les Canadiens luttent pour conserver la première place. On a l'impression qu'ils ne tiendront pas le coup devant la poussée des Eperviers. La dernière rencontre entre ces deux équipes, du moins celle que nous avons vue, a laissé planer peu de doute sur la supériorité des joueurs de Billy Reay. Pourtant, peu de temps avant, nous avions vu ces mêmes Hawks se faire démolir par les Canadiens de façon très décisive. Il semble que depuis leur victoire de 6 à 1 sur les Rangers à New York que les joueurs de la Ville des Vents aient découvert la formule magique qui vient de transformer une équipe médiocre en un club qui a de très bonnes chances de remporter le championnat, si Bobby Hull tient le coup. Et au train où il va présentement, rien ne semble vouloir l'en empêcher.

Chose certaine l'année 1965 s'annonce bien pour les amateurs de hockey et spécialement pour les partisans des Hawks. Bien entendu ils attendront avec inquiétude la fin de la saison, la période de l'année qui semble en général si désastreuse pour une équipe à laquelle on prédit le championnat de la ligue Nationale depuis quatre saisons au moins.

Des voeux

Nous allons terminer cette chronique en offrant à tous nos lecteurs nos meilleurs voeux à l'occasion de l'approche de la nouvelle année. Au cours des 52 semaines qui viennent de s'écouler, nous avons certainement écrit des choses qui ne vous ont pas fait plaisir, et d'autres qui correspondaient certainement à vos meilleures pensées. C'est le hasard du métier qui veut cela et il faut accepter le bon et le moins bon avec une égale bonne humeur. Si les rédacteurs sportifs ne se trompaient jamais, qui voudrait les lire puisqu'on perdrait ensuite le plaisir de les critiquer? C'est très bien ainsi, ce qui ne nous empêchera pas de mettre tout en oeuvre pour essayer de nous tromper le moins souvent en 1965.

Nous vous souhaitons de passer une année heureuse et prospère, mais surtout de passer une année qui vous aura permis d'aider les autres. N'est-ce pas là la meilleure récompense, ce jeu d'équipe qui se poursuit non seulement au stade, mais dans toutes les phases de la vie de chaque jour? Vous ne gagnerez pas continuellement, mais au moins vous aurez la satisfaction d'avoir essayé et de n'avoir pas courbé l'échine quand les choses ne tournaient pas rond.

A tous et chacun une Bonne et Heureuse Année, et le Paradis à la fin de vos jours.

Johnson est choisi l'homme de l'année

NEW YORK—Lyndon Baines Johnson, président des Etats-Unis, a été désigné "l'homme de l'année" par les éditeurs de l'hebdomadaire "Time" et son portrait, peint par le célèbre artiste américain Peter Hurd, ornera la couverture de "Time".

Ce titre d'homme de l'année est accordé par l'hebdomadaire depuis 1927 à l'homme ou la femme qui "a dominé l'actualité au cours de l'année écoulée et laissé une marque indélébile — en bien ou en mal — dans l'histoire".

En ce qui concerne M. Johnson, écrit "Time", il est l'homme "qui a confondu les sceptiques en surpassant presque tous ses prédécesseurs par l'ampleur de ses réalisations en une année et qui a remporté le plus grand triomphe électoral dans l'histoire des Etats-Unis".

Commencée avec Charles Lindbergh en 1927 cette distinction honorifique annuelle a été accordée par "Time" notamment à Franklin Roosevelt (1932-1934-1941); Hitler (1938); Staline (1939-1942); Eisenhower (1944-1959); de Gaulle (1958); Khrouchtchev (1957); Kennedy (1961); le pape Jean XXIII (1962); rév. Martin Luther King (1963).

La revue de l'archevêque d'Oviedo est autorisée à paraître

MADRID (CCC) — La revue ecclésiastique "Esta Hora", organe de l'archevêché d'Oviedo, saisie il y a quelques jours à sa sortie de presse, a été autorisée à paraître par le ministère espagnol de l'information.

Dans les milieux proches du ministère, on déclare que la saisie était due au fait que l'archevêque d'Oviedo, Mgr Enrique y Tarancon, avait négligé d'effectuer les démarches administratives préalables à la parution légale d'une revue.

Cet oubli ayant été réparé, l'autorisation de paraître a été accordée à "Esta Hora", dont les trente mille exemplaires saisis pourront maintenant être mis en vente.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

ABC — Tirage ABC certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

De la mort d'un homme à la psychologie de l'automobiliste

PARIS — Inculpé de coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner, Roger Vergne, l'automobiliste irascible qui tua d'une gifle un autre automobiliste Roger Trousseau pour une place libre dans un quartier particulièrement encombré de Paris, a été laissé en liberté par le juge d'instruction.

D'après le code pénal français, il risque de dix à vingt ans de réclusion, mais, dans les affaires de cette nature, les cours d'assises tiennent compte de l'absence de préméditation, de l'absence même de volonté de tuer et peuvent infliger, comme ce fut le cas dans une affaire semblable, une peine de prison avec sursis.

Comment cet homme irascible certes, mais courtois de réputation, a-t-il pu perdre le contrôle de lui-même, au point de provoquer même involontairement la mort?

D'éminents psychiatres se sont penchés sur le problème. Certains ont dénoncé la psychologie assez particulière de l'automobiliste moyen qui n'a plus, au volant, la mentalité d'un homme de salon, et dont les réactions aboutissent à des résultats qui dépassent les intentions. D'autres ont constaté un sentiment de malveillance ambiante qui fait que, d'emblée, l'automobiliste a le sentiment de se trouver devant un adversaire.

"La mentalité particulière de l'automobiliste moyen, le sentiment de malveillance ambiante ou même le réveil d'un très vieil instinct peuvent avoir leur cause dans les difficultés d'une circulation de plus en plus délicate, qui crée, même chez l'automobiliste le plus paisible, un involontaire sentiment d'irritabilité.

"Avec l'automobiliste, une psychologie nouvelle est née qui pose de nouveaux problèmes. Pour l'homme moderne, il s'agit de savoir se dominer."

Editorial

Le sort des minorités, pierre angulaire du Canada

A trois reprises récemment, l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, a exprimé l'intérêt que porte son gouvernement au sort des minorités de langue française des autres provinces. Il parlait en ces termes, par exemple, au congrès des universités francophones à Montréal. Son gouvernement ne cesse d'exercer de discrètes pressions, dit-il, sur les gouvernants des autres provinces, afin d'obtenir pour les minorités françaises un traitement équitable, plus particulièrement dans le domaine de l'enseignement, l'étalon de ce traitement se trouvant dans la conduite québécoise à l'égard des minorités anglaises de la province "mère". Le Québec agit dans ce sens comme la "mère patrie des parlants français".

M. Lesage avait exprimé la même idée d'une façon encore plus concrète lors de l'inauguration du St. Lawrence College à Québec. Cette institution catholique et de langue anglaise, qui doit une grande partie de ses finances au gouvernement, servirait, sur ce point, de modèle aux autres provinces, selon M. Lesage. (Comme on le sait, cette province fait une remise de plus de $200.00 aux parents d'un élève qui fréquente un collège **privé** de leur choix.)

Ces remarques de M. Lesage méritent d'être méditées soigneusement par tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du pays dans un cadre fédératif. Ce chef d'état ne parlerait pas ainsi sans être convaincu des trois données du problème.

Solidarité française

En premier lieu, il doit croire que la population québécoise voit un lien important entre l'avenir de sa province et celui des minorités. Les citoyens du Québec considèrent que le sort de leurs "compatriotes" est un indice significatif des possibilités d'une Confédération viable. C'est donc un élément non négligeable parmi les forces qui peuvent alimenter, soit un regain de confiance à l'égard du Canada, soit une accélération des tendances séparatistes. L'inquiétude pour l'avenir des minorités et la déception engendrée par le refus des autres provinces d'améliorer rapidement et effectivement leur conduite, justifieraient facilement une indépendance angoissante.

Ignorance anglaise

En deuxième lieu M. Lesage, qui a passé une grande partie de sa vie politique à Ottawa, doit se rendre compte que la population de langue anglaise n'a pas encore saisi la profondeur et la spiritualité du mécontentement québécois. Il n'a qu'à lire les journaux de l'Ouest canadien, d'ailleurs, pour voir avec quelle avidité on salue le retour au bon sens dans le Québec (depuis la visite de la Reine), le "réveil" victorieux des chefs "modérés" de là-bas, l'éclipse au moins partielle de l'hon. René Levesque, la thèse selon laquelle les Québécois ne veulent, après tout, qu'une vie matérielle, sociale et morale, aussi abondante, aussi satisfaisante, aussi libre que celle dont on jouit en Ontario et aux Etats-Unis. M. Lesage ne sous-estime pas ces aspirations et il s'en occupe fiévreusement à l'avantage de sa province, mais il veut faire comprendre que cela ne suffira pas et que des transformations culturelles doivent se produire dans les autres provinces pour que le Québec consente à demeurer dans la famille.

Acte de foi

Enfin, en troisième lieu, les déclarations récentes de M. Lesage sont de nature à réconforter les minorités françaises de plusieurs façons. Il leur dit, d'une voix autorisée, qu'en effet Québec se souvient d'elles, et que Québec, contrairement aux prophéties brutales de certains agitateurs impatients et blasés, croit encore possibles la survivance et le rayonnement de ces groupements lointains et isolés, si . . .

Mais sans trop forcer la note, on peut voir dans ces affirmations répétées, le rappel de trois principes fondamentaux d'une Confédération modernisée. D'abord, la vie française au Canada s'exprime avec une certaine variété naturelle, plus intense et plus compréhensive par exemple dans la "mère patrie" qu'ailleurs, mais cette vie est un lien profond de communion et de solidarité, de sorte que les problèmes des uns sont autant de soucis pour les autres. Deuxièmement, chaque province de mentalité anglaise peut et doit favoriser l'épanouissement vital de sa minorité française, comme moyen essentiel d'appuyer l'entente cordiale entre les deux races fondatrices du pays. Enfin, l'autorité fédérale, solidement appuyée par la volonté et l'exemple de chaque province, se doit d'honorer, sur un pied d'égalité, les exigences vitales du peuple qui constitue un tiers, et un tiers historique et distinctif de la population canadienne.

Affirmations lourdes de conséquences. Car si les Québécois n'y attachent pas l'importance voulue, si les Anglais ne comprennent pas, si les minorités n'en retirent pas un espoir nouveau, l'indépendance viendra inévitablement, mais tardivement, peut-être trop tard.

Les Acadiens

Il serait sans doute utile de reprendre cette prise de position, du point de vue de l'une ou l'autre des minorités françaises en dehors du groupement massif du Québec. L'hon. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'a fait pour les Acadiens lors de sa conférence mémorable devant le Canadian Club de Winnipeg. M. Robichaud n'a pas caché les problèmes de son peuple et les progrès qu'il faut réaliser afin d'en assurer l'épanouissement dans sa province. Mais il a affirmé énergiquement que cet épanouissement (1) aurait lieu dans le cadre géographique et historique de sa province en tant que région bien caractérisée; (2) aurait valeur de modèle pour les autres provinces du pays, et (3) ferait partie d'un fait typiquement canadien.

Les Franco-Manitobains

Au Manitoba, les déclarations de MM. Lesage et Robichaud ont eu comme effet de redoubler l'espoir que l'on retire des influences françaises extérieures, soit du côté de la province "mère", soit du côté d'un esprit vraiment canadien aux niveaux fédéral et interprovincial. En même temps elles affirment que le travail d'interprétation et de revendication doit se poursuivre avec énergie et habileté dans les limites de la province, tout en tenant compte quelque peu d'une "option manitobaine" comme dans le Québec on essaie de progresser encore en tenant compte d'une "option canadienne". Ce ne serait jamais un fait accompli en permanence, car une minorité subit inévitablement la pression de la présence majoritaire, mais, ainsi que le laisse entendre M. Lesage, les services provinciaux, notamment dans le domaine scolaire, favorisant, ou au moins n'imposant pas de restrictions arbitraires à la langue et à la culture minoritaires et l'opinion populaire n'étant pas trop hostile, la minorité française pourrait survivre moyennant ses propres ressources, sans être obligée de vivre dans un isolement de moins en moins praticable.

Visons plus haut

Evidemment, ce que demande M. Lesage est un minimum et se base non seulement sur l'exemple du Québec, mais sur l'esprit, sinon la lettre de textes qui étaient sensés exprimer une belle vie canadienne fondée sur l'entente entre deux races de langue et de religion distinctes. Dans la province de Québec, on n'a pas adhéré littéralement à cette entente, car (malgré les plaintes des Témoins de Jéhovah) le système scolaire québécois se développe dans le sens d'adaptations aux besoins plus complexes des minorités, juive, neutre, anglo-catholique. Ainsi M. Lesage fait appel, en toute sécurité, non pas à des textes qui obligeraient les minorités à sacrifier ceci pour sauver cela, mais à un exemple vivant qui, à l'échelle canadienne, laissera le plus grand espace possible aux minorités, donnant ainsi au monde le spectacle d'une unité nationale d'une riche complexité, dont l'ensemble serait assuré par l'harmonie volontaire des parties. C'est trop grandiose? Pas du tout. M. Lesage a tout simplement pointé du doigt le St. Lawrence College, anglo-catholique, de la ville de Québec, ouvert et fonctionnant grâce à la politique scolaire éclairée d'un peuple majoritaire français, et il a dit: "Faites de même."

R. D.

"L'infécondité est, elle aussi, pour le bien de l'enfant"

(La question de la régulation des naissances étant à l'étude à Rome par décision du Saint-Père et après discussion à la dernière session du Concile, l'article qui suit revêt un caractère spécial. Il a été diffusé en effet après la session. Nous le reproduisons ici dans le but de montrer avec quel sérieux on s'occupe de repenser l'enseignement de l'Eglise sur la famille et à quel point un laïque peut être appelé à présenter des opinions sur le sujet.)

A la demande de Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, le professeur Charles de Koninck, doyen de la faculté de philosophie et des lettres de l'Université Laval de Québec, professeur de théologie à cette université, théologien de Mgr Roy et premier théologien laïque à avoir été nommé au Concile, a rédigé un mémoire sur les problèmes familiaux. Le document est intitulé "L'infécondité pour le bien de l'enfant". Il a été remis, avec la permission de Mgr Roy, à un grand nombre d'évêques dont Mgr Carlo Colombo, théologien du Pape.

Nous publions ici un résumé du mémoire préparé par M. de Keninck lui-même:

Notre sujet est fort délicat. Il s'agit de la régulation des naissances. Disons au préalable que pour toute fin pratique on doit s'en tenir aux instructions du Magistère de l'Eglise. L'on peut toutefois soumettre quelques distinctions sans leur accorder une autorité qui ne nous revient pas.

Au service de la nature

Ce n'est en effet pas seulement la fécondité qui, dans le mariage, est de l'intention de la nature, intention antérieure à celle des personnes, et dont l'objet, le bien principal de l'enfant, consiste dans l'éducation. Voilà pourquoi la nature est en outre cause d'une infécondité périodique et enfin permanente. De cette infécondité la nature est cause principale, comme elle l'est également et toujours de la santé.

Toutefois, comme la nature, surtout dans le cas de l'homme, souvent ne suffit pas, mais requiert, pour atteindre sa fin surtout principale, le complément de l'art; lorsque l'homme intervient par l'art pour coopérer avec la nature, il le fait à titre d'agent instrumental — il ne fait qu'aider la nature. Même de la santé restaurée par l'action du médecin ou du chirurgien, la nature est toujours cause principale. (Voir saint Thomas, De Magistro — de Veritate, q. 11, a. 1, c.) Le médecin est certes l'agent principal de la médication, de l'ablation d'un organe ou de la greffe, mais de la santé qui s'ensuit, c'est encore la nature qui en est l'agent principal.

Pie XII a manifestement interdit une infécondité directement produite par l'homme agissant, pour ses propres fins à lui, comme cause principale, c'est-à-dire sans égard au bien principal du mariage. On ne peut produire cette infécondité provisoire dans le seul but "de préserver l'organisme des conséquences d'une grossesse, qu'il n'est pas capable de supporter". Toutefois, si l'on se réfère au bien principal de l'enfant déjà procréé, lequel bien est dans l'intention de la nature, les choses prennent une toute autre allure: l'agent intervient directement, mais uniquement à titre de cause instrumentale au service de la nature.

Problème de science

La fin pratique est ici réglée de notre action. Mais une fin ne devient pratique que pour autant que deviennent connus les moyens appropriés pour réaliser cette fin. En coopérant avec la nature pour les fins de celle-ci, nous sommes encore réglés quant aux moyens à employer. Le médecin ne donne pas un quelconque médicament pour n'importe quelle maladie. La nature comme cause d'infécondité n'a pas non plus recours à un quelconque moyen. C'est pourquoi, pour rester dans la ligne de la nature, nous, agissant au seul titre de cause instrumentale, nous devons, grâce à l'expérience et l'investigation, tâcher de connaître les procédés de la nature afin de les imiter autant que possible.

C'est en quoi nous dépendons de la science expérimentale. Nous connaissons de mieux en mieux la méthode de la nature. En outre, nous voyons maintenant distinctement le rapport entre l'infécondité périodique et le bien de l'enfant. Lorsque la seule nature ne réussit pas à assurer ce bien par une suffisante infécondité, notre intervention n'est pas premièrement pour des fins de notre choix à nous, mais pour celles de la nature. C'est donc elle qui demeure ici cause principale. On ne peut refuser cette doctrine sans contredire expressément saint Thomas, le Docteur Commun.

Qu'arrive-t-il en cette conjoncture? Nous passons, non pas de l'erreur à la vérité, mais de l'ignorance à la connaissance, ou, mieux encore, de la connaissance confuse à la connaissance distincte. Ne voyant qu'indistinctement la cible, nous pouvons aisément la manquer.

Continuité

Cette distinction est essentielle. La connaissance plus exacte demeure en continuité avec la connaissance confuse, elle ne constitue par une rupture radicale. Pie XII a parlé d'une action; or l'action s'attribue d'abord à l'agent principal — en l'occurrence, à la nature — et en second à l'instrument. Il n'a pas fait mention de la causalité instrumentale subordonnée au bien principal de la nature.

Rappelons ce que disait saint Thomas: la seule procréation ne peut être le bien véritable du mariage puisqu'elle peut réussir tout aussi bien en dehors du mariage. Ce bien, fruit de la nature et de l'amitié conjugale, ne peut s'accomplir que dans l'union stable des époux. Or, ce bien principal est surtout oeuvre de la raison, et c'est par celle-ci que nous répondons au voeu le plus profond de la nature. — CCC.



A l'occasion de son message annuel au monde à Noël, le pape a parlé cette année de la fraternité humaine. Il a mentionné explicitement les aspirations de la jeunesse. Sur la photo on le voit avec un petit enfant, venu avec un groupe de parents, religieux et prêtres, lors d'une cérémonie de départ missionnaire à destinaton de la turbulente Afrique.

S. S. Paul VI — "Le monde, une maison ouverte à tous"

La manchette en première page de l'**Osservatore Romano** se lit ainsi: "Message de Noël de Sa Sainteté Paul VI". Ailleurs les journaux ont mis en vedette, plus explicitement, le contenu de ce message. Mais plusieurs en ont étalé surtout le côté négatif, dénonciation des excès du nationalisme, du racisme, du militarisme, de l'esprit sectaire, autant d'obstacles à la fraternité humaine. Enfin, même dans les rares instances où le thème central de ce discours annuel, la fraternité des hommes, a été accentué, les quelques mots d'un titre ne pouvaient pas faire sentir aux lecteurs la sincérité émouvante de l'orateur.

Dans le rapport paru dans **Le Devoir**, par exemple, on en vient vite aux "obstacles" pour terminer avec des allusions au récent voyage du Saint-Père à Bombay. Mais dans le texte c'est dès les débuts que Paul VI évoque cette expérience bouleversante: "C'est un peuple entier que nous avons rencontré. Un peuple innombrable, un peuple en fête qui inondait les rues . . . Et voilà qu'il y eut un moment de compréhension, de communion des esprits . . . Un sens de profonde sympathie nous a confirmé alors ce que le christianisme dit depuis des siècles et que le progrès de la civilisation est en train de découvrir lentement et progressivement et de proclamer: les hommes sont frères". Pas question de considérations intellectuelles sur l'unité humaine, mais des paroles brûlantes: "afin que personne ne soit privé de pain et de dignité"; "Nous sommes pour cette jeunesse qui aspire à faire du monde une maison ouverte à tous, et non un réseau de tranchées organisé en vue d'une guerre implacable et d'une lutte continuelle".

Réaliste, le pape reconnait les difficultés sur le chemin de la fraternité: "La haine est plus facile que l'amour". Ainsi en toute sincérité il décrit les méfaits du nationalisme (et loue les activités internationales qui s'identifient avec celles de l'O.N.U.), du racisme, du militarisme (et il invite les nations à consacrer une partie de leur budget de guerre à des fins humanitaires), du sectarisme économique et social. Les réponses, il les trouve dans l'amour du prochain.

Dans ce message, livré à tous les hommes "de tout âge, de tout pays, de toute opinion", on sent un coeur humain qui bat et qui s'exprime, un peu comme cela fut le cas dans la première encyclique "Ecclesiam Suam". Les "nous" officiels y abondent, mais le ton du discours est celui de "je" et "vous". Cachet humain aussi que ces allusions multipliées aux aspirations des hommes modernes, et cette préoccupation de répondre aux questions que suscite le discours: "En écoutant notre message, on se demandera peut-être: et la religion n'est-elle pas un motif de division entre les hommes?". Cachet qui s'accentue au commencement et en conclusion du discours par la mention de situations humaines concrètes, et notamment celle des pauvres, "la plainte des foules, innombrables encore, des pauvres"; "pour subvenir . . . aux immenses nécessités des pauvres dans le monde et à leurs espérances, qu'on ne peut pas continuer à décevoir".

C'est précisément en répondant à la question sur l'influence décisive de la religion que le pape montre que la fraternité dont il parle est vivante, variée et vigoureuse. Elle n'exige pas l'uniformité mais la liberté: "Nous revendiquons le respect de ce qu'il y a de vrai et d'honnête en toute religion et **en toute opinion humaine**, dans le but spécialement de promouvoir la concorde entre citoyens et la collaboration de toute sorte de bonnes volontés". Cette réponse situe aussi ses commentaires sur les "obstacles" à la fraternité. Il ne s'agit pas de supprimer les valeurs humaines qui s'expriment sous forme de nation, de groupe ethnique, d'intérêts communs économiques et sociaux, mais d'y faire régner "comme principe de base d'une société vraiment humaine . . . l'amour du prochain". D'ailleurs ce prochain n'est pas une simple unité dans un grand tout aimable, le but de cet amour est individuel "afin que **personne** ne soit privé de pain et de dignité". "Vous êtes tous frères, c'est-à-dire égaux, solidaires, c'est-à-dire tenus à reconnaître **en chacun de vous** le reflet de l'image du Père céleste lui-même, obligés de vous aider mutuellement à réaliser la même destinée: mener la personnalité humaine à son accomplissement . . ."

Voilà un programme qui ne manquera pas d'actualité au Canada, au cours de l'année 1965.



La visite fantastique du pape dans l'Inde, dont il évoque le souvenir avec une émotion profonde dans son discours de Noël, a été suivie par la visite d'un éminent Bouddhiste au Vatican. Il s'agit de Riri Nakayama, président de la Fédération Bouddhiste Asiastique, que l'on voit avec Paul VI, sur la photo.

Le Pape exhorte les catholiques à faire leur bilan spirituel

CITE DU VATICAN — A sa dernière audience générale de l'année, le pape Paul VI a exhorté les catholiques du monde entier à faire leur bilan spirituel durant les dernières heures de 1964, en pardonnant les offenses et en implorant le pardon de leurs fautes.

Environ 6,000 personnes ont assisté à l'audience dans la salle des bénédictions du Vatican.

"Nous voici, a remarqué le Pape, à la dernière audience de l'année: cette circonstance nous porte à méditer sur le temps qui passe, sur le temps qui engendre et consume ses fils . . .

"Le passage d'une année à l'autre exige qu'on médite sur la nature insaisissable du temps. Le caractère bref, transitoire, et passager du temps pose deux mystères, a poursuivi le Pape: celui du néant qui précède notre vie et celui de l'éternité qui succède à notre mort.

"Nous terminerons bien l'année qui s'achève en pensant à ces choses et en utilisant les dernières heures de l'année pour faire nos comptes spirituels.

"Pardonnons les offenses et oublions-les. Demandons plutôt pardon à Dieu pour nos péchés et le temps que nous avons perdu. Remercions-Le pour les innombrables bienfaits qu'Il nous a accordés et promettons-Lui de mieux utiliser le temps qui nous reste sur terre."

Ouvrage officiel sur "La réforme liturgique"

OTTAWA (CCC) — L'Episcopat canadien fera paraître à la mi-janvier un ouvrage d'environ 200 pages intitulé "La réforme liturgique" et qui contiendra tous les documents publiés en 1963 et en 1964 par le Saint-Siège et l'Episcopat canadien concernant l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie. Une édition anglaise sera également publiée.

L'ouvrage, qui sera préfacé par S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet et secrétaire de la Commission épiscopale de liturgie, a pour but de regrouper à l'usage des fidèles, des prêtres et religieux, tous les textes nécessaires à la mise en oeuvre et à l'intelligence de la nouvelle réforme liturgique.

Il comprendra, outre le texte de la Constitution conciliaire, le "Motu proprio" de S. S. le pape Paul VI et l'Instruction publiée par le Conseil pour l'application de la Constitution sur la liturgie et par la Congrégation des rites. On y trouvera aussi les documents publiés en 1964 par l'Episcopat canadien, soit les ordonnances du 14 février et du 21 décembre, et tous les autres documents de l'Episcopat canadien datés du 21 décembre: lettre pastorale collective, directives sur la musique sacrée, normes pratiques. A la fin de l'ouvrage, on trouvera quatre graphiques résumant les nouveaux rites de la messe ainsi qu'une table analytique complète.

L'ouvrage sera en vente chez les libraires.

Il y a cent ans naissait l'inventeur du cinéma

Louis Lumière naquit à Besançon. Ancien élève de l'école La Martinière à Lyon, il entra au laboratoire de son père, photographe à Lyon, et commença d'entreprendre avec son frère Auguste une série de travaux qui allaient apporter de grandes améliorations dans la photographie. A l'âge de dix-sept ans, il réalisa une émulsion permettant la photographie instantanée. En 1895, dans l'usine qu'il avait créée à Lyon-Montplaisir, il construisit le premier cinématographe. Son film, représentant la sortie des ouvriers de l'usine, fut présenté en public, à Paris, le 28 décembre de la même année.

En 1899, Louis Lumière mit au point la photorama, qui permettait d'obtenir sur une seule plaque l'image continue d'un tour d'horizon. En 1903, il imagina la plaque trichrome pour la photographie des couleurs. Durant la Première Guerre mondiale, il travailla au repérage acoustique des avions et créa le réchauffeur catalytique pour l'aéronautique.

Louis Lumière étudia également la photographie en relief et présenta en 1920, à l'Académie des sciences, la photostéréo-synthèse. En 1935, grâce aux anaglyphes, il obtint le relief cinématographique.

Citons, pour finir, ses travaux sur les plaques anti-halo, sur l'argenture des glaces à froid et sa création d'un diffuseur pour phonographe. (Extrait du "Grand Larousse encyclopédique", dont le dixième et dernier tome vient de paraître.)

Les instituteurs de l'Ontario favorisent le français au primaire

TORONTO — La Fédération des instituteurs des écoles publiques de l'Ontario a appuyé par 147 voix contre 38 l'enseignement de la langue française au cours élémentaire.

Ce vote a mis fin au débat qui avait été amorcé lors de la réunion tenue il y a quelques mois.

M. J. A. Robertson, de Welland, l'un des plus ardents partisans de la motion, a déclaré au terme de la réunion que tous les enfants de Welland optent pour l'enseignement du français dans les classes de septième et huitième années. Selon lui, cet enseignement devrait être dispensé dès la quatrième année.

Le président de la fédération, M. Howard Gillies, de St. Catharines, a mis les délégués en garde contre la tentation de donner un appui sans réserve à l'enseignement du français.

"La façon de l'enseigner et le moment propice pour l'enseigner demeurent une question d'opinions", a déclaré pour sa part M. E. C. Longmuir, principal d'une école publique de Toronto.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1915)

La guerre, disions-nous il y deux semaines, continuait ses ravages. Les journaux étaient remplis de faits divers décrivant des actes de bravoure, des désastres et des actes de brutalité. Ainsi on lisait dans le numéro de La Liberté du 5 janvier 1915 que la petite ville de Gerbeviller avait été à peu près complètement rasée. Cette petite ville de la Lorraine possédait 465 maisons, mais après le raid allemand, il n'en restait que 20. Bon nombre de ces maisons avaient été incendiées par les envahisseurs.

Au Canada, la guerre se poursuivait. Mais c'était une guerre d'idéologies qui mettait en face l'élément anglais et l'élément canadien-français. Dans le domaine scolaire, l'Ontario était aux prises avec l'une des luttes les plus âpres de l'histoire: celle du français dans les écoles de cette province. (Et ceci pendant que les troupes canadiennes, tant anglaises que françaises, combattaient côte à côte sur les champs de bataille d'Europe.) Au Canada, même la presse catholique anglaise se joignait à nos ennemis orangistes et autres pour dénigrer ce qui était français au Canada.

Le comité d'"Aide à la France" continue son travail en faveur des oeuvres de guerre de la France. M. François Deniset de St-Boniface, assisté de son épouse, prenait charge des dons, en argent ou en nature, que les citoyens du Manitoba désiraient envoyer au comité.

A Fisher Branch, Man., les affaires allaient bon train. Un convoi spécial de marchandises arrivait en gare à l'intention des marchands de ce village prospère, et dès que les marchands avaient vidé un wagon, les cultivateurs s'en emparaient pour le charger de bois de corde destiné à la ville. Deux frères du nom de Gendreau s'installaient à Fisher Branch où ils établirent une boutique de forge.

Il y a 40 ans (1925)

Le conseil de ville de St-Boniface ordonnait au chef de police de renvoyer cinq de ses agents. On donnait pour raison de cet ordre une question d'économie. Le correspondant de St-Boniface soulignait que seulement quelques mois auparavant le conseil avait demandé que quatre agents supplémentaires soient embauchés pour faire la guerre aux débits illicites de boissons. Or, écrivait-il, depuis que les élections étaient finies, on ne se souciait plus de la bonne réputation de la ville.

La ville de St-Boniface avait émis 210 permis de construction en 1924, pour une valeur de $418,550. On avait construit 41 maisons d'habitation ayant une valeur moyenne de $3,205.

L'hon. Albert Préfontaine, secrétaire provincial du Manitoba, était nommé aussi ministre de l'Agriculture pour la province.

M. R. A. Hoey, député fédéral pour la circonscription de Springfield, déclarait lors d'un congrès de cultivateurs tenu à Brandon que la confédération du Canada devrait être abolie parce que "c'est un instrument de gouvernement usé, maintenu aujourd'hui sur une base d'injustice avec deux poids et deux mesures. (Evidemment, M. Hoey faisait allusion à l'Est et à l'Ouest lorsqu'il parlait de deux poids et deux mesures. J'en connais d'autres aujourd'hui qui apportent le même argument pour leur province, et on est prêt à les faire passer pour traitres. Deux poids, deux mesures, en vérité!)

Son Exc. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, recevait de Rome l'approbation d'une nouvelle communauté pour son diocèse: les Soeurs Dominicaines de St-Joseph.

On signalait une diminution de $1.00 par semaine dans le salaire minimum, et le maximum des heures de travail porté de 48 à 51 heures par semaine pour le travail féminin de la Saskatchewan.

Il y a 30 ans (1935)

M. W. S. Woodsworth, député de Winnipeg Nord-Centre aux Communes, déclarait qu'il avait l'intention de présenter une motion demandant la formation d'un comité spécial pour étudier les meilleurs moyens à prendre pour réviser l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord afin de sauvegarder les droits des minorités et l'autonomie des provinces. (Cette chère constitution, quand donc aurons-nous le bon sens de la rapatrier une fois pour toutes?)

Le village de St-Pierre-Jolys, Man., était tout fier de sa nouvelle usine d'énergie électrique qui permettait aux habitants de ce fier village d'éclairer leurs maisons et leurs rues à l'électricité. Le nouveau générateur, fabriqué spécialement en Angleterre, était unique au Canada. Il permettait d'entendre la radio sans brouillage des ondes.

A Starbuck, Man., c'était une inauguration d'un autre genre. La paroisse entendait pour la première fois l'harmonie des nouvelles orgues installées dans l'église. Le curé du temps (on ne mentionne pas son nom) avait donné un concert avant la messe de minuit au bénéfice des paroissiens.

On rapportait d'Edmonton que la température dans la région du lac Great Bear était descendue à 70 degrés au-dessous de zéro.

Le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., jeune missionnaire de 23 ans, ordonné à Ottawa, célébrait sa première messe de minuit dans une réserve de Sioux, à 70 milles de Lebret, Sask. C'était en même temps la première messe de minuit célébrée sur cette réserve. (Le Père Laviolette est aujourd'hui rédacteur du Sunday Herald, hebdomadaire catholique de langue anglaise du Manitoba, ainsi que de l'édition canadienne du Sunday Visitor.)

Il y a 20 ans (1945)

La guerre 1939-45 n'était pas encore terminée et déjà on envisageait un autre conflit possible avec le monde communiste. En effet, la Russie, par son attitude belligérante dans la question de la Pologne, menaçait de nouveau le statu quo en Europe. On s'opposait à la politique de Staline par rapport au partage de la Pologne, mais l'Ours russe a bien fini par gagner son point.

Les stocks de blé canadien emmagasinés au pays ou en transit s'élevaient à 372,176,535 boisseaux en comparaison de 359,813,349 boisseaux au début de 1944.

De juillet à la fin de novembre 1944, les Canadiens en service militaire subissaient les pertes suivantes: morts, 9,927; blessés, 24,885; internés ou portés disparus, 2,440 pour un total de 39,252.

A Tisdale, Sask., mourait le R. P. Léon Anciaux, P.S.M., curé de Melfort. Le défunt était Français d'origine. Il était venu au Canada à la demande de Mgr Emile Legal, O.M.I., évêque de St-Albert, Alta.

Il y a 10 ans (1955)

Le premier maire bilingue à St-Boniface depuis 33 ans prêtait le serment d'office. Il s'agissait du maire Jos. Van Belleghem qui prenait les rênes du gouvernement municipal au début de janvier 1955. Le dernier maire bilingue de St-Boniface avait été le Dr N.-A. Laurendeau qui se retira en 1922. Les conseillers municipaux de cette année 1955 étaient MM. H. Boisselle, J. Pynoo, René Dussault, Charles Ursel, G. B. Shearer, J.-B. Demetrioff, J. Schimnowski, G. Guilbault, W. F. McGurran et C. S. Warman.

Les premiers de classe à Marcelin, Sask., lors des concours de Noël 1954 étaient: 12e année, Doris Robert 96%; 11e, Cécile Neveu 82%; 10e, Marthe Robin 95%; 9e, Esther Mercereau 89%; 8e, Léona Charlebois 91%; 7e, Blanche Garand 88%; 6e, Melva Lefrançois 95%; 5e, Julia Boutin 92%; 4e, Noëlle Charlebois 92%; 3e, Eugène Kalin 83%; 2e, Denise Charlebois; 1ère, Jean Blush.

Le conseil municipal de Willow-Bunch, Sask., décrétait qu'à partir du début de janvier 1955 tout le lait vendu dans les limites de cette municipalité devait être pasteurisé.

Alors qu'aux Etats-Unis on annonçait une diminution de 4.6 pour cent dans la consommation de cigarettes, au Canada on publiait un rapport tout à fait contraire; on estimait à 5 pour cent l'augmentation de la consommation des "clous de cercueil". La moyenne de ces délicieux petits tubes de nicotine atteignait le nombre fantastique de 200,000,000,000 par année. (Et de penser que j'en ai grillé ma large part!)

Penfield: Le Canada ne s'en va pas à la guerre civile . . .

MONTREAL — Ne vous laissez pas induire en erreur, notre pays n'est pas en train de se désagréger ni de s'acheminer vers la guerre civile. Il y a dans chaque province une solide majorité de Canadiens, à l'esprit sain et réaliste qui pensent en Canadiens. Je crois voir tout cela plus clairement que d'autres. J'étais un Américain convaincu; je suis à présent un Canadien loyal qui fait partie de la minorité canadienne-anglaise du Québec. En esprit, je suis tout aussi bien un membre de la majorité canadienne-française.

Cette déclaration qui est une déclaration de foi en l'avenir du pays a été prononcée dernièrement par le Dr W. Penfield, célèbre neurologue montréalais.

Il n'y a jamais eu de révolution au Canada, de rupture avec un passé qui fait encore la force du pays. Un canadianisme intelligent est en train de s'affirmer, avec une conception nouvelle du rôle que le pays peut jouer dans le monde. Les Canadiens sont différents des Américains; ils sont plus conservateurs, peut-être, mais aussi plus fermes et plus proches de la culture européenne. L'origine britannique et l'origine française des Canadiens expliquent le fait qu'ils n'ont jamais voulu s'annexer aux Etats-Unis, a poursuivi le Dr Penfield.

Il a fait l'éloge de la présence de deux cultures et de deux langues et il a réitéré le voeu que les enfants apprennent la langue seconde à partir de six ou de huit ans. Ils en garderont un cerveau mieux formé.

Il leur sera d'autant plus facile ensuite d'apprendre l'espagnol ou le russe. La neurophysiologie apporte les preuves à l'appui de la conviction du Dr Penfield.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

C'est à 10 h. du matin le 4 janvier 1965 qu'avait lieu la réunion inaugurale du Conseil de la Ville de Saint-Boniface. M. le greffier, Maurice Prud'homme, avisa M. le maire que tous les échevins avaient été réélus ainsi que M. le maire, et qu'ils étaient dûment autorisés à occuper leurs sièges.

M. le maire, s'adressant aux échevins, aux chefs de département et à la presse, brossa un tableau vivant des événements marquants de l'année passée, et des espoirs de l'avenir dans un discours dont voici le texte:

L'année 1964

Encore une fois, c'est un privilège et une source de grande satisfaction pour moi de pouvoir saluer les membres de ce Conseil et de les féliciter pour le succès qu'ils ont obtenu aux dernières élections.

J'ai reçu un tel appui de ces membres, des chefs de service et de leur personnel, pendant l'année écoulée, que je me sens d'autant plus supporté pour entreprendre une nouvelle année: votre sens de fidélité et de dévouement m'a grandement touché et je vous suis particulièrement reconnaissant pour ce témoignage de coopération et de bonne entente.

Le fait saillant de l'année 1964 est sans contredit l'ouverture officielle du nouveau poste de police qui a su agrémenter, d'une façon fort heureuse, le noyau du centre civique déjà réalisé avec l'unité sanitaire. Souhaitons que le complément d'un nouvel hôtel de ville sera un projet pas trop éloigné.

Au point de vue industriel, nous avons assisté à l'ouverture officielle de la nouvelle maison Burns, et du coup de pelle qui donnera naissance à l'expansion de North American Van Lines; nous avons vu également l'emplacement du vieux Rat Portage donner lieu à un nouveau centre qui sera désormais connu sous le nom de Tour Eiffel. Dans quelques instants, la signature du contrat avec Ladco Co. Ltd. ouvrira un nouveau district d'un genre bien particulier au-delà de la route Trans-Canada.

J'aimerais souligner le progrès visible et si intéressant des travaux de restauration qui se déroulent au vieux couvent des Soeurs Grises; la générosité des gouvernements supérieurs et la diligence des membres de la Commission du Musée et de la Société Historique de St-Boniface ont donné un tel essor à ce projet que nous anticipons l'ouverture officielle pour l'année 1965. Un tel monument, comme celui de l'archevêché, ne pourra mieux dire et chanter les exploits de notre passé.

La campagne anti-tuberculeuse de la Manitoba Sanatorium Board a connu un succès des plus satisfaisants grâce au comité qui la dirigeait: M. l'échevin St-Hilaire, son président, le docteur French et M. Zayshley y ont établi les bases, et la phalange de dames qui, sous l'habile direction de Mme George C. MacLean, ont peiné sans relâche donnant sans compter de leur temps et de leur énergie pour assurer la protection à chacun et à tous en notre ville. Nous sommes profondément reconnaissants pour ce dévouement inlassable et pour le succès ainsi obtenu.

Fort de cet appui et de cette collaboration, de la part des membres du conseil, des chefs de service et de leur personnel, l'avenir nous apparait rassurant et amènera sans doute la réalisation de nouveaux projets qui feront l'orgueil et la gloire de notre ville.

Je vous exprime donc toute ma gratitude pour tant de bienfaits et vous souhaite, aux membres du conseil, à l'administration et à la presse, que l'année nouvelle vous apporte, à vous et aux vôtres, la santé et le bonheur, le succès et la prospérité. Que le Seigneur vous protège et vous réserve ses bénédictions de choix pendant 1965 et toujours.

M. le maire déclara ensuite qu'il n'avait aucun doute que le conseil se prononcera contre l'amalgamation des corps de police dans un corps métropolitain.

Les remerciements

L'échevin Van Belleghem remercia le maire pour les bonnes paroles qu'il avait eues envers les échevins et l'assura de la coopération du conseil.

L'échevin Guyot est choisi comme maire suppléant pour les deux prochains mois.

L'échevin Lonergan propose un vote de remerciements aux membres sortant de charge des diverses commissions, nommément Mme Augustine Hébert, MM. R. Trudeau, Don Lamont, L. Soenen, M. Collette, C. Huot, M. Vachon, Fred McDonald, qui ont bien mérité de la Ville pour leur beau travail dans les commissions.

L'échevin Van Belleghem, secondé par l'échevin Softley, propose un vote de remerciement aux chefs de départements et à tous les employés de la Ville pour le beau travail accompli durant l'année.

Le projet Ladco

Le maire annonce ensuite le lancement d'un projet de grande envergure par la Cie Ladco; il s'agit de la construction de 2,400 maisons et de 800 appartements, ainsi que d'un centre d'achat au sud du chemin Trans-Canada.

C'est sur ces terres qui faisaient partie du terrain actroyé par Lord Selkirk à Mgr Provencher et qui fut par la suite occupé par les Soeurs Grises qui y opéraient la ferme Youville et qui devenait ensuite la ferme Speers, où plusieurs grands champions de la race équine ont connu des jours heureux, que Ladco creusera 4 lacs autour desquels s'élèveront des maisons de luxe. Plusieurs ponts pour les piétons permettront la promenade autour des lacs; l'on pense même à y transporter des poissons pour ajouter à l'agrément de ces lacs qui auraient une superficie d'environ 35 acres. Il y aura aussi des terrains de jeux et de parc, quatre écoles élémentaires et une secondaire. On estime le coût de ce projet à $60 millions et les travaux débuteront cette année. Ils pourraient s'échelonner sur une période de 10 ans.

M. le maire a signé le contrat avec les officiers de Ladco, MM. Frieson et Lamb, et il leur souhaita tout le succès possible dans leur entreprise.

Ceux-ci à leur tour remercièrent la Ville pour toute la coopération reçue durant les longues négociations qui ont abouti à ce projet, et invitèrent le conseil, les chefs de départements et la presse à un diner dans la salle La Vérendrye de l'hôtel Fort Garry.

Comités et commissions

Voici la liste des comités et commissions votée par le 58e Conseil de St-Boniface pour l'année 1965:

Comités permanents

Finance: Warman, Guyot, Couture, Van Belleghem et Hart.

Travaux publics: Lonergan, McGurran, St-Hilaire, Ursel et Softley.

Eau et électricité: Van Belleghem, Guyot, Couture, Hart et Warman.

Feu: Ursel, McGurran, Lonergan, St-Hilaire et Softley.

Santé et licences: McGurran, Lonergan, St-Hilaire, Ursel et Softley.

Législation et réception: Guyot, Couture, Van Belleghem, Hart et Warman.

Comités spéciaux

Propriétés de la ville, etc.: Hart, Guyot, Couture, Van Belleghem et Warman.

Circulation et transport: Couture, Guyot, Van Belleghem, Hart et Warman.

Personnel et administration: Softley, McGurran, Lonergan, St-Hilaire et Ursel.

Bien-être social: St-Hilaire, McGurran, Lonergan, Ursel et Softley.

Commissions

Unité sanitaire: H. W. Mayor, McGurran, Couture et Ursel.

Dépositaires du fonds d'amortissement: Warman, Edgar Fourneaux et Fred Lees.

Commission de police: H. W. Mayor, McGurran, Softley, Maurice Vachon (1) et Alphonse Larivière (2).

Commission des parcs: H. W. Mayor, Guyot, Couture, St-Hilaire, Hart, Warman, L. Newson, Lucien Guénette, G. Guilbault, R. Gilbert et R. E. Nosworthy.

Commission de la bibliothèque publique: Softley, Ursel, Don Craw, Sr, Mlle Léonie Guyot, Ev. R. Gagnon, Mme Eileen Sutherland, Mme Nina Rolfe et Mlle Yolande Gendron.

Bureau des aviseurs de l'urbanisme: Hart, Guyot, Cliff. Smith, Gabriel Soulodre, Léo Hervo et Herb D. Till.

Commission du musée: Hart, St-Hilaire, Ls.-M. Besant, Marius Benoist, Jos. Vermander, Gord. K. J. Adey, Fred J. Murray, Henri Létourneau et Mlle Clémentine Combaz.

Comité du centenaire: McGurran, Lonergan, Van Belleghem, Ursel, Warman, Herb. Sparrow, Mme Irène Lane, Gabriel Soulodre, T. R. Johnston et Léo Hervo.

Délégués

Protection des rivières et cours d'eau, Autorité No 1: H. W. Mayor.

Bureau du progrès industriel du Grand-Winnipeg: Warman.

Association manitobaine des bonnes routes: Lonergan et Couture.

Union des municipalités du Manitoba: Guyot et St-Hilaire.

Bureau d'entretien des égouts: St-Hilaire.

Association urbaine du Manitoba: McGurran et Lonergan.

Le 4 janvier avait lieu la 1ère réunion des comités permanents de la Ville de Saint-Boniface. Le comité de finance recommandait le paiement des cotisations à la Man. Good Roads Assoc., au montant de $20.00, et à la Fédération des maires et municipalités, au montant de $564.00.

Plusieurs recommandations des vérificateurs furent étudiées par le comité de finance qui recommande que certains amendements soient faits à la charte de la Ville.

Le Heather Curling Club cherche un terrain pour s'établir, car leur établissement actuel fera place à un centre d'achats; ils demandent à la Ville de leur louer un terrain à l'angle sud-ouest des rues Youville et Yardley avec 220 pieds sur la rue Youville; ils y construiraient un bâtiment d'environ $250,000; ce terrain est actuellement loué au club de St-Boniface qui apparemment doit s'en départir, mais comme les arrangements ne sont pas encore terminés, la Ville ne peut accéder à leur requête immédiatement.

Le club de curling de St-Pierre demande la permission de venir chercher de l'eau à Saint-Boniface pour maintenir une belle surface glacée sur leur rond. L'eau de St-Pierre, dit-on, possède des qualités curatives remarquables qui donnent une surface rugueuse à la glace. Les échevins recommandent d'accorder cette permission, si elle peut contribuer à la formation de futurs champions.

A lundi prochain.

L'Union Nationale Française accueille dans la joie la venue de l'année '65

31 décembre, dernier jour de 1964 . . . Comme chaque année, les membres de l'Union Nationale Française se sont réunis pour fêter le départ de l'An 64 et accueillir l'An 65, en leur salle, 191, avenue Provencher, avec tous leurs amis.

Le réveillon a encore cette année rassemblé, dans une atmosphère bien française, plus de 180 privilégiés, car faute de place, le comité a dû refuser avec regret beaucoup d'amis. Mais cela ne se reproduira plus, car dès maintenant, on parle d'une salle immense qui a été louée pour le 14 juillet et le Jour de l'An prochain . . .

Dans la salle, aux murs couverts de belles affiches de France, on pouvait remarquer à la table d'honneur: M. Damien Giordani, consul de France; M. Pierre Fontaine, président des Anciens combattants français, M. André Joubert, président de l'Alliance Française, Mme S. Etsell, présidente des Dames Auxiliaires, M. M. Couture, président du Cercle Ouvrier, et son épouse, entourant notre président, M. E. Gourbil, et son épouse.

Après un mot de bienvenue du président et les voeux chaleureux de M. le Consul de France, notre infatigable animateur, M. Christian Schmitt, présenta la table d'honneur et déclara la soirée officiellement ouverte. L'on attaqua joyeusement et promptement un succulent repas au poulet rôti arrosé de bons vins de France.

Bientôt, aux sons entrainants de notre orchestre, on put voir tourbillonner les couples joyeux qui s'empressèrent à minuit sonnant de former une chaîne en chantant "Ce n'est qu'un au revoir . . ." et de se souhaiter "la bonne et heureuse année", puis les couples inlassables continuèrent à s'amuser jusqu'à trois heures du matin, au milieu de batailles de serpentins, de jeux et de gags, etc.

Mais il fallait se quitter. Après avoir écouté les hymnes nationaux, tous se séparèrent joyeux, satisfaits de cette soirée où la bonne entente régna. On pouvait entendre de nombreuses personnes se dirent: "A l'année prochaine".

Un grand merci aux membres du comité des fêtes pour cette soirée inoubliable et parfaite et à tous nos amis, nous disons merci de votre appui et nous les invitons tous à venir célébrer la fête des Rois le 9 janvier aux sons d'un nouvel orchestre.

Le Comité de l'U.N.F.

Sts-Martyrs-Canadiens

Félicitations sincères à la fameuse chorale qui a eu l'honneur de se faire entendre à CJOB la veille de Noël au soir. M. Victor Morin, maître de chapelle, dirigeait le chant pour cette demi-heure de beaux cantiques en français. Ce fut un charme pour l'oreille et un régal pour l'âme.

La Caisse populaire ouvrira dorénavant tous les vendredis soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30. On espère ainsi plaire à beaucoup plus de gens.

La Ligue des Femmes Catholiques, à la réunion générale du jeudi 14 janvier, aura comme invité d'honneur, M. l'abbé Pageault. Il traitera de la nouvelle liturgie, changements qui auront lieu au mois de mars. Invitation de venir en grand nombre se renseigner sur ce sujet d'actualité.

PETITE NOTE

Le président et le Comité de l'Union Nationale Française remercient tous les membres de leurs témoignages de sympathie à l'occasion de la perte douloureuse de notre président d'honneur à vie, M. Pierre Chabalier, décédé le 26 décembre 1964.

L'hon. E. Davie Fulton, C.P., C.R.



chef du parti conservateur en Colombie-Britannique et ex-ministre de la Justice du Canada,

adressera la parole en français et en anglais lors d'une réunion de l'Association Fédérale progressiste-conservatrice qui aura lieu à 2 h. p.m., le samedi 16 janvier, dans l'Auditorium Notre-Dame, 299, avenue Cathédrale.

M. Fulton sera l'hôte de M. Vaughan L. Baird, de St-Norbert, durant son séjour à Winnipeg.

Clercs-servants de la cathédrale

Comme nous vous l'avons annoncé dans la chronique précédente, les Clercs-servants, avec la coopération de la J.E.C. du collège, ont invité quelques familles à un souper au gymnase du collège.

La journée s'annonçait bien. Le soleil riait tandis que les nuages se dispersaient. Depuis le matin, tous ces jeunes aux coeurs vaillants préparaient les paniers de Noël et les transportaient au foyer du collège. On se hâtait puisqu'on devait avoir fini avant l'arrivée des invités. A 3 h., les automobiles étaient en route pour recueillir les familles qui se trouvaient trop éloignées ou trop nombreuses.

Pendant ce temps, personne ne chômait. Le décor du gymnase et de l'arbre de Noël, ainsi que la préparation de la salle académique pour le film "Swiss Family Robinson", se poursuivaient.

A 4 h., un brouhaha remplissait la salle; les invités, même les petits "haut comme trois pommes", attendaient avec impatience le commencement du film. Au dehors les "bourdons" n'avaient pas arrêté leur vol. La nourriture et la vaisselle pour le souper n'étaient pas encore là . . . Hubert, Denis et Jim visitèrent en vitesse les Soeurs de la Présentation pour la salade, l'hospice pour les patates, la maison provinciale des Soeurs Grises pour la délicieuse dinde, les Soeurs Oblates pour les tartes. Après cette course effrénée, assiettes et tasses se placèrent comme par enchantement sur les tables; et les épouses des syndics, Mme Jos. Chaput et les demoiselles de la J.E.C. se préparèrent à satisfaire les appétits des petits et des grands . . . même celle de Roger.

Tandis qu'on débarrassait les tables, les chants et les jeux s'organisaient. Petits et grands, parents et enfants y participèrent avec enthousiasme. Jimmy, Hubert et même Denis, avec l'aide de quelques Pères du collège, y mêlaient leurs voix pour donner un résultat digne des plus belles chorales.

Enfin, le Père Noël arrive. Les uns craintifs, les autres avec sans-gêne s'approchèrent pour recevoir bonbons et joujoux. Et une à une, les familles, après avoir reçu leur panier, nous quittaient emportant un bon souvenir de cette rencontre avec ces jeunes aux coeurs vaillants. Pour nous c'est une belle expérience que nous espérons revivre l'an prochain.

En terminant nous remercions sincèrement M. l'abbé M. Deniset-Bernier qui, par sa présence, nous a stimulés à vivre l'idéal que nous nous sommes fixé, et qui nous a donné l'occasion de vivre cette expérience; M. Camille Phaneuf, président de la St-Vincent de Paul, qui nous a toujours encouragés à travailler de notre mieux en coopération avec sa société, et tous ceux et celles qui ont coopéré au succès de l'entreprise.

Denis COLLETTE,

Commission scolaire de la Division de St-Boniface

Les commissaires de la Division scolaire de St-Boniface no 4 se sont réunis le lundi 4 janvier lors de l'assemblée inaugurale pour l'année 1965.

Etaient présents les anciens commissaires MM. Georges M. DeCruyenaere et Paul Marion ainsi que les nouveaux commissaires MM. M. A. Mc Ouat, George Andrich et C. E. Huot.

Après le serment d'office par les nouveaux commissaires il y eut élection des officiers. M. George M. DeCruyenaere fut réélu président de la commission scolaire et M. C. E. Huot, vice-président.

Furent nommés présidents des différents comités: Finances, M. Paul Marion, qui l'an dernier en était vice-président et président du comité du personnel; Edifices, M. Martin A. Mc Ouat, nouveau membre de la Commission scolaire; Personnel, M. George Andrich, nouveau membre; Matériel et Equipement, M. C. E. Huot, nouveau membre.

PETITE NOTE

M. le Dr et Mme Wilfrid-A. Pinsonneault, de Drayton, D.N., Etats-Unis, désirent annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille (7 livres et 9 onces) à l'hôpital général St-Boniface le 4 janvier.

L'enfant sera baptisée au Précieux-Sang par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, le samedi 9 janvier, sous les noms de Nicole-Sylvie-Marie. Les parrain et marraine seront M. et Mme Roger Deslandes, de St-Jean, Québec, remplacés par M. le Dr et Mme Georges Sabourin. La porteuse sera Mlle Marie Bissonnette, infirmière licenciée de l'hôpital St-Boniface et amie de la maman.



259, rue Marion, Saint-Boniface, Man.

Journée d'étude de musique sacrée à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg

La Commission Liturgique de l'archidiocèse de Winnipeg patronnera une session d'étude de musique sacrée pour guider les responsables de musique d'Eglise dans leur préparation aux prochains changements dans la liturgie. Le R. P. Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Institut de Musique Sacrée à l'Université d'Ottawa, dirigera ces journées d'étude.

Deux dates ont été choisies pour cette session d'étude, le samedi 23 janvier, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m., et le dimanche 24 janvier, de 3 h. à 9 h. p.m., dans le nouvel auditorium de l'Académie Ste-Marie à Winnipeg. Le programme sera le même les deux jours, mais on espère ainsi attirer un plus grand nombre d'auditeurs. Bien que d'abord destinée aux professeurs de musique sacrée, aux directeurs de chorale et aux organistes, cette journée d'étude sera certainement d'une très grande utilité à beaucoup d'autres personnes intéressées, par exemple les membres des chorales paroissiales, et aussi les membres du clergé et les religieux et religieuses.


R. P. Jules Martel, O.M.I.

Le besoin d'une telle direction s'est fait sentir surtout chez ceux qui doivent avoir une parfaite compréhension et obtenir une efficace réalisation de la Constitution conciliaire de la Liturgie, aussi bien que chez ceux que concerne directement la préparation et l'exécution de la musique sacrée. L'article 114 de la Constitution dit que "le trésor de la musique sacrée doit être préservé et développé avec grand soin. Les chorales doivent être diligemment encouragées, mais les évêques et autres pasteurs des âmes doivent s'efforcer d'assurer que, chaque fois que l'action sacrée doit être célébrée avec le chant, toute la communauté des fidèles doit pouvoir contribuer par la participation active qui lui revient de droit." Et l'article 115 rappelle l'importance de la formation liturgique pour tous ceux qui ont un rôle quelconque à jouer dans la musique sacrée: les professeurs, les chantres et aussi les compositeurs.

Un autre domaine d'importance pour les musiciens d'Eglise, c'est la nouvelle musique que nécessite l'introduction de la langue populaire dans maintes parties de la liturgie, surtout dans la messe. C'est surprenant à quel point beaucoup de nouvelle musique est déjà disponible, mais les musiciens d'Eglise ont besoin d'une bonne direction pour pouvoir choisir le matériel qu'il faut.

Pour obtenir ce but, le Père Martel est éminemment apte à servir de guide pour diriger avec précaution les efforts des musiciens d'Eglise. Il a reçu son entrainement musical à l'Institut Pontifical de Musique Sacrée à Rome et à l'Institut Grégorien de Paris. De plus il s'est acquis une enviable réputation comme l'un des plus dynamiques et appréciés directeurs de chorales au Canada. Il est aussi membre de la Commission nationale de Liturgie sacrée.

Certains détails de la journée d'étude de janvier restent à préciser, mais les lecteurs intéressés à y participer peuvent déjà, en attendant de plus amples renseignements, donner leur nom ou demander des précisions au R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., 597, avenue Bannatyne, Winnipeg (SPruce 4-5863) ou à M. l'abbé S. A. Jaworski, 846, avenue Burrows, Winnipeg (JUstice 9-5583).

Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Dû à la construction d'un système d'égout et d'eau le long de la rue Marion, à St-Boniface, les automobilistes doivent, depuis le lundi 4 janvier, effectuer un détour à la rue Marion.

Un ingénieur de la circulation a fait savoir que la rue Marion étant fermée à la circulation allant vers l'est, entre les rues Des Meurons et Youville, les conducteurs de véhicules doivent effectuer un détour à partir de la rue Kenny jusqu'à la rue Horace, rouler sur la rue Horace jusqu'à la rue Youville et de là reprendre la rue Marion. Une allée de circulation à sens unique sur la rue Marion reste ouverte à la circulation allant vers l'ouest.

L'ingénieur invite les conducteurs de véhicules à se servir, si possible, d'autres chemins, car les virages sont assez difficiles sur la route du détour.



Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

Déjà le premier semestre de l'année colombienne est terminé. Il y a eu plusieurs activités très intéressantes. Les présidents des différents comités des Six Points ont fait des merveilles avec leurs projets même avec la coopération plus ou moins active de frères supposément intéressés à la Chevalerie. Certainement avant de reprendre la deuxième tranche de l'année colombienne en janvier, chacun pourrait se permettre de faire un examen, une revue sérieuse de **"ses activités au Conseil depuis juillet 1964"**. Les officiers de notre Conseil n'ont pas manqué d'initiative, de trucs, d'invitations pressantes pour nous intéresser à nos affaires . . . lettres . . . chroniques . . . pancartes . . . radio . . . activités de toutes sortes . . . Le regret ne serait qu'un mot vide s'il n'était suivi du mot . . . résolution. La résolution ferme d'apporter au Conseil non seulement l'appui moral mais aussi un appui tangible qui est fait d'actions.

Le frère Aumônier profite de cette occasion pour souhaiter à tous ses frères chevaliers une sainte année "d'avant - garde"; une prise de conscience sérieuse avec les problèmes d'Eglise, avec les activités du Conseil, avec toutes les demandes que la Chevalerie impose aux gentilshommes d'un Conseil. Qu'il y ait moins de "martyrs" de "persécutés" et surtout moins d'indifférents dans le Conseil. Le travail d'équipe exige toujours de l'unité, de la fraternité, de la charité. Je souhaite que les officiers du Conseil continuent avec le même enthousiasme leur travail dans la Chevalerie au deuxième semestre; que les présidents des différents comités se fassent aider d'avantage par leurs confrères; que les frères chevaliers se décident ou continuent à faire valoir leurs talents comme ils se doivent de le faire dans une organisation catholique, fraternelle et patriotique; que toutes les dames des Chevaliers du Conseil soient encore des coopératrices fidèles et sincères . . . soyez assurées, mesdames, que le Conseil apprécie votre aide précieuse en tout temps . . . que Dieu vous bénisse et vous garde. A tous les Chevaliers du Conseil et à tous les Chevaliers des autres Conseils: En avant marchons, soldats du Christ, à l'Avant-Garde.

DIMANCHE, le 24 janvier, tous les frères Chevaliers sont invités au déjeuner-communion qui aura lieu à Stony Mountain. Occasion unique de faire un court stage au pénitencier sans encourir le risque d'être expulsé de la Chevalerie. Le départ à 7 h. 30 a.m. au Club St-Michel, ave Cathédrale. Les places sont limitées, alors hâtez-vous de donner votre nom au frère Marcien Duhamel ou au Grand Chevalier, le frère Gérard Rousseau.

APRES-TOUT souhaite à tous et chacun, une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

APRES-TOUT.

La Bible vous parle

Donne-t-on à Dieu des leçons de sagesse, à Celui qui juge les êtres d'en-haut? (Job 21, 22)

M. Pierre-Isidore Chabalier a été inhumé au cimetière de St-Boniface le 29 décembre

La mort de M. Pierre-Isidore Chabalier, survenue le 26 décembre dernier à l'hôpital général St-Boniface, prive la communauté franco-manitobaine d'un de ses membres les plus distingués. Pas surprenant que les témoignages de condoléances à la famille en deuil aient été si nombreux et si éloquents.

M. Chabalier est né au hameau de Laubarnès, dans le canton de Cheyiard L'Evêque, département de la Lozère, le 30 juillet 1885. Après ses études à Laubarnès et à Mende, il commençait sa carrière d'instituteur à Paris, mais un an après il émigre au Canada. Il enseigne d'abord à l'école Plessis, paroisse du Sacré-Coeur, Montréal (1905-1910), puis à l'école Jacques-Cartier, à Québec (1911-1912). C'est au cours du fameux premier congrès de la langue française à Québec en 1912 qu'il entend l'appel de Mgr Dugas et prend la décision de venir ici à St-Boniface où il enseignera, à l'école Provencher, de 1912 à 1950, c'est-à-dire jusqu'au moment de sa retraite tant méritée.

Dès le début de la guerre 1914-18, il avait répondu avec grand patriotisme à l'appel aux armes pour la défense du pays natal. Il part donc avec le premier contingent de Français du Canada, il joue son plus grand rôle comme brancardier sur divers champs de bataille, il est porté tué à l'honneur, mais pendant que les paroissiens de Cheylard L'Evêque assiste à ses funérailles il est plus prosaïquement prisonnier des Allemands. Cette triste période dure du 13 juillet 1916 au 23 décembre 1917. Dès sa libération il réintègre l'armée française et part de nouveau pour le front, terminant la guerre à Salonique, en Grèce.

Il épouse en 1919 Eugénie Bouquet, aussi de la Lozère, avant son retour à St-Boniface

M. Pierre-Isidore Chabalier

où il reprend son rôle d'instituteur à l'école Provencher. En plus de son dévouement inlassable à la cause de l'éducation, il multiplie les actes de dévouement humble et efficace au sein de nombreuses organisations: Cercle Molière, Branche centrale des Réservistes Français (branche no 15 de la Légion Royale Canadienne), Union Nationale Française, Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, chorale de la basilique de St-Boniface, fanfare La Vérendrye, Alliance Française, organiste au Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface, etc. Que ce soit comme président, secrétaire, membre de l'exécutif, toujours il se fit remarquer par son dévouement inlassable, ses talents multiples, son efficacité remarquable, son humilité vraie.

Heureusement qu'il put occasionnellement retourner en France où il revoyait toujours avec grande joie les membres de sa famille. Que d'émotion souleva en lui, par exemple, sa rencontre en 1954 avec son frère Jean-Baptiste, évêque de Pnom-Penh, capitale du Cambodge, alors région de l'Indochine française, entre le Sud Viet-Nam et la Thaïlande! Les deux frères ne s'étaient pas revus depuis 1904. Professeur de théologie, puis supérieur de grand séminaire en France, Jean-Baptiste était sacré à Rome en 1939. La guerre de 39-45, puis la guerre d'Indochine ne facilitèrent certainement pas les rencontres fraternelles. Mais cette rencontre de 1954, si courte fut-elle, causa une grande joie à M. Chabalier qui aimait en rappeler souvent le souvenir devant ses amis intimes. Mgr Chabalier est décédé en 1955 dans le pays même où il exerça un apostolat si fructueux.

M. Chabalier laisse pour pleurer sa perte son fils Joseph, sa bru Alice (née Mignot), quatre petits-enfants, Louise, Marc, Claire et Pierrette, ainsi qu'un frère à Nimes, France, et une soeur, Rosa, qui habite toujours à Laubarnès où tant de souvenirs familiaux subsistent. Car la famille Chabalier était nombreuse, et les deuils se sont multipliés au cours des années. Ici à St-Boniface Mme Chabalier est décédée en 1951.

Les prières d'usage furent récitées au salon mortuaire Coutu par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la basilique-cathédrale, le soir du 28 décembre, en présence d'une foule très nombreuse de parents et d'amis. On remarquait tout particulièrement la présence de l'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et député de St-Boniface, de M. Damien Giordani, consul de France, de l'honorable Alfred Monnin, de M. Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, de M. Raymond Bernier, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, de représentants des Vétérans français, de l'Union Nationale Française, des Dames Auxiliaires, de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges (dont le curé, le R. P. Germain de Clerck), de l'école Provencher, du mouvement coopératif franco-manitobain, etc.

Les funérailles eurent lieu le lendemain matin, 29 décembre, dans la basilique de St-Boniface. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, présida les cérémonies, accompagné à l'autel du R. P. Germain, capucin, comme diacre, et de M. l'abbé Gérard Lambert, comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Adrien Raimbault, Gilbert Mignot, Léon Cancade, Henri Orieux, Joseph Demarcke et Henri Jounot. MM. Gérard Desmarais et Christian Schmidt portaient, successivement, les drapeaux des Vétérans français et de l'Union Nationale Française. Les diverses associations qui ont tant profité du dévouement du défunt étaient fortement représentées dans la nef, mais il faut souligner tout particulièrement la présence de très nombreux compatriotes français de M. Chabalier qui a contribué pendant des années à faire progresser leurs diverses organisations nationales. Dans le choeur avaient pris place des prêtres diocésains, des religieux, et on remarquait la présence de religieuses de diverses communautés dans la foule des fidèles. La chorale de la paroisse exécuta à la perfection une messe en parties.

Immédiatement après la messe et le libera, M. Giordani fit l'éloge du défunt, rappelant surtout ses qualités de persévérance, de travail toujours bien fait, de dévouement humble, d'efficacité. M. Chabalier, que notre pays a décoré officiellement au mois d'avril 1962 par les mains de Son Exc. M. Francis Lacoste, alors ambassadeur de France au Canada, a tellement mérité durant sa vie que ce n'est pas seulement sa propre famille qui est en deuil aujourd'hui, mais toute la communauté française du Manitoba.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

Sincères condoléances aux parents et amis du défunt qui, si souvent au cours de sa vie, fut un correspondant de **La Liberté et le Patriote.**

L'amour parfait bannit la crainte, parce que crainte implique châtiment: celui qui craint n'a pas l'amour parfait. (I Jn 4, 18)

Nouveautés à la bibliothèque

— II —
(suite)

BEAUX-ARTS

708 — Grote, Ludwig. **European Paintings in German Art Galleries.** Munich, Prestel Verlag.

708 — London, National Gallery. **National Gallery, London.** London, Oldbourne Press.

708 — Hubbard, R. H. **European Paintings in Canadian Collections. Earlier Schools.** Toronto, Oxford University Press.

709.01 — Fraser, Douglas. **Primitive Art.** Garden City, N.Y., Doubleday.

735.22 — Goldscheider, Cécile. **Rodin, sa vie, son oeuvre, son héritage.** Les Productions de Paris.

745.5 — **Les cahiers du savoir-faire. Revue trimestrielle.** Ed. Sélection J. Jacobs.

745.52 — Janvier, Jacqueline. **Travaux en feutrine pour tous les âges.** Ed. Sélection J. Jacobs.

745.58 — Borglund, E. **Avec de la paille.** Ed. J. Jacobs.

745.58 — Galst, Annie. **Travaillons avec du Raphia.** Ed. Sélection J. Jacobs.

745.58 — Galst, Annie. **Tressons avec du rotin.** Sélection J. Jacobs.

745.58 — Kroncke, G. **Avec du Raphia synthétique.** Ed. Sélection J. Jacobs.

745.59 — Erlandsen, I. M. **Tisser et coudre avec des perles.** Sélection J. Jacobs.

759 — Guitry, Sacha. **Cent merveilles.** Raoul Solar.

759 Réf. — Look. **The Story Behind The Painting.** New Yok, Cowles Magazines & Broadcasting.

759 — Wentinck, Charles. **Histoire de la peinture européenne.** Verviers, Belgique, Gérard & Co.

759.4 — Huyghe, René, **Gauguin.** Flammarion.

759.6 — **Dali.** Les Editions du Chêne.

759.9492 — **Vincent Van Gogh.** Londres, Ed. Phaidon.

791.43 — Jacob, Evariste-C., frère, I.C. **Le cinéma et l'adolescent.** Montréal, Fides.

791.43069 — Moussinac, Léon. **Serge Eisenstein.** Ed. Seghers.

791.43069 — Lacassin, Francis. **Louis Feuillade.** Ed. Seghers.

791.43069 — Coursodon, Jean-Pierre. **Keaton et Cie; Les Burlesques américains du muet.** Ed Seghers.

791.43069 — Chapier, Henry. **Louis Malle.** Ed. Seghers.

799.1 — Burnand, Tony. **Pêche en eau douce.** Hachette.

799.2 — Burnand, Tony. **Chasse à tir.** Hachette.

LITTERATURE

814.5 — Hemingway, Ernest. **Paris est une fête.** Gallimard.

c840 — Tougas, Gérard. **Histoire de la littérature canadienne-française.** Presses Universitaires de France.

c844.9 — Thériault, Yves. **Si la bombe m'était contée.** Montréal, Ed. du Jour.

c847 — Gagnon, Alphonse. **Une lune de trop.** Montréal, Ed. du Jour.

GEOGRAPHIE

910.45 — Moscow, Alvin. **Le drame de l'Andrea Doria.** Robert Laffont.

917.14 — Blanchard, Raoul. **Le Canada français.** Presses Universitaires de France.

HISTOIRE

940.3 — Genevoix, Maurice. **Ceux de 14. I: Sous Verdun. J'ai lu.**

940.3 — Hughes, H. Stuart. **Histoire de l'Europe contemporaine.** Verviers, Belgique, Gérard & Co.

940.3 — Thomson, George Malcolm. **. . . Et ce fut la grande guerre (24 juillet-4 août 1914).** Robert Laffont.

940.53 — Ball, Adrian. **Le dernier jour du vieux monde (3 septembre 1939).** Robert Laffont.

940.53 — Trevor-Roper, H. R. **Les derniers jours de Hitler.** Calmann-Lévy.

943.086 — Noguères, Henri. **Munich ou la drôle de paix (29 septembre 1938).** Robert Laffont.

944.36 — Bastié, Jean. **Paris en l'an 2000.** Sédimo.

946.081 — Rossif, Frédéric. **Mourir à Madrid.** Verviers, Belgique, Gérard & Co.

962.15 — Bar-Zohar, Michel. **Suez ultra-secret.** Fayard.

BIOGRAPHIE

92 — Deich, Friedrich. **Cahier d'un psychiatre.** La Table Ronde.

92 — Ducasse, André. **La grande mademoiselle, 1627-1693.** Hachette.

92 — Fabrègues, Jean de. **Le sillon de Marc Sangnier. Un tournant majeur du Mouvement social catholique.** Librairie Académique Perrin.

92 — Hardouin, Rosa. **La Prodigieuse confiance de J.-B. Cottolengo (3 mai 1786-30 avril 1842).** Namur, Belgique, Ed. du Soleil Levant.

92 — Jean XXIII, pape. **Journal de l'âme. Ecrits spirituels.** Ed. du Cerf.

92 — Lacombe, Olivier. **Gandhi ou la force de l'âme.** Plon.

92 — Merton, Thomas. **Journal d'un laïc.** Ed. Albin Michel.

92 — Simenon, Georges. **Je me souviens.** Presses de la Cité.

92 — Youssoupoff, Félix, Prince. **La fin de Raspoutine.** Union Générale d'Ed.

92-C — Estienne, Yvonne. **Une flamme dans le vitrail. Souvenirs sur Mgr Ghika.** Ed. du Chalet.

ROMAN

R — Beaty, David. **Escale de nuit.** Presses Pocket.

R — Caldwell, Erskine. **Un p'tit gars de Georgie.** Gallimard.

R — Chessman, Caryl. **Face à la justice.** Presses Pocket.

R — Dessi, Giuseppe. **Le déserteur (Il Desertore).** René Julliard.

R — Duché, Jean. **Elle et lui.** Ed. J'ai lu.

R — Keyes, Frances Parkinson. **La grande tradition.** Presses Pocket.

R — Lagerlof, Selma. **Gosta Berling.** Presses Pocket.

R — Misraki, Paul. **L'éclat du verre.** Flammarion.

R — Pinsonneault, Jean-Paul. **Les terres sèches.** Montréal, Ed. Beauchemin.

R — Raynal, François. **La blanche hirondelle.** Ed. Jules Tallandier.

R — Raynal, François. **L'homme de San Francisco.** Ed. Jules Tallandier.

R — Raynal, François. **Marie des solitudes.** Ed. Tallandier.

R — Raynal, Henri. **Aux pieds d'Omphale.** Jean-Jacques Pauvert, éditeur.

R — Sandre, Yves. **Marie des autres.** Ed. du Seuil.

R.P. — Apestéguy, Pierre. **Les hold-up de Véuns.** Librairie Arthème Fayard.

R.P. — Apestéguy, Pierre. **Une fusée pour Vénus.** Librairie Arthème Fayard.

R.P. — Apestéguy, Pierre. **Vénus au Texas.** Librairie Arthème Fayard.

R.P. — Apestéguy, Pierre. **Vénus flirte avec la mort.** Lib. Arthème Fayard.

R.P. — MacLeod, Ruth. **Des plongeons dans le lac.** Lib. des Champs-Elysées.

R.R. — Bernanos, Georges. **Nouvelle histoire de Mouchette.** Plon.

R.R. — Dostoievski, Fédor. **L'éternel mari.** Ed. Albin Michel.

R.S. — Anton, Emil. **Les mains ouvertes.** Ed. du Dauphin.

R.S. — Dartey, Léo. **Mon trésor.** Ed. Jules Tallandier.

R.S. — Dartey, Léo. **Pierre et Françoise.** Ed. Jules Tallandier.

R.S. — Dartey, Léo. **Rivale lointaine.** Ed. Jules Tallandier.

R.S. — Dartey, Léo. **Le serment dangereux.** Ed. Jules Tallandier.

R.S. — Delly. **Fille de Chouans.** Ed. Jules Tallandier.

R.S. — Delly. **Rue des Trois Grâces.** Ed. du Dauphin.

R.S. — Magali. **Le miraculeux voyage.** Ed. Jules Tallandier.

(à suivre)



Canada Safeway Limited annonce que M. Leo Noonan vient d'être nommé gérant du magasin Safeway à l'angle des rues Marion et Braemar, à St-Boniface, après avoir occupé le même poste au magasin Safeway de Fort Frances, Ont., depuis neuf ans. M. Noonan, né à Perth, Ont., en 1921, revient de fait à St-Boniface où il épousait, il y a quelques années, Thérèse Blanc, fille de M. et Mme Georges Blanc, de cette ville. Père de trois enfants, il était, jusqu'à son départ de Fort Frances, membre du conseil des Chevaliers de Colomb de cette ville. Le nouveau gérant saura bien servir la clientèle saint-bonifacienne.

* * *

L'Association à l'oeuvre

Activités culturelles

Le mercredi 24 février prochain, à 8 h. p.m., la troupe "Le tréteau de Paris" présentera une pièce de choix au théâtre Playhouse à Winnipeg.

En effet, cette troupe composée d'artistes de renom présentera au public franco-manitobain la pièce célèbre "L'annonce faite à Marie" de Paul Claudel.

Les billets sont en vente au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, à St-Boniface, aux prix suivants: $3.50, $2.50, $1.50.

Les étudiants pourront se procurer des billets d'admission au tarif spécial de $1.00.

L'Association d'Education se fait un agréable devoir d'insister auprès de tout franco-manitobain qu'il assiste à cette représentation de choix organisée sous le patronage de M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg. M. le consul de France, qui ne néglige aucun effort pour nous faire goûter aux activités culturelles françaises, a réussi ce tour de force d'obtenir qu'une troupe parisienne vienne se produire chez nous. Nous lui en sommes très reconnaissants et l'en remercions vivement.

Nous ne pouvons laisser passer une occasion comme celle-là de nous retremper dans nos valeurs culturelles françaises, et les Franco-manitobains se doivent de remplir le théâtre Playhouse le 24 février prochain. Le succès de cette représentation s'annonce bien puisque, avant qu'aucune publicité n'ait été faite, de nombreux billets sont déjà vendus. Il n'y a pas de temps à perdre, et les intéressés sont invités à acheter leurs billets, sans tarder, au secrétariat de l'Association d'Education.

Départ

Mlle Jeannette Billard, de Cornwall, Ontario, qui était entrée au service de l'Association d'Education en septembre 1963, en qualité de secrétaire-adjointe, a terminé son travail au secrétariat le 15 décembre dernier.

Mlle Billard, bilingue parfaite et institutrice qualifiée, fut une employée exemplaire et particulièrement dévouée et compétente. L'Association d'Education la remercie très sincèrement pour les précieux services qu'elle a rendus aux Franco-manitobains pendant son séjour parmi nous et lui souhaite de se réadapter rapidement à l'ambiance de la "ville du blé d'Inde" où elle est retournée.

Mlle Denise Pelletier, de St-Boniface, a pris la relève de Mlle Billard au secrétariat de l'Association d'Education. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

CLUB DES 200

$100.00

M. Joseph Pelletier, St-Boniface

$25.00

Commission scolaire, St-Lazare
Commission scolaire, Craig Siding
M. O. Desaulniers, St-Jean-Baptiste
Dr P.-E. LaFlèche, Winnipeg
District scolaire, Ste-Amélie
Dr H. Ducharme, St-Vital
M. Clément Benjamin, St-Boniface
M. Joseph Sylvain, Le Pas
District scolaire, St-Norbert
Anonyme
Soeurs de la Présentation, Laurier
District scolaire consolidé, Ste-Anne
District scolaire consolidé, St-Jean-Baptiste
M. Josaphat Doyon, Bruxelles
Chevaliers de Colomb, Ste-Anne
M. l'abbé B. Bélanger, St-Boniface
Anonyme
M. J.-E. Grandmont, St-Norbert
Division scolaire, St-Boniface no 4
Anonyme
M. l'abbé J.-M.-A. Sabourin, Greenwood, N.-E.
Division scolaire de la Rivière Seine
Librairie Lumen
Anonyme
District scolaire consolidé de Laurier
Dr R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac

Le Comité de publicité de l'A.E.C.F.M.

Démission de Me Armand Dureault

Me Armand Dureault, avocat, de St-Boniface, qui occupait les fonctions de magistrat et juge de la cour juvénile, a présenté sa démission au Procureur-général de la province pour se consacrer entièrement à la pratique du droit.

Depuis le mois de juillet 1962, Me Dureault siégeait aux assises hebdomadaires de la cour de police et de la cour juvénile à Steinbach desservant le Manitoba sud-est. Il eut aussi l'occasion de remplacer occasionnellement le magistrat Henri Lacerte, de St-Boniface.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man.,
le 2 janvier 1965.

Messieurs,

Comme je crois que votre publication hebdomadaire est le meilleur porte-parole des gens d'expression française au Manitoba, j'ai cru bon de m'adresser à vous pour faire la remarque qui suit: on a récemment placé un panneau indicateur à l'aérogare locale laissant savoir aux automobiles qu'ils entrent maintenant sur la propriété de l'aéroport **Internationale** de Winnipeg.

Il est difficile de comprendre comment une faute aussi flagrante ait été commise et j'aimerais suggérer que vous attiriez l'attention du Département du Transport à ce sujet pour que l'on s'occupe de faire la correction nécessaire.

Sincèrement,

Gaétan DROLET,
18, rue Heather,
St-Boniface, Man.

Seconde ordonnance de l'Episcopat canadien

Concernant l'emploi de la langue vivante dans la Liturgie

Conformément aux dispositions de la Constitution conciliaire sur la Liturgie (art. 22, par. 2, art. 36, par. 3 et 4, art. 40 et art. 54) et du Motu proprio "Sacram liturgiam" (art. 9 et 10);

selon la recommandation faite par la Commission épiscopale de Liturgie du secteur français et du secteur anglais (Instr., n. 45);

l'Assemblée plénière de l'Episcopat canadien, réunie le 16 avril et le 3 octobre 1964, a pris les dispositions suivantes, respectivement confirmées par le Saint-Siège, le 15 juin et le 10 novembre 1964.

I — LA MESSE

Article I

A toutes les messes célébrées en présence de fidèles, les textes suivants pourront être lus ou chantés en langue vivante:

a) **Rites d'entrée:** l'Introït, le Kyrie, le Gloria et la collecte.

b) **Liturgie de la Parole:** les leçons, s'il y en a, l'épitre, le graduel, l'Alleluia, le trait et la séquence, l'évangile, la "prière des fidèles" et le Credo.

c) **Offertoire:** l'antienne de l'offertoire et l'oraison sur les offrandes (secrète).

d) **Canon:** le dialogue de la préface et le Sanctus.

e) **Rite de communion:** l'invitatoire du Pater. le Pater et l'embolisme qui suit (Libera nos quaesumus), le Pax Domini, les trois Agnus Dei, l'Agnus Dei et le Domine non sum dignus qui précèdent la communion des fidèles, la formule "Corpus Christi", l'antienne de communion, la postcommunion et l'oraison "super populum".

f) **Conclusion de la messe:** l'Ite Missa est, Deo gratias (Benedicamus Domino, Deo gratias, Requiescant in pace) et la bénédiction finale.

g) **Les dialogues et les acclamations suivantes:** Dominus vobiscum, Et cum spiritu tuo, Pax vobis, Oremus, Gloria tibi Domine, Sursum corda — Habemus ad Dominum, Gratias agamus Domino Deo nostro, Dignum et justum est, Pax Domini sit semper vobiscum, Et cum spiritu tuo, Corpus Christi.

Article II

a) Les traductions en langue française approuvées par l'Episcopat, à l'exclusion de toutes autres, sont les suivantes:

1—les traductions contenues dans le Missel bilingue d'autel, préparé par la Commission Episcopale internationale de langue française 1;

NOTE: 1. Voir en annexe les traductions des textes de l'Ordinaire de la messe.

2—les traductions contenues dans le Lectionnaire complet, préparé par la Commission Episcopale internationale de langue française.

b) Les traductions en langue anglaise approuvées par l'Episcopat, à l'exclusion de toutes autres, sont les suivantes:

1—les traductions contenues dans le Altar Missal, publié pour le Canada par Benzinger Brothers

2—les traductions des lectures, épitres et évangiles contenues dans la New Confraternity edition of the Scriptures;

Article III

a) L'approbation des mélodies pour les textes chantés en langue vivante par le célébrant et les ministres sacrés sera donnée par l'Assemblée plénière de l'Episcopat.

b) Sauf disposition contraire, l'approbation des mélodies pour les autres textes chantés en langue vivante sera donnée par la Commission épiscopale de Liturgie.

c) En conséquence, on n'utilisera les chants liturgiques en langue vivante qu'au fur et à mesure que leurs mélodies auront été approuvées; les chants qui n'auront pas reçu cette approbation devront entre-temps être chantés en latin selon les mélodies actuellement en usage.

Article IV

a) L'emploi de la langue latine demeure obligatoire pour tous les textes de la messe qui ne sont pas mentionnés à l'article I de la présente Ordonnance.

b) L'emploi de la langue vivante autorisé dans cette Ordonnance ne s'étend pas aux messes célébrées privément (missae privatim celebratae), c'est-à-dire en l'absence de fidèles.

Article V

Dans les assemblées liturgiques dont les fidèles sont d'une autre langue que le français ou l'anglais, surtout dans les assemblées d'émigrants, dans les paroisses nationales et dans d'autres cas analogues, il est permis, avec le consentement de l'Ordinaire du lieu, d'employer la langue connue de ces fidèles, dans une traduction légitimement approuvée par l'autorité ecclésiastique territoriale compétente pour cette langue.

Article VI

On pourra utiliser les six préfaces propres suivantes déjà accordées à l'Eglise de France: les préfaces de l'Avent, du Jeudi Saint, de la Fête-Dieu, de la Toussaint, de la Dédicace et de saint Jean-Baptiste.

Article VII

a) Pour assurer la participation active des fidèles à la célébration eucharistique, on leur enseignera les textes en langue vivante qui les concernent et les mélodies qui y correspondent, à mesure qu'elles auront été approuvées.

b) Les dimanches et les jours de fêtes, on favorisera la messe chantée qui est la forme la meilleure de la célébration eucharistique.

c) Les textes latins et les mélodies usuelles du chant grégorien pour l'Ordinaire de la Messe continueront d'être enseignés (Const., art. 54).

II — LES AUTRES SACREMENTS

Article VIII

a) On pourra employer la langue vivante dans tous les textes du baptême des enfants et des adultes, de la confirmation, de la pénitence, de la distribution de la communion, de l'onction des malades et du mariage.

b) On pourra également employer la langue vivante dans tous les textes des funérailles, des bénédictions et des autres sacramentaux du Rituel.

c) Aux funérailles, tant que des mélodies n'auront pas été approuvées pour les chants liturgiques en langue vivante, on utilisera les chants latins (textes et mélodies) actuellement en usage.

Article IX

a) Les traductions en langue française approuvées par l'Episcopat, à l'exclusion de toutes autres, sont celles que contient le Rituel latin-français publié par la Commission épiscopale de Liturgie de la C.C.C., secteur français.

b) Les traductions en langue anglaise approuvées par l'Episcopat, à l'exclusion de toutes autres, sont celles que contient la nouvelle édition du **Collectio Rituum**, publiée par Bruce, Liturgical Press, Benzinger, Catholic Book Publishers.

Article X

Pour la célébration du mariage en français, on utilisera le nouveau rituel français publié par la Commission épiscopale de Liturgie de la C.C.C., secteur français.

Article XI

La présente Ordonnance entrera en vigueur le 7 mars 1965.

La Conférence Catholique Canadienne
† Geo B. Flahiff, C.S.B.,
Archevêque de Winnipeg,
Président.

Par mandement de Son Excellence Monseigneur le Président,
Mgr John A. Carley, P.D. — Abbé Charles-E. Mathieu,
Secrétaires généraux de l'Episcopat.
Ottawa, le 21 décembre 1964.

ANNEXE

I — Acclamations

1. Le Seigneur soit avec vous. — Et avec votre esprit.
Que la paix soit avec vous. — Et avec votre esprit.
2. Prions le Seigneur.
3. Gloire à toi, Seigneur.
4. Elevons notre coeur. — Nous le tournons vers le Seigneur.
Rendons grâce au Seigneur notre Dieu. — Cela est juste et bon.
5. Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous.
Et avec votre esprit.
6. Le Corps du Christ. — Amen.
7. Allez, dans la paix du Christ. — Nous rendons grâce à Dieu.
Bénissons le Seigneur. — Nous rendons grâce à Dieu.
Qu'ils reposent dans la paix. — Amen.

II — Chants de l'ordinaire

1. Seigneur, prends pitié.
O Christ, prends pitié.
Seigneur, prends pitié.

2. Gloire à Dieu, au plus haut des cieux,
et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce, pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père,
Toi qui enlèves le péché du monde, prends pitié de nous;
Toi qui enlèves le péché du monde, reçois notre prière,
Toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es le Très-Haut: Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père. Amen.

3. Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible.
Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ,
le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles:
Il est Dieu, né de Dieu,
lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé, de même nature que le Père;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes et pour notre salut,
il descendit du ciel;
Par l'Esprit-Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce-Pilate,
Il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Ecritures,
et il monta au ciel; il est assis à la droite du Père
Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit-Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie;
il procède du Père et du Fils;
Avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts et la vie du monde à venir.
Amen.

4. Saint! Saint! Saint! le Seigneur, Dieu de l'univers!
Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire.
Hosanna au plus haut des cieux.
Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.
Hosanna au plus haut des cieux.

5. Agneau de Dieu, qui enlèves le péché du monde,
Prends pitié de nous. (Donne-leur le repos).
Agneau de Dieu, qui enlèves le péché du monde,
Prends pitié de nous. (Donne-leur le repos).
Agneau de Dieu, qui enlèves le péché du monde,
Donne-nous la paix. (Donne-leur le repos éternel).

III — Autres textes

1. Prions.
Comme nous l'avons appris du Sauveur,
et selon son commandement, nous osons dire:

2. Notre Père qui êtes aux cieux,
que votre nom soit sanctifié,
que votre règne arrive,
que votre volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien,
pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés,
et ne nous laissez pas succomber à la tentation,
mais délivrez-nous du mal.
Amen.

3. Délivre-nous, Seigneur, du mal passé, présent et à venir.
A la prière de Marie,
la sainte et glorieuse Mère de Dieu, toujours Vierge,
de tes saints Apôtres Pierre et Paul, de saint André,
et de tous les saints,
accorde la paix à notre temps:
Que ta miséricorde nous soutienne,
afin que désormais nous soyons libérés du péché
et préservés de tout malheur.
Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,
qui vit et règne avec toi dans l'unité du Saint-Esprit,
car il est Dieu pour les siècles des siècles.
Amen.

4. Voici l'Agneau de Dieu,
qui enlève le péché du monde.
Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir;
mais dis seulement une parole
et je serai guéri.

5. Que Dieu tout-puissant vous bénisse,
le Père, le Fils et le Saint-Esprit.
Amen.

Selon M. Séraphin Marion

Le bilinguisme quitte les sentiers du sens unique

OTTAWA (Le Droit) — Le bilinguisme quitte les sentiers du sens unique. Le monologue, trop longtemps synonyme de l'action des francophones en terre canado-anglaise, se transforme au grand jour, sur la place publique, en un dialogue riche de promesse et de vie.

Autant de constatations faites par M. Séraphin Marion, professeur émérite de la faculté des arts de l'Université d'Ottawa et membre de la Société royale du Canada, qui entrait d'une tournée d'un mois dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Ambassadeur du Conseil de la vie française en Amérique M. Marion fit alors le point sur "la révolution pas tellement tranquille du Québec", auprès des anglophones, et développa "les motifs d'espérance", auprès de ses compatriotes francophones.

Aux Anglo-Canadiens, il a dit: "Attention, la réalité existe", et aux Canadiens d'expression française, il a répété: "Confiance, demain est là!"

Besoin du Québec

Rencontré le 23 décembre M. Marion révélait comment, partout, au coeur même des bastions anglophones canadiens, on sentait le "besoin véritable du Québec" pour la survie du Canada tout entier.

"Le séparatisme et le mouvemnt créditiste ont indéniablement mis le Canada français au fronton de la vérité crue du Canada, de confier M. Marion.

"La révolution pas tellement tranquille au Québec a réellement éveillé tout le Canada au fait français d'un océan à l'autre. Les anglophones s'interrogent à qui mieux mieux De toute part, on s'enquiert de ses possibilités, de sa concrétisation, de ses conséquences, de ses promesses mêmes. Pour les anglophones, le problème du séparatisme se confond complètement avec toute l'acuité de la situation malheureuse offerte comme lot aux groupes minoritaires d'expression française.

"D'autre part, la même révolution ou prise de conscience québécoise a fortement marqué la minorité française de l'Ouest. Elle a en quelque sorte mis au ban son complexe d'infériorité et a pris place comme partie composante de la nation canadienne-française.

"En un mot, d'ajouter M. Marion, la révolution québécoise a complètement transformé l'atmosphère canadienne. La minorité francophone a relevé l'échine, elle ne marche plus le dos courbé, tandis que la majorité anglophone fait des efforts considérables, même généreux, pour engager le dialogue.

"Enfin, le français aboutit à quelque chose", pourrait être la constatation générale des francophones souvent noyés dans la marée anglicisante, d'expliquer M. Marion.

A ses compatriotes d'expression française, il souligna l'à-propos pour chacun de maintenir son enracinement, son attachement et sa virilité à l'endroit du fait français, de la langue française qui est d'ailleurs première pour chacun, au moment même où les Anglo-Canadiens s'attellent à la connaissance du français, langue seconde pour eux tous, en définitive.

Ses auditoires

A ses auditoires, tantôt français, tantôt anglais, M. Marion rappelait que "le Canada français, c'est un peuple qui n'aurait pas dû survivre sur le plan humain et qui a survécu en dépit des statisticiens" et que "le séparatisme, profondément enraciné au Québec, séduit aujourd'hui les jeunes sans restrictions et quelques adultes; que ce mouvement profond n'est aucunement un monopole québécois et qu'au delà de cinquante pays agissent de façon analogue."

"Le séparatisme peut aussi se définir à la fois comme une substantifique moëlle ainsi qu'une périphérie où se donnent rendez-vous les extrémistes et les terroristes, dit-il aussi.

Sa tournée

St-Boniface, Régina, Maillardville, Victoria et Edmonton écoutèrent M. Marion, soit en anglais, soit en français, selon les groupes qui se réunirent dans les salles publiques, les locaux paroissiaux, les couvents et écoles, aussi bien qu'à l'Université de Victoria et autour des tables de banquets lors des congrès des Canadiens français des provinces anglophones.

Quittant la tribune de conférencier, M. Marion s'adressa aux radiophiles sur les ondes des postes francophones de St-Boniface, d'Edmonton, de Gravelbourg et de Saskatoon.

Son apparition sur le petit écran de télévision de Winnipeg, de Régina, de Vancouver et d'Edmonton ne laissa personne indifférent.

Toujours il réclama un juste traitement à l'endroit de la minorité française, il prôna la concrétisation "du français pour les Canadiens français", alors même que l'engouement populaire anglophone, à l'heure présente, est bel et bien "du français pour les Anglo-Canadiens."

Un retour

Conférencier éminent et homme de lettres recherché, pédagogue averti et historien vif, M. Marion n'en était pas à ses débuts au cours de cette tournée dans les provinces anglophones. Il y a quelque quarante ans, il faisait une tournée identique, cette fois sous les auspices des Canadian Clubs, et parlait de "l'unité canadienne et la Confédération."

Espérance

Ne confondant en rien "statistiques", "avenir", "réalité" et "Providence", M. Marion est confiant qu'entretenir des motifs d'espérance quant au sort de la minorité française est plus que permis.

Dans plusieurs milieux, il a été à même de constater comment "organisation" est un mot de douze lettres dont savent témoigner avec adresse les Canadiens français.

On ne se contente plus de réclamer des gouvernements, on se consacre à revaloriser pleinement ce lot précieux que sont "nos écoles paroissiales françaises ou bilingues", selon l'appellation, en démontrant toutes les possibilités d'être non seulement pour les francophones mais aussi pour les anglophones bien disposés.

Cet apport, qui est bien nôtre, c'est-à-dire "nos écoles" serait même en voie de devenir, en voie d'être considéré sous un angle nouveau où l'enrichissement culturel de tous pourrait en tirer un heureux parti.

Les universités, les écoles normales, et combien de gens de ces milieux donnés sont en quelque sorte prêts à faire de ces biens, si longtemps et encore constamment "quêter" en vain du groupe majoritaire, une manne susceptible de contribuer à cimenter la réalité canadienne dans tout son contexte, d'expliquer M. Marion.

Aux Etats-Unis

A peine rentré de l'Ouest canadien, M. Marion, qui est aussi directeur de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, était appelé à parler du "Canada français en Ontario", à deux institutions américaines, soit le collège Le Moyne et le couvent-école secondaire Maria Regina de Syracuse.

"Partout, auprès de la minorité française aussi bien dans l'Ouest canadien qu'aux Etats-Unis, on sent le rôle magnifique, l'action pertinente, dont le Conseil de la vie française est l'animateur, de conclure M. Marion.

"Cette tournée ne sera certainement pas vaine, du moins je l'espère, confie-t-il dans une dernière poignée de main, de toute façon je n'hésiterais aucunement à la recommencer."



La fête de l'Epiphanie est dramatisée en Espagne par l'apparition des "Trois Mages" en chair et en os. Ces messieurs apportent des trésors aux petits Espagnols, en ce jour, contrairement à la tradition américaine qui favorise Noël, pour l'échange des cadeaux. L'on reconnait, selon l'usage, sur la photo, Gaspard, Melchior et Balthasar.

Paul VI défend l'Action catholique

ROME (CCC) — Le Pape a reçu les membres du Comité central de l'Action catholique italienne et leur a parlé de l'apostolat des laïcs, déclarant notamment:

"Nous n'ignorons pas les critiques et les accusations que l'on adresse à l'Action catholique, expression pour certains, d'une conception 'cléricale', c'est-à-dire fermée, intéressée, pragmatique de l'enseignement catholique, résidu d'une mentalité intégriste stérile, qui aurait épuisé sa fonction historique, conservatrice et réactionnaire, incapable de comprendre les formes culturelles et sociales qui interprètent les tendances de fond de l'évolution humaine. Nous n'ignorons pas non plus les pièges qui sont tendus aux catholiques et à tant de jeunes et de travailleurs pour qu'ils adhèrent soit à des mouvements de protestation contre des personnes de notre camp, soit à des mouvements de sympathie vers des idéologies et des institutions opposées à la religion et à la conception chrétienne de la vie, ou pour qu'ils collaborent avec des forces culturelles et sociales, extrêmement dangereuses, toujours guidées par leur propre intérêt.

"C'est pourquoi nous n'hésitons pas à réaffirmer la nécessité de votre fonction pour la défense et l'affirmation du nom catholique, dans sa signification authentique."

La femme enceinte doit fumer très modérément

LONDON, Ontario. (PC) — Selon un psychiatre de London, Ont., une femme enceinte qui fume court deux fois plus de risques de mettre au monde un bébé atteint d'arriération mentale et ce risque est trois fois plus grand si la mère fume plus d'un paquet de cigarettes par jour.

Le Dr Seifried Koefler, surintendant adjoint de l'Institut de recherche psychiatrique pour enfants, a dit qu'une récente enquête a démontré une augmentation de cas de mortalité et un plus grand nombre de maladies dans cette catégorie d'enfants qui sont également plus difficiles à traiter.

Le Dr Koegler a ajouté que le risque de fausse-couche est deux fois plus grand dans le cas d'une femme qui fume beaucoup durant sa grossesse. Ce spécialiste et un autre collègue ont étudié l'histoire de cas de cent bébés. Sur ce nombre, les médecins furent en mesure de dire lesquels de ces enfants avaient des mères ayant l'habitude de fumer et jusqu'à quel point. Le Dr Koegler a souligné que l'alcool produit le même effet dans plusieurs cas.

Des religieuses portent un costume moderne

OKLAHOMA CITY (CCC) — Une photographie fait, ces jours-ci le tour de la presse. Elle montre deux Ursulines de l'université McGuinness à Oklahoma City (Oklahoma, Etats-Unis). Des Ursulines vêtues d'une jupe agréable à l'oeil (et non pas d'un costume destiné plutôt à balayer la poussière des rues) et d'une blouse blanche élégante. Les "oeillères" ont naturellement disparu: elles ne sont plus de mise alors que les soeurs doivent parfois prendre place au volant d'une voiture.

Les uns ont parlé de "New look"; les autres ont dit: "Mais, ce ne sont plus des religieuses". Et cependant, l'antique problème garde toute sa valeur: "L'habit ne fait pas le moine". Pie XII déjà avait demandé aux religieuses d'adapter leur costume à l'époque contemporaine et aux exigences de leur apostolat actuel.

Parfois on a entendu parler de fidélité aux traditions et aux coutumes vénérables. Des distinctions ont été faites entre l'habit de sortie et l'habit de choeur. D'autres ont pu se moderniser en adoptant la mode de leurs grands-mères.

La tentative des Ursulines des Etats-Unis semble donc un essai courageux de mettre en pratique la parole du Pape. Leur costume est celui d'une femme de 1964. Les soeurs portent des souliers tels qu'on les porte actuellement. Les bas ne sont plus tricotés et en laine. La jupe est noire et descend un peu au-dessous du genou. Une blouse blanche et un boléro bleu complètent le tout. Rien de religieux? Si, cependant: sur le boléro, la devise de la congrégation: "only for the glory of God" (Seulement pour la gloire de Dieu). Et — autre nouveauté — on s'aperçoit que les religieuses ont des cheveux, et bien coiffés encore, des cheveux qui ont fait l'objet d'une mise en plis, voire d'une permanente, des cheveux comme les portent les femmes de 1964.

Les deux religieuses en question sont heureuses de cet essai. Soeur Stephen et Soeur Immaculata, qui enseignent toutes deux à l'université, ont commencé d'être enfin des femmes du 20e siècle. Soeur Immaculata a dit qu'elle s'était enfin dépouillée de "sa cuirasse", tandis que Soeur Stephen a ajouté qu'elle se sentait redevenue un "être féminin" et qu'elle pouvait beaucoup mieux et beaucoup plus commodément accomplir tous les travaux qui sont exigés des femmes de notre temps.

Les réactions chez les religieuses d'autres congrégations qui sont à la même université sont divergentes, mais en général positives. L'une d'entre elles a déclaré: "Je prie pour que nous soyons les prochaines". Une autre, en revanche, a déploré que l'habit ne portait plus trace de "renoncement".

Il s'agit d'un essai, d'une expérience. La Mère Charles McGrath de Paola, Supérieure des Ursulines, a souligné qu'il fallait faire un essai pratique. En août 1965, les religieuses décideront si elles veulent adopter définitivement la jupe et la blouse.

Mais, ne s'agit-il pas là d'un "aggiornamento"? Le Concile, en effet, veut adapter l'Eglise au monde moderne . . .

Belle sorée offerte par les élèves de La Salle à l'occasion de la collation des diplômes

LA SALLE — Le lundi soir 21 décembre, les élèves de l'école consolidée de St-Hyacinthe étaient en liesse. A la salle paroissiale avait lieu le beau concert de Noël, ainsi que la distribution des diplômes et des prix de français et de catéchisme. Chants, musique instrumentale ou ensemble rythmique, saynètes, danses, monologues, etc. ne cessèrent d'égayer les parents et amis présents.

Le tout fut rendu avec beaucoup de talent aux vifs applaudissements des spectateurs. Les participants à cette séance, sous l'habile direction de M. René Toupin, s'acquittèrent donc avec honneur de leurs rôles variés.

Le clou de la soirée fut l'arrivée du jovial Père Noël, personnifié par M. Denis Rochon, qui, par ses joues rouges et colorées, témoignait de la rigueur du froid nordique. C'est avec entrain qu'il fit son entrée au son de la cloche. L'auditoire se joignit à lui pour chanter des cantiques de Noël. Comme par enchantement, il se vit tout à coup entouré d'une marmaille tressaillante de joie. Au pied de l'arbre de Noël, il distribua des bas et des sacs de bonbons à droite et à gauche.

Pour terminer, M. l'abbé G. Poitras, curé, fit ressortir l'opportunité d'une séance bien interprétée. Il encouragea les jeunes aussi bien ceux de langue anglaise à se perfectionner davantage en français. Puis il remercia les institutrices, religieuses et laïques, toujours si dévouées, pour leur magnifique travail.

Les heureux gagnants au tirage des tableaux peints à l'huile par la Rév. Sr Agnès-Noëllie, F.d.l.C., de la Maison Ste-Croix de St-Boniface, furent M. Claude Poirier et Mlle Helena Hoc.

La distribution des diplômes et des prix de français et de catéchisme aux élèves méritants fut faite par M. le curé et M. R. Toupin, ce dernier à titre de représentant de la commission scolaire et de l'A.E.C.F.M. Douze des étudiants qui obtinrent au moins 85 pour cent à l'examen français en mai 1964 méritèrent un diplôme "Grande distinction". Ce sont: Colette Vouriot, Yvonne Labelle, Cécile Simard, Camille Lagacé, Ronald Lavallée, Lucie Lagacé, Annette Lapointe, Réjeanne Vouriot, Jacqueline Lagacé, Joanne Lavallée, Kathleen Murphy et Julien Cormier. Colette Vouriot élève de 3e année, se distingua avec un pourcentage de 95.

Les premiers de chaque classe furent Lucie Lagacé, Johanne Lapointe, Yvonne Labelle, Cécile Simard et Camille Lagacé. Les prix d'instruction religieuse furent attribués comme suit: 8e année, Lucie Lagacé, 99%; 7e, Johanne Lapointe, 94%; 6e, Yvonne Labelle, 97%; 5e, Raymonde Vouriot, 97%; 4e, Ronald Lavallée, 99%.

L'on remarquait dans l'auditoire la Rév. Mère provinciale des Filles de la Croix, Sr Jeanne-St-Vincent, ainsi que M. Edmond Cormier, P.S.S.

Félicitations

Félicitations à l'école consolidée St-Hyacinthe pour l'obtention d'une nouvelle coupe des Caisses scolaires pour la période septembre 1963 à septembre 1964.

Va-et-vient

M. et Mme Omer Comeau ont joui de la présence de leur fils, André, de Calgary, Alta, en promenade pour une semaine à l'occasion de la saison des Fêtes.

M. Edmond Cormier, P.S.S., récemment arrivé de Montréal, était de passage chez ses soeur et frères, Mme Raymond Rochon, MM. Aimé et Lucien Cormier, et autres membres de la parenté, le lundi 21 décembre; sa mère, Mme Sophie Cormier, de St-Boniface, l'accompagnait. Cette visite s'effectuait avant son départ par avion, le 29 décembre, pour le nouveau séminaire du Guatémala, en Amérique centrale.

M. et Mme Gabriel Bernuy jouissent depuis le milieu de décembre d'une température plus clémente en Floride, E.-U., où ils séjourneront durant l'hiver.

Mme Blanche Cormier recevait la visite de ses fils et bru, M. et Mme Denis Cormier, et leur famille, de Calgary, durant le congé de Noël.

MM. et Mmes Pierre et Gabriel Simard, ainsi que M. et Mme Gérard Arbez, se rendirent à Winnipeg, le lundi 28 décembre, pour une réunion familiale chez M. et Mme Georges Cherlet à l'occasion du 20e anniversaire de mariage de ces derniers.

Mme Adélina Hogue eut l'agréable surprise de recevoir, le Jour de l'An, la visite de ses deux petites-filles, Mlles Cheryl et Valérie Hogue, de Montréal. Le père de ces dernières, M. Victor Hogue, les rejoignit le mardi 5 janvier. Les trois voyageurs retournèrent à Montréal par avion deux jours plus tard.

M. Roland Lanoie, étudiant en belles-lettres au collège de St-Boniface, a passé la saison des Fêtes à Montréal et à d'autres endroits touristiques des "pays d'en-haut" dont St-Jérôme, Ste-Adèle, etc. Quatre autres compagnons de classe l'accompagnaient.

Mme Albert Girardin, qui a dû faire un long séjour à l'hôpital général St-Boniface, est actuellement en convalescence à Ste-Anne-des-Chênes chez sa fille, Mme Bibiane Hutlet, et son fils, Gabriel.

M. et Mme Henri St-Godard et leur famille, qui demeuraient au village depuis quelques années, habitent maintenant à St-Vital depuis le début de décembre.

M. et Mme Donald Sedens et Mlle Marie Gendre, de Winnipeg, de retour d'un court voyage en Saskatchewan, passèrent quelques jours chez M. et Mme Rodolphe Gendre.

M. Joseph Daoust, autrefois de Churchill et actuellement domicilié à Pinawa, Man., a rendu visite, lors des congés de Noël et du Jour de l'An, à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Raphaël Lanoie.

Mme H. Bourbonnière, de Lorette, est décédée le jour de Noël

LORETTE — Le jour de Noël, Mme Hector Bourbonnière (née Annette Mondor) est décédée subitement à sa demeure, à l'âge de 49 ans. M. Bourbonnière s'était rendu à la messe de minuit et, à son retour, trouva sa femme morte dans son lit. M. l'abbé E. Fontaine, curé, et M. le docteur se rendirent immédiatement à son chevet. Mme Bourbonnière était de santé chancelante depuis quelques années.

Les funérailles eurent lieu le lundi 28 décembre dans l'église de Lorette. M. le curé chanta le service. Les porteurs étaient des neveux de la défunte, MM. Denis Mondor, Gilles et Renald Ferland, Paul Savoie et Bourbonnière.

La défunte laisse dans le deuil son époux; sa mère, Mme François Mondor; un fils, Philippe, du C.A.R.C. stationné à Chatham, N.-B.; trois filles, Estelle, Joanne et Suzanne; quatre frères, Octave, Emile, Léo et Elie; quatre soeurs, la Rév. Sr St-Luc (Agathe), des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, Mmes Horace Savoie (Rose), D. Huppé (Emilia) et G. Hunt (Thérèse).

Sincères condoléances à cette famille éprouvée.

Remerciements

Les familles Bourbonnière et Mondor désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil. Un merci spécial s'adresse aux Soeurs de St-Joseph, de Lorette et St-Eugène, et au Cercle local des Filles d'Isabelle pour la préparation du goûter servi après les funérailles.

Autre décès

Les paroissiens sympathisent aussi avec M. et Mme Camille Michaud à l'occasion du décès à l'hôpital général St-Boniface de leur fils, Rhéal, âgé de 10 mois.

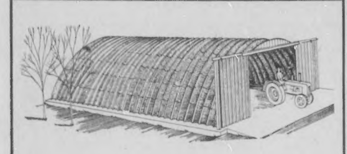
L'enfant, souffrant de la grippe, fut transporté à l'hôpital où l'on découvrit qu'il était diabétique; enfin une pneumonie l'emporta. Outre ses parents, il laisse dans le deuil deux soeurs, Nicole et Rachel.

La messe des Anges eut lieu à 3 h. 30 p.m. et tous les enfants de l'école y assistèrent. Un cantique "O saints Anges, priez pour nous" fut chanté par les élèves, sous la direction de Mme Guy Delionnet, accompagnée à l'orgue par sa cousine, Mlle Jeannine Desautels. Les porteurs étaient des cousins du défunt, Alain Gagnon, Raymond, Léopold et Richard Leclerc, tous âgés de 6 ans.

Va-et-vient

M. et Mme T. Ross sont revenus enchantés d'un voyage à Maillardville où ils ont passé un mois.

M. et Mme Roger Gauthier sont allés par avion à Shefferville passer environ deux semaines avec leurs fille et gendre, M. et Mme D. Mitchell. A leur retour, ils s'arrêteront à Sudbuy, Ont., pour visiter M. et Mme Mitchell, parents de leur gendre.





Voici le pommetier Almey proposé comme Arbre du Centenaire du Canada par l'Association canadienne des pépiniéristes. La Ferme expérimentale de Morden (Manitoba) a effectué et effectue encore de nombreux essais sur le nouvel arbre depuis son introduction en 1945.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff confère le sacerdoce au R. P. E. Paradis, de Dunrea

DUNREA — Le samedi après-midi 19 décembre avait lieu, dans l'église paroissiale, une de ces belles cérémonies religieuses qui laissent un touchant souvenir dans la mémoire de ceux qui ont le privilège d'y être présents, surtout les parents et les paroissiens.

Il s'agissait ici de l'élévation au sacerdoce du R. P. Edmond Paradis, O.M.I., fils de M. et Mme Arthur Paradis, qui commença ses études à l'école du village, sous la direction éclairée des Soeurs Oblates, pour les continuer au Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, et les parfaire ensuite au scolasticat de Lebret.

La cérémonie débuta à 3 h. par l'entrée solennelle du clergé, suivi de Son Exc. Mgr George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, pendant que la chorale rendait avec piété le touchant cantique "Le Seigneur est mon Berger".

Puis Son Excellence officia aux cérémonies préliminaires à l'ordination, ayant comme premier assistant, le R. P. Roland Leclaire, O.M.I., qui représentait le supérieur provincial des Oblats; deuxième assistant, M. l'abbé Roland Lavoie, curé de Laurier; premier cérémoniaire, M. l'abbé C. Halpin, vice-chancelier du diocèse; deuxième cérémoniaire, M. l'abbé K. McDonald, séminariste. Le prêtre assistant pour les cérémonies de l'ordination fut le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., de la mission de McIntosh, Ont., oncle de l'ordinand.

Etaient présents dans le sanctuaire: M. l'abbé Charles Vachon, curé, qui, bien qu'affaibli par la maladie, tint à assister à cette fête par excellence qu'il anticipait depuis si longtemps, MM. les abbés Jacques Bertrand, ancien curé, de St-Vital, D.-J. Desjardins, de McCreary, et A. Seaman, de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Winnipeg, les RR. PP. Lucien Hardy, S.J., du collège de St-Boniface, et Maurice Desautels, O.M.I., du Juniorat, et le R. F. Albin Gervais, O.M.I., encore diacre, mais qui devait recevoir les ordres sacrés le 27 décembre à Bellegarde, Sask.

Les autres Frères Oblats présents dans la nef étaient les RR. FF. Lucien Paradis, de St-Norbert, Raymond Deschênes et Henri Bisson, du collège de Gravelbourg, Sask., Eugène et Denis Boulet, de St-Norbert et Lebret, J. Bruyère, du Juniorat, et autres.

Toutes les cérémonies se déroulèrent dans l'ordre établi par la sainte liturgie, le jeune lévite répétant en même temps que Son Excellence les mêmes prières de la messe. Mais l'une des plus expressives et des plus émouvantes cérémonies fut bien celle où Son Excellence fit toucher au nouvel élu le calice, la patène et l'hostie en disant: "Recevez le pouvoir d'offrir le sacrifice à Dieu, et de célébrer la messe pour les vivants et les morts, au nom du Seigneur. Amen".

Grandeur sublime du prêtre! Ce caractère sacerdotal qu'il reçoit est ineffaçable et il est prêtre pour l'éternité, prêtre et victime. Il tend ses mains vers l'hostie, mains consacrées et bénies qui distribueront le corps sacré de Jésus, qui traceront sur tous la croix des divines bénédictions, qui se lèveront pour pardonner, soutenir ou sauver.

A la communion tous s'approchèrent de la table sainte pour recevoir Jésus-Hostie des mains de Son Excellence et du nouveau prêtre, le père et la mère de celui-ci communiant les premiers des mains de leur fils.

Vers la fin de la cérémonie, Son Excellence, dans une homélie de circonstance, décrivit la grandeur du sacerdoce et les devoirs qui incombent à la famille chrétienne. Puis la procession se reforma pour la sortie pendant que le choeur de chant rendait un vibrant "Quid retribuam Domino".

Ensuite tous se dirigèrent vers la sainte table où le nouveau prêtre-missionnaire, avec une émotion bien compréhensible, fit descendre sur chacun une première bénédiction, commençant par ses bons parents qui ressentaient des joies ineffables, résultant des sacrifices consentis pour l'éducation religieuse et profane du jeune Edmond.

Première messe

Le lendemain, 20 décembre, les paroissiens avaient le bonheur de voir monter à l'autel le nouveau prêtre qui célébra sa première messe, assisté des Pères Leclaire et Gervais comme diacre et sous-diacre.

Le sermon fut prononcé par le Père Leclaire qui, dans une éloquente improvisation sur le sacerdoce, sut développer son sujet avec conviction et toucher le coeur des nombreux fidèles réunis dans le saint lieu.

On dit qu'une ordination dans une paroisse est une semence de vocations sacerdotales ou religieuses; la nôtre en a déjà une quarantaine à son crédit. Puisse le Ciel en susciter d'autres, car la moisson est grande et les ouvriers peu nombreux de par le monde.

Parmi les nombreux visiteurs venus de l'extérieur pour prendre part à ces belles célébrations, on remarquait en plus des membres du clergé et des religieux déjà mentionnés, les Rév. Srs St-Gabriel, Marguerite-du-Sacré-Coeur, Félix-de-Valois, Alphonse-de-Liguori, Marie-Norbert et Marie-des-Oliviers, toutes venant de la Maison-Chapelle, mais dont plusieurs sont natives de cette localité, M. et Mme H. Blanchard, de Val d'Or, Qué., leur fils, Gérald, aviateur stationné à Winnipeg, MM. et Mmes Lucien Guyot et Emile Ménard, de Fannystelle, Léo et Romain Labossière, de St-Léon, M. et Mme Louis Wanlin, M. Albert Fraser, M. et Mme Frédéric Williams, Mme Félix Paradis, M. et Mme Marcel Landry et Mme Joseph Bourbonnière, tous de St-Boniface, M. et Mme Joseph Prescott, de St-Lazare, Mme Jules Boulet, de Regina, Sask., Mme Marcel Boulic, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. et Mme Raphaël Légaré, d'Elie, M. Albert Vachon, d'Oak Lake, et Mlle Gabrielle Boulet, de McCreary.

Les détails sur le banquet donné par la paroisse à cette occasion seront publiés dans une prochaine chronique.

Somerset

(Reçu le 28 décembre)

Décès

M. Rodrigue Lussier est décédé à l'hôpital de Swan Lake le samedi 19 décembre, à l'âge de 82 ans et 4 mois. La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Somerset où fut célébrée la messe de Requiem par M. l'abbé O. Moquin, curé, assisté de MM. les abbés V. Beaulieu, curé de Swan Lake, et R. Prescott, curé de St-Léon, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, MM. Donald et René Lussier, Gérald Bourrier, Paul Rondeau, Bertrand Lussier et Norbert Martel. M. Richard Bourrier conduisait le deuil.

L'enterrement se fit au cimetière de St-Léon. La chapelle funéraire Scharff, de Holland, était en charge des funérailles.

M. Rodrigue Lussier est né à St-Léon le 18 août 1882. Il était le plus jeune d'une famille de neuf enfants. Ses parents vécurent dans l'Est du Canada et aux Etats-Unis avant de s'établir finalement dans le district de St-Léon.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Roma (Mme Fred Bourrier), d'Altamont, Evelyne (Mme Honoré Rondeau), de Winnipeg, Irène (Mme Henry McCarthy), de St-Boniface, et Edith (Mme René Martel), de St-Claude; trois fils, Gérard et Gilbert, de Somerset, et Martial, de Margaret; 27 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. Deux autres enfants, Fabiola et Rodrigue, précédèrent leur père dans la tombe.

Remerciements

Les enfants de feu M. R. Lussier désirent remercier bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, par assistance au service funèbre, offrandes de messes et fleurs à l'occasion du deuil qui vint de les frapper. Un merci spécial à MM. les abbés Moquin et Beaulieu, au Dr G. Mabon et aux gardes-malades de l'hôpital de Swan Lake qui ont assisté la famille lors de ce deuil.

Ile-de-Chênes

Bienvenue

Les paroissiens sont heureux de saluer leur nouveau curé, M. l'abbé M. Dacquay, arrivé depuis le 1er janvier. L'installation de M. le curé a été présidé par M. l'abbé E. Lavoie, curé de St-Pierre, le 3 janvier.

Bienvenue dans cette paroisse à M. l'abbé Dacquay; tous s'efforceront de collaborer afin que son travail apostolique soit plus fructueux.

Remerciements

Un cordial merci à M. l'abbé R. Peters pour avoir si bien desservi la paroisse depuis le départ de M. l'abbé D. McDougall, ancien curé.

Baptême

Deneen-Lyse-Marie, fille de M. et Mme Gilbert Dumontier. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Brisson, de St-Claude.

Hockey

Ile-de-Chênes a visité Niverville pour une partie de ligue, le 29 décembre et a remporté la victoire en comptant 4 buts contre 2 pour Niverville. Gilbert Dumontier a compté deux buts et Eloi Bibeau et Bernard Porteous, chacun un; Gilbert Tilgat a compté deux assistances et Ernest Dumaine, une. Chaque club a eu deux sanctions.

Le 30 décembre, il y eut une partie d'exhibition à La Broquerie. Ile-de-Chênes a été victorieux en comptant 6 buts contre 2 pour La Broquerie. Marcel Leclaire a déjoué le gardien de buts deux fois, tandis qu'Edouard Mondor, Eloi Bibeau, Louis Trudeau et Raymond Dumaine ont eu la chance de compter chacun un but. Il y eut plusieurs sanctions pour les deux clubs.

Le 3 janvier, Lorette est venu rencontrer Ile-de-Chênes pour une partie de ligue. Le résultat fut satisfaisant pour les deux clubs puisqu'ils arrivèrent égaux en comptant chacun 4 buts. Laurent Trudeau a eu la chance de compter deux buts; Gilbert Dumontier et Ernest Dumaine en ont fait chacun un. Cyril Carrière fut le seul à obtenir une assistance. Lionel Tétrault, A. Manaigre, Bernard Bohémier et Carol Laramée comptèrent chacun un but pour Lorette. Il y eut sanctions égales pour les deux clubs.

St-Laurent

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Laurier Gareau, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Bon voyage à M. Napoléon Langelier, qui est allé visiter ses parents et amis dans la province de Québec pendant quelques semaines.

Attention! Invitation à toutes les dames intéressées à venir rencontrer l'économiste ménagère, Mme Pat. Gonlden. Cette réunion aura lieu le mercredi 13 janvier, à 1 h. 30 p.m., à la résidence de Mme Hélène Combot. Faites un effort pour venir en grand nombre. Bienvenue à toutes.

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion des Fêtes: M. et Mme R. Connelly et leurs enfants, de Winnipeg, MM. et Mmes A. Gauthier et Fournier et leurs enfants, de La Broquerie, ainsi que Mlle Hilda Connelly, de Winnipeg, chez M. et Mme Pat. Connelly; Mlle Hélène Kerbrat, accompagnée de son ami, de Vancouver, et le R. P. D. Kerbrat, O.M.I., de St-Boniface, chez M. et Mme Hervé Kerbrat; Mlle Rita Gratton, étudiante au couvent de Ste-Agathe, chez M. et Mme F. Gratton; MM. Darius DeLaronde et Laurent Kerbrat, étudiants au collège Mathieu de Gravelbourg, chez MM. et Mmes Alex. DeLaronde et Yves Kerbrat; MM. et Mmes A. DeLaronde et L. Lampman et leur bébé, de St-Boniface, chez M. et Mme J. Prairie; M. Elphège Perron, de St-Boniface, chez MM. et Mmes A. Perron et F. Gratton; M. et Mme R. Lambert et leur fils, de Winnipeg, ainsi que Mlle Rhéa Chartrand et son ami, de Winnipeg, chez M. et Mme A. Chartrand; MM. Georges et Ronald Buors, accompagnés de leurs amies, Mlles M. Metcalfe et Lafrenière, de Winnipeg, chez M. et Mme Jean Buors; M. Jean Guiboche, instituteur à Kamsack, Sask., chez ses parents et amis et chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme R. Guiboche, de Marthon, Ont.; M. et Mme Jules Allard et leurs enfants, de Winnipeg, chez MM. et Mmes H. Boucher et L. Allard; M. et Mme A. Allard, de Winnipeg, chez M. N. Gaudry et autres parents; MM. et Mmes H. et D. Léost et leurs enfants, de Winnipeg, ainsi que M. et Mme F. Combot et leurs enfants, de St-Eustache, chez M. et Mme J. Léost; M. et Mme Louis Boucher et leurs enfants, ainsi que Mme A. Bisson, de St-Boniface, chez M. et Mme J. Boucher; M. et Mme Phillipot et leurs enfants, de St-Vital, chez M. et Mme H. Combot.

Joyeuses vacances au R. P. P. Lebel, O.M.I., vicaire, qui est allé visiter ses parents dans la province de Québec.

Ste-Amélie

(Reçu le 28 décembre)

Prompt rétablissement à M. Antoine Vandepoele, patient à l'hôpital de Dauphin depuis plus de deux semaines, ainsi qu'à Marcel Corbel, qui s'est fait enlever les amygdales le 17 décembre à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Va-et-vient

M. Albert Verhaeghe, qui travaillait en ville, est revenu chez lui pour les vacances de Noël.

M. Fred Wolchuk, employé à Eldorado Mines, a passé Noël et le Jour de l'An avec son épouse et ses enfants.

M. et Mme René Verhaeghe et leur fille, Marlene, de Dauphin, rendaient visite à M. et Mme Georges Verhaeghe et leur famille, le 20 décembre.

Mme E. Denis et son fils, Réal, ont passé la journée du 19 décembre à Neepawa et ont rendu visite à leur fille et soeur, Yvette, et à son mari.

Sera-ce l'arbre du centenaire?

Le pommetier décoratif Almey, désigné comme arbre du Centenaire du Canada par la Canadian Nursery Trades Association, a besoin d'être greffé sur un sujet rustique pour survivre dans les régions froides du pays.

La Ferme expérimentale de Morden a reçu d'un certain nombre de propriétaires des provinces des Prairies des plaintes à l'effet que leurs pommetiers Almey n'ont pas survécu aux rigueurs d'un premier ou d'un second hiver. A la suite d'enquêtes à ce sujet, on a constaté que les porte-greffes n'étaient pas aussi rustiques que l'avaient d'abord prétendu les experts.

Cette espèce a été soumise à de nombreux essais au Manitoba depuis son introduction par la Ferme expérimentale de Morden, en 1945. A Winnipeg, on en compte un grand nombre de spécimens adultes en pleine forme.

Peu de pommiers résistent aux froids des Prairies à moins qu'ils ne soient propagés sur des sujets rustiques. C'est là un point qu'il faut vérifier avant d'acheter cet arbre proposé pour le Centenaire.

Ste-Agathe

Guignolée

Le 17 décembre, les élèves de l'Institut Collégial organisaient la guignolée à Ste-Agathe et dans cinq paroisses des environs. Tous les groupes furent bienveillamment reçus.

De la nourriture impérissable, des vêtments et un bon montant d'argent furent recueillis. Ces dons divisés furent envoyés au Pérou, au Brésil, au Basutoland et à une mission indienne du Nord manitobain ou quelqu'un de chez nous exerce son dévouement.

Les élèves et les gens, qui répondirent si généreusement à l'appel, méritent des éloges.

Soirée

Les mêmes élèves présentaient un concert de Noël, le mardi soir 22 décembre. Chaque classe de la 9e à la 12e année paraissait dans un numéro particulier. Saynètes, drames et chants se succédèrent harmonieusement à la grande joie des assistants.

Malades

La maladie a frappé durement la paroisse ces derniers temps. M. Alex. Lemoine se remet lentement chez lui d'une opération. Mlle Eliane Lemoine a subi une ablation des amygdales à l'hôpital de Morris et Mme Adolphe Lemoine y est patiente.

Baptême

Le 28 décembre: Joanne-Cécile, fille de M. et Mme Lucien St-Vincent, née le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Hercule Granger, de Stead, oncle et tante de l'enfant.

Powerview

(Reçu le 29 décembre)

Réunion de l'A.P.M.

Le lundi 14 décembre, dans l'auditorium de l'école secondaire de Powerview eut lieu la deuxième assemblée générale de l'Association de Parents et Maitres. Malgré le grand froid, environ 100 membres étaient présents.

M. René Papineau, président de l'Association, ouvrit l'assemblée à 8 h. p.m. avec l'"O Canada", suivi de la prière. Les minutes de la réunion précédente furent acceptées telles que lues par M. L. Laroche.

L'orateur invité, M. Mike Rehaluk, surintendant des écoles indiennes, fut présenté par M. K. Stowell, représentant du Département des Affaires indiennes à Pine Falls.

M. Rehaluk donna un discours très intéressant sur les devoirs des parents et maitres envers les enfants. La coopération entre parents et maitres est essentielle au succès de l'éducation des enfants. Mme Roland Gélinas remercia M. Rehaluk très chaleureusement d'être venu de Selkirk pour rendre ce service.

On accepta à l'unanimité que les réunions aient lieu le deuxième lundi tous les deux mois. La prochaine réunion générale se tiendra le 8 février.

Après l'assemblée, les parents et maitres ont eu l'occasion de se rencontrer tout en dégustant un délicieux goûter servi par les dames de Powerview.

Réunion de la L.F.C.

Le dimanche 13 décembre, une trentaine de dames se réunissaient dans la salle paroissiale pour élire les membres de l'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques que les Dames Auxiliaires avaient décidé de joindre à leur dernière assemblée.

Les dames suivantes furent élues: présidente, Mme Lucien Désilets; vice-présidente, Mme Norman Trudel; comité spirituel, Mme Laurent Berthelette; comité social, Mme J. McLeod; éducation, Mme Charles Niedermayer; office, Mme Arthur Dufour; finance, Mme Nick Pichor; secrétaire-archiviste, Mme Frank Thibodeau; correspondance, Mme Edouard Loiselle; trésorière, Mme Philippe Bouthillier.

Les orateurs invités étaient Mgr Charles Empson, Mmes Dion et Bird qui durent répondre à plusieurs questions posées par les dames.

Après les remerciements d'usage, l'après-midi se termina par un délicieux goûter.

St-Georges

Mariage

Le samedi 19 décembre, à 4 h. p.m., M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé, bénissait, dans l'église paroissiale, le mariage de Mlle Lucille Martel, de St-Georges, à M. Louis Ste-Croix, de Powerview.

Les témoins étaient MM. Elie Martel et Omer Ste-Croix, pères respectifs des époux.

Les religieuses, ainsi qu'un groupe de demoiselles de St-Georges et Powerview et M. Henri Pelland, chantèrent plusieurs cantiques pendant la messe. Mme Carolus Vincent touchait l'orgue.

La mariée portait un deux-pièces en brocart blanc avec accessoires blancs. La demoiselle d'honneur, Mlle Dorothée Martel, soeur de la mariée, était vêtue d'une toilette vert émeraude. M. Henri Lavoie, oncle du marié, était garçon d'honneur.

M. et Mme Ste-Croix résident à St-Georges.

Décès

Les funérailles de Mme Emma Vincent, décédée à la maison Ste-Thérèse d'Otterburne le samedi 19 décembre, eurent lieu le mardi 22 décembre à St-Georges. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé, assisté du R. P. A. Plamondon, O.M.I., de Fort Alexandre, et de M. l'abbé O. Larochelle, curé de Powerview, comme diacre et sous-diacre. L'enterrement suivit au cimetière de la paroisse.

Comme Mme Vincent était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, la quête fut faite par Mmes Georges Dupont et Albert Desautels.

Les porteurs étaient MM. Sylvio et Sylva Chèvrefils, Florent Vincent, Edouard Fisher, Roland Lussier et Roger Gauthier, tous petits-fils de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Francis, de St-Georges, et Rémi, de Notre-Dame-de-Fatima; cinq filles, Mmes Alfred Chèvrefils (Rosalia) et Willie Wilcott (Florence), de St-Georges, Omer Lussier (Laura), de Lac-du-Bonnet, Paul Fisher (Eva) et Léo Gauthier (Adèla), de Powerview; deux soeurs, Mmes Oliva Vinette, de St-Boniface, et Oscar Chagnon, de St-Georges; 40 petits-enfants et 52 arrière-petits-enfants.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Félicien Catellier à l'occasion de la naissance d'un fils le 25 décembre. Il fut baptisé sous le nom de Noël.

Messe de minuit

Les sacrifices que les membres de la chorale de la messe de minuit (qui se composait d'hommes, de dames et d'enfants) se sont imposés pour venir aux nombreuses pratiques furent couronnés de succès; en effet, le tout fut très bien réussi, surtout les cantiques à trois voix mixtes, grâce à la Rév. Sr Marie-du-Sauveur, supérieure, qui dirigea si bien le groupe.





N.-D.-de-Lourdes rend hommage à M. l'abbé Marcel Dacquay

N.-D.-DE-LOURDES — A la demande de Son Exc. Mgr M. Baudoux, M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, vient de quitter la paroisse pour un autre poste.

Une telle nomination causa une surprise profonde. Depuis treize ans, en effet, M. l'abbé Dacquay se dévouait dans la paroisse. Son stage à Lourdes fut marqué par plusieurs améliorations sensibles à l'église même et à la propriété paroissiale: cimetière, salle paroissiale, terrain de jeux. Mais le vrai travail accompli par ce bon pasteur fut surtout dans le ministère auprès des âmes, travail que Dieu seul peut juger, mais qui marqua profondément ses paroissiens par cet esprit d'ordre et de travail, cette piété profonde, cette grande fidélité aux exigences de son ministère sacerdotal rempli avec amour et honneur, avec dignité et assiduité.

Avant son départ, les paroissiens se rassemblèrent à la salle paroissiale pour une soirée d'adieux organisée sous la direction de M. l'abbé R. Bouchard, vicaire. Présentation d'adresses, présentation de bourses offertes par la paroisse et par diverses organisations paroissiales, déclamation, chants, saynète, historique de la paroisse, morceaux de piano, constitua le programme que l'on avait pu réaliser dans un bref délai, mais qui témoignait de la vénération avec laquelle on entourait M. le curé, qui redisait la peine ressentie à l'occasion de son départ, et qui était un hommage de gratitude de la part de tous.

Dans un dernier mot, M. le curé tint à remercier les organisateurs de la soirée et tous ceux qui avaient bien voulu prendre part au programme: la chorale de la paroisse, MM. Henri Roch, Joseph Deroche et Gérald Wanlin, qui présentèrent les hommages de la paroisse et des enfants d'école, MM. Henri Pantel et Gilles Collet, pour leur saynète "Tribulations d'un bedeau", M. le vicaire et les enfants de choeur dans le chant "Monsieur le curé", Mlle Dolorès Ferraton et M. Jérôme Magne pour déclamation et "sermon" de Noël, Mmes Lionel Brisson et Gérard Badiou pour morceaux de piano, MM. Raphaël Vuignier et Pierre Mabon, Mmes M. Bazin et A. Augert pour présentation de bourses, M. René Bosc, animateur de la soirée.

M. le curé remercia aussi tous les syndics avec lesquels il avait travaillé, ainsi que les vicaires qui étaient venus partager avec lui le ministère paroissial. Il exprima également sa gratitude à M. le Dr H. Delaquis qui, comme médecin catholique, joue un grand rôle dans la paroisse en secondant le prêtre et en facilitant son ministère auprès des malades, aux religieuses, aux Chevaliers de Colomb pour leur dévouement à la paroisse, aux instituteurs et institutrices chez qui il avait trouvé pleine collaboration, à ses confrères, MM. les abbés S. Nivon et O. Moquin, pour leurs encouragements, à ses enfants de choeur qui chaque matin l'assistaient à l'autel.

"Je puis vous assurer, de continuer M. le curé, que ce qui s'est fait dans la paroisse s'est accompli avec votre aide, car seul on ne peut rien. La paroisse verra encore de belles réalisations si vous continuez de travailler ensemble . . . Les années passées ici furent de belles années; elles furent pour moi une expérience enrichissante".

Après avoir reçu sa bénédiction, les paroissiens se pressèrent autour de lui pour un dernier au revoir et une dernière salutation.

Tous souhaitent la bienvenue à M. l'abbé Pierre Gagné, nouveau curé.

Jubilé d'or

M. et Mme Louis Dupasquier ont fêté leur 50e anniversaire de mariage, le 29 novembre, entourés de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frère et soeur et quelques amis. Tous les paroissiens leur souhaitent encore de nombreuses années parmi eux.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

(Reçu le 29 décembre)

Voeux

Au début de cette Année Nouvelle, nous formulons nos voeux ainsi. Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous les cercles des Filles d'Isabelle du Manitoba, à nos parents et nombreux amis. Que cette Nouvelle Année soit pour tous une source de joie, de bonheur et de prospérité.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Jeanne Dupras et Oliva Dupasquier, hospitalisées, et à toutes les autres malades à la maison.

Soirées des Fêtes

Un beau groupe de Filles d'Isabelle se rendait le 15 décembre dernier au Foyer Notre-Dame où elles présentèrent aux vieillards un petit concert de Noël. Nous nous sommes toutes réunies dans la salle à manger près du piano et de l'arbre de Noël. On chanta en choeur "Sainte nuit", "Mon beau sapin" et "La cantinière". Mme Thérèse Vuignier nous fit entendre le "Minuit chrétien" en français et en anglais. Sous la direction de Mme Fabiola Brisson, maîtresse de musique, on eut ensuite le bonheur d'entendre deux morceaux d'accordéon par Carole Le Néal, Jacqueline Delaquis et Yvette Beaudry, ainsi que plusieurs duos par de jeunes artistes très habiles et plus que charmantes. Voici les noms de ces petites filles: Jocelyne Le Néal et Marielle Delaquis, Nicole et Jocelyne Deroche, Michelle et Josette Delaquis et Gemma Vuignier.

On distribua ensuite quelques petits cadeaux aux vieillards tout en causant avec eux et échangeant nos voeux d'amitiés. Un merci sincère au comité du foyer pour l'organisation de cette fête.

Le 19 décembre, les Filles d'Isabelle, accompagnées de leurs maris, se réunissaient à la salle paroissiale pour une magnifique soirée organisée par le comité social. Le tout fut un succès. Même le Père Noël, venu du Nord, fut une surprise! Plusieurs prix furent offerts pour les différents jeux, ainsi qu'un prix d'entrée.

Pour clore cette soirée, un succulent goûter-buffet fut servi sur une table bien garnie pour l'occasion. Tous se régalèrent et partirent enchantés. Un gros merci au comité social pour avoir si bien fait les choses et à toutes celles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre.

LA REDACTRICE.

Ile-de-Chênes

(Reçu le 28 décembre)

Hockey

Le 20 décembre, le Club de hockey d'Ile-de-Chênes rencontra New Bothwell dans une partie de ligue. New Bothwell remportait la victoire par 5 à 1. Fernand Brûlé eut l'honneur de compter un but, assisté par Ernest Dumaine.

New Bothwell eut deux sanctions et les jeunes joueurs d'Ile-de-Chênes ont été punis quatre fois.

Le dimanche 27 décembre, Steinbach visita Ile-de-Chênes pour une partie de ligue. Les deux clubs ont compté un but chacun. Louis Trudeau eut le plaisir de déjouer le gardien de buts dans la première période. Abe Friesen a compté un but pour Steinbach.

Il y eut deux sanctions pour Ile-de-Chênes et cinq pour Steinbach.

Ne vous découragez pas les gars!

Chevaliers de l'Autel

Dernièrement, plusieurs enfants de choeur furent reçus "Chevaliers de l'Autel". Ils étaient ravissants à la messe de minuit dans leur soutane blanche garnie de rouge.

Cette amélioration est due aux dévouées religieuses, à M. l'abbé Peters et aussi à tous ceux qui ont aidé au succès des soirées organisées par les Dames de Ste-Anne pour ramasser l'argent nécessaire à l'achat de ces vêtements.



Ci-dessus l'on voit M. Vern McNair, à gauche, du département de l'Agriculture, et M. Lionel Moore, responsable des programmes agricoles de Radio-Canada, région des Prairies, qui indiquent les divers sujets qui sont abordés au cours télévisé "This Business of Farming — 1965". Cette série de programmes agricoles a été donnée à tous les postes de télévision des provinces des Prairies du 4 au 8 janvier, de 10 h. 30 à 11 h. 30 chaque matin. Le réalisateur était M. Gren Bates. (Photo Radio-Canada)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Messe de minuit

Célébrée par le Père provincial, le R. P. Etienne DeBlois, C.S.V., la messe de minuit eut un cachet particulier. Et nous avions une trentaine de visiteurs qui s'étaient joints au personnel du collège St-Joseph et aux religieuses pour fêter la naissance de l'Enfant Jésus. Parmi l'assistance, il nous a fait plaisir de constater la présence de deux Chinois de Formose dont l'un était l'élève du supérieur durant son long séjour en Extrême-Orient et qui poursuit maintenant ses études à l'université de Manitoba. Son compagnon est inscrit à l'université d'Edmonton.

Le réveillon traditionnel a continué la veillée de Noël de la communauté, à la suite duquel nous avons écouté religieusement un disque généreusement offert par notre Père provincial, "La Pastorale des Santons de Provence".

Départ

C'est le 26 décembre, le jour de sa fête patronale, que le Père provincial a mis fin à la visite canonique en s'en retournant à Montréal. Il n'a eu que des éloges à faire sur le climat du Manitoba qui est régulier et sain. Après neuf jours dans la belle neige blanche, il descendait à Montréal à la pluie avec ses conséquences sur les rues, le paysage et les coeurs.

Théâtre

Je profite de cette première édition de l'année nouvelle pour faire quelques révélations au sujet de notre grande pièce que nous avons l'habitude de qualifier de "pièce de fin d'année", quoiqu'elle sera exécutée au mois de mars pour ne pas nuire à la revue et aux examens des derniers mois de l'année scolaire.

En 1953, Marcel Dubé a composé "Zone" pour le festival national du théâtre. Il a remporté un grand succès. La lecture de ce chef-d'oeuvre nous ayant convaincus de sa grande valeur artistique, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur la réalisation au collège d'une pièce de théâtre digne de ce nom.

Mon intention aujourd'hui est de vous révéler les noms de ceux qui interpréteront les personnages du dramaturge canadien-français, Marcel Dubé.

Nous avons dû encore cette année faire appel à l'Institut collégial St-Pierre pour le rôle féminin. C'est Mlle Claire Pilotte qui a été choisie. Ceux qui ont assisté aux différents concours oratoires depuis quelques années ne pourront qu'approuver ce choix. Claire Pilotte partage donc le rôle principal avec Georges Prescott. A remarquer qu'ils sont tous les deux dans le comité local de la Relève de leur école: Claire, présidente; Georges, vice-président.

Les autres membres de la distribution sont Gérald Lavallée, René Pelletier, Paul Ayotte, Donald Trudel, Maurice Fortier, André Trudeau, Bernard Beaudry.

Les pratiques de la séance se font dans les temps libres et les après-midi de congé. Pour donner une idée de l'intérêt apporté à cette pièce, il y a eu deux après-midi complets pendant le congé des Fêtes qui ont été consacrés à des répétitions de scènes plus difficiles.

En tant que directeur et metteur en scène, je tiens à féliciter ici ces jeunes qui se dépensent pour faire briller la langue française de tout son éclat par les moyens que nous mettons à leur disposition.

Résolutions

Au début de l'an nouveau, il est une coutume qui consiste à prendre des résolutions. Puis-je suggérer à tous les lecteurs de cette chronique de se faire un point d'honneur de promouvoir le français dans leur milieu respectif. Il existe une foule de moyens pour celui qui a bonne volonté. Si votre résolution n'est pas encore prise, rappelez-vous, "Mieux vaut tard que jamais".

A.-O. DEPOT, C.S.V.

St-Jean-Baptiste

(Reçu le 28 décembre)

Baptême

Le 20 décembre: Robert-Marcel-Joseph, fils de M. et Mme Rodolphe Comeault. Parrain et marraine, Marcel et Claudette Comeault.

Fête pour les enfants

Le samedi 19 décembre, il y eut grande fête à la patinoire pour environ 450 enfants qui reçurent chacun un cadeau du Père Noël. L'excitation était grande et l'on croit que le distingué visiteur lui-même eut des moments de fatigue durant ces quelques heures parmi cette foule très mouvementée et retentissante.

Sincères remerciements aux Chevaliers de Colomb et à la Chambre de Commerce qui permirent cette fête qui, sans aucun doute, fut un réel succès.

St-Norbert

(Reçu le 28 décembre)

Réunion de l'A.P.M.

La deuxième réunion de l'Association de Parents et Maîtres fut tenue le 15 décembre à l'école élémentaire. Il y eut visite des maîtres dans leur classe respective. Les parents ont pu voir les belles classes très artistiquement décorées pour le beau temps de Noël et constater le travail accompli par leurs enfants.

Vers 9 heures, la réunion proprement dite commença par une courte prière pour les jeunes, récitée par M. l'abbé Campeau, vicaire.

Vint ensuite la lecture du rapport de la secrétaire, Mme Lucille Provost, qui fut secondée par M. Constant. M. Fernand Paquin excusa l'absence de la trésorière, Mme Maquet, qui fut félicité pour la naissance d'un nouveau fils.

Un message spécial de Noël adressé aux Parents et Maîtres et venant de l'ancienne principale, la Rév. Sr Hérauf, maintenant à Rome, fut lu par le président.

M. le président renseigna les présents sur la revue "L'Ami du Foyer". Pour un abonnement à cette revue, s'adresser à Mme Luc Campeau. Il fut question d'un autre livret intitulé "Home and School".

Après que les questions posées furent répondues, la réunion continua par quelques mots de l'invité d'honneur, M. l'abbé L. Beaulieu, au sujet de l'intégration des jeunes dans la société.

Mme Muir remercia M. l'abbé L. Beaulieu au nom de tous et la réunion se termina par une bonne tasse de café, aimablement servie par Mme Cécile Leclaire. La prochaine réunion aura lieu le 13 janvier.

Naissances

A M. et Mme Armand Bisson est né un fils le 14 décembre.

A M. et Mme Bonneteau est né un fils.

A M. et Mme Léon Kenny est né un fils.

A M. et Mme Mangin est né un fils le 26 novembre. Il fut baptisé le 6 décembre sous les noms de Guy - Claude - Joseph. Les parrain et marraine furent M. Denis Garand et Mme Eugénie Garand, oncle et grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Maquet est né un fils.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Chartier, hospitalisée, et à Mme Fernand Paquin, de retour chez elle.

Invitation

Invitation à toutes les dames et demoiselles qui assistent d'habitude à la messe de 8 h. le dimanche à chanter avec le petit groupe de dames qui a déjà fait le premier pas. Prière de prendre place dans les premiers bancs à la gauche de l'autel.

Réception scoute

Le dimanche 13 décembre, Maurice Boissonneault, fils de M. et Mme Oscar Boissonneault, fut reçu scout de la Reine. Il y eut investiture à l'église à 2 h. p.m., suivie d'une petite réception donnée par les parents et amis des scouts et guides.

M. l'abbé A. Hébert, curé, adressa la parole, félicitant Maurice et aussi les chefs. Aurèle Campeau et Dave Pelland. MM. les abbés F. Juneau, aumônier régional, H. Perron, aumônier du secteur Ritchot, et J. Campeau, aumônier des scouts et guides de St-Norbert, ainsi que MM. Albert Lambert, chef du secteur Ritchot, et René Provost, commissaire diocésain, prenaient part à la cérémonie. Les gens de St-Norbert félicitent Maurice et l'encouragent à continuer son beau travail.

Aubigny

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 15 décembre, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion mensuelle à l'école du village. A cause de la température inclémente, plusieurs dames étaient absentes; félicitations à celles qui eurent le courage de s'y rendre.

Chaque comité donna un rapport détaillé de ses activités depuis la dernière assemblée. Les personnes en charge du goûter, de la réception et des décorations lors de la conférence régionale tenue à Aubigny, le 5 novembre, donnèrent un compte rendu de leur beau travail et se méritèrent des applaudissements.

L'invité d'honneur qui devait parler de l'A.M.E.E. ne put se rendre à cause du mauvais temps et remit sa causerie au 12 janvier. Le public est invité à y assister, car ce sujet touche de près chacun et chacune.

Comme d'habitude quand un invité de l'extérieur ne peut se rendre, l'aumônier, M. l'abbé R. Nadeau, curé, vint au secours et sut intéresser par ses réponses aux questions déposées dans la boîte aux questions. Chaque membre est invité à déposer des questions dans cette boîte.

Un bon goûter mit fin à cet entretien et tous se donnèrent rendez-vous pour le mardi 12 janvier. Venez en grand nombre!

Baptêmes

Le 13 décembre: Nicole-Angèle-Marie, fille de M. et Mme Marius Robert, née le 23 novembre. Parrain et marraine, Maurice et Mariette Robert, frère et soeur de l'enfant.

Le 20 décembre: Albert-Claude-Joseph, fils de M. et Mme Léo Chartier, né le 12 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Lauzé, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Arthur Clément, qui perdit son frère, Louis, dans un triste accident le samedi 28 novembre.

Concert de Noël

Le dimanche 20 décembre, les élèves de l'école Provencher montrèrent leur savoir-faire dans un concert bien préparé par les dévouées institutrices. Plusieurs morceaux figurèrent au programme et les musiciens les acteurs, danseuses, déclamateurs, etc. surent divertir toutes les personnes présentes. Un tourne-disques "Haute Fédélité" fut offert à M. le curé en reconnaissance de son inlassable dévouement vis-à-vis des élèves, des scouts, des servants de messe et de tous ses paroissiens.

Un merci spécial et félicitations à tous les responsables pour la réussite de cette belle soirée!

M. Antoine Alarie est décédé à l'hôpital en présence de son épouse et de ses 10 enfants

STE-AGATHE — M. Antoine Alarie est décédé le lundi 4 janvier, à 6 h. 15 p.m., à l'hôpital général St-Boniface. Son épouse, née Théophine Campeau, et ses dix enfants étaient présents, Joseph (O.M.I.) récitant les prières des agonisants. Un autre fils, Laurent (O.M.I.) lui avait administré les derniers sacrements le Jour de l'An, lors d'une recrudescence de la maladie qui l'emporta si rapidement.

Né à Ste-Agathe le 13 juin 1896 d'Adonias Alarie et de Cordélie St-Onge qui élevèrent leurs 16 enfants sur une ferme à 4 milles et demi au sud-est du village (son père était venu de Ste-Anne-des-Plaines, à quelque 30 milles à l'est de Montréal, Qué., en 1887), il fréquenta la petite école rurale jusqu'à 12 ans, moment où il commença sérieusement à travailler sur la ferme paternelle dont il hérita plus tard. Pendant la première guerre mondiale de 1914-18, il fit son service militaire dans l'armée canadienne.

C'est le 11 janvier 1931 qu'il épousa Théophine Campeau, de St-Norbert. Leurs dix enfants, tous vivants, sont: Jean (St-Boniface), Joseph, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, Laurent, O.M.I., professeur au juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, Célestin (St-Boniface), Emilien (qui s'occupe de la terre paternelle), Lucille (Soeur Berthe St-Joseph, Fille de la Croix, institutrice à Aubigny), Jeannine (Mme Albert Courcelles, Ste-Agathe), Berthe (Soeur Jeanne-Lucille, Fille de la Croix, institutrice à St-Adolphe), Mariette (Mme Hubert Caners, St-Boniface) et Thérèse, institutrice à l'école Archwood, rue Archibald, St-Boniface.

Outre son épouse et ses 10 enfants, le défunt laisse pour pleurer sa perte 19 petits-enfants, deux frères, Amédée et Hormidas, trois soeurs, Agathe (Mme Marc Leclaire, St-Adolphe), Antoinette (Mme Mathieu Lemoine, Ste-Agathe) et Berthe (Mme Armand Gratton, Ste-Agathe).

Le défunt fut le papa éducateur par excellence. De plus, il participait activement au sein du conseil local des Chevaliers de Colomb et du groupe des Vétérans.

Les prières d'usage ont eu lieu au salon mortuaire Desjardins, à St-Boniface, jeudi dernier, dans l'après-midi pour la proche parenté et dans la soirée pour les autres parents et très nombreux amis. La dépouille mortelle fut transportée à Ste-Agathe le vendredi matin et exposée dans l'église paroissiale dès 9 h. a.m.

La messe solennelle de requiem fut chantée à 10 h. par Joseph, qu'assistaient à l'autel son frère Laurent, diacre, et son cousin Roland (R. P. Roland Leclaire, O.M.I., professeur au scolasticat du Sacré-Coeur, Lebret, Sask.), filleul du défunt.

(Un compte rendu des funérailles paraîtra la semaine prochaine.)

Powerview

Shower

Le jeudi 17 décembre, une cinquantaine de dames se réunissaient dans la salle Château pour un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Claire Désilets à qui on offrit de nombreux cadeaux. Elle remercia en termes chaleureux toutes les personnes présentes ainsi que les responsables de la soirée, les invitant à lui rendre visite dans sa nouvelle demeure. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Mariage Arnal-Désilets

Le samedi 26 décembre, dans l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé O. Larochelle, curé, bénissait le mariage de Mlle Claire Désilets à M. Richard Arnal. La mariée entra au bras de son père, M. Lucien Désilets. Sa soeur, Danielle était demoiselle d'honneur accompagnée de M. Jules Arnal, frère du marié.

Après la cérémonie religieuse il y eut réception et soirée dansante au "Château". Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus de Fannystelle, de Kenora, et autres endroits, pour l'occasion. Après un court voyage de noces, les nouveaux époux demeureront à Fannystelle, où M. Arnal possède une ferme.

Baptêmes

Le 27 décembre, Renita-Marie, née le 20 décembre, enfant de Denis Duff et d'Adèle Thomas. Parrain et marraine, M. et Mme David Dufour.

Le 3 janvier, Marie-Cécile, née le 7 décembre, enfant de Léo Gauthier et de Della Vincent. Parrain et marraine, Denis et Cécile Gauthier.

Le 30 décembre, Marie, enfant de Robert Knott et d'Eveline Berthelette. Le bébé mourut quelques minutes après le baptême et fut enterrée le 2 janvier. Syncères condoléances au jeune couple.

Décès

Le 29 novembre, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Alex Johnston, pionnier de la place. Son service eut lieu le 3 décembre. Il fut inhumé à Pine-Falls. Il laisse un fils, Bernard, et une fille, Mme William Houston.

Voeux

A tous ceux qui lisent "Powerview", le chroniqueur souhaite une bonne, sainte et heureuse année; souhait très ancien mais toujours nouveau, et fait plaisir au coeur d'entendre. Si "Powerview" a souvent été silencieux, c'est faute de temps. L'année 1965 s'annonce moins occupée, alors, peut-être que les nouvelles seront plus nombreuses et plus fréquentes.

Laurier

Mariages

Un double mariage fut célébré à Laurier le lundi 28 décembre. La cérémonie eut lieu en l'église paroissiale à 2 h. p.m. M. Francis Delaurier, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Géraldine Gingras, également de la paroisse; M. Lucien-Paul Delaurier et Mlle Marie-Jeanne Mongrain servaient comme témoins. Puis, M. Robert Le Gall, de Ste-Rose-du-Lac, épousait Mlle Lucille Gingras, de Laurier; M. Hervé Gingras et Mlle Claudette Anderson furent témoins.

La réception eut lieu, pour environ 175 convives, en la salle du village. Un nombre imposant de parents et amis vinrent présenter leurs voeux de bonheur aux heureux époux au cours de la soirée.

Tous furent particulièrement heureux de revoir Mme Hubert Delaurier, qui se remet d'un pénible accident de route et qui eut la permission de quitter l'hôpital général de Winnipeg pour l'occasion.

M. et Mme F. Delaurier demeureront à Laurier et M. et Mme R. Le Gall, à Ste-Rose-du-Lac.

Ste-Amélie

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Azar Gagnon, qui ont adopté un garçon de 14 mois.

Va-et-vient

M. et Mme E. Fleury, d'Ochre River, ont passé la fête de Noël chez M. et Mme B. Labelle.

M. et Mme E. Denis et leur fils, Réal, sont partis le 26 décembre pour un voyage de deux semaines à Sarnia, Ont. Mme Denis y allait pour rendre visite à son père.

M. et Mme John Boychuck et leur fillette, de Winnipeg, M. et Mme David Erlendson et leur fils, de Reyjkavik, M. et Mme Gordon Beaulieu et leurs enfants ont passé la fête de Noël chez M. et Mme G. Casavant. M. Léonard Casavant et Mlle Doreen Casavant, de Winnipeg, étaient aussi avec leurs parents pour les Fêtes.

Mlle Lorraine Pinette, de Winnipeg, Mlle Lilianne Pinette, de Toronto, et M. Camille Pinette, du Juniorat de St-Boniface, ont passé les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Fred Pinette. M. et Mme Maurice Gendron et leurs enfants, de St-Boniface, étaient aussi en visite chez M. et Mme F. Pinette. Mlle Lilianne Pinette les accompagna jusqu'à Winnipeg.

MM. Aimé Corbel, Léonard Casavant et Emile Verhaeghe et Hervé Grandbois, tous de Winnipeg, étaient de passage chez leurs parents pour Noël et le Jour de l'An.

M. et Mme Henri Lagarde et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Denis Godard et leurs enfants, de St-Boniface, ont passé Noël chez MM. et Mmes J. Peeters et P. Martin.

M. et Mme Norman Plamondon et leur famille, de Ste-Rose-du-Lac, ainsi que M. et Mme K. Butterfield et leurs enfants, de McCreary, ont passé le Jour de l'An avec leurs parents chez MM. et Mmes Georges et Gérard Verhaeghe.

M. et Mme Tony Leperre et leurs enfants, de Waterhem, rendaient visite à leurs soeurs et beaux-frères, la veille de Noël

Mlles Aurise et Rita Corbel ont accompagné M. Adrien Clément à Thompson, le 28 décembre, et elles sont revenues le 3 janvier avec M. et Mme A. Clément et leur fillette. Ces derniers ont passé une couple de jours chez M. et Mme J.-L. Corbel.

M. et Mme Roméo Montsion et leur famille, d'Ochre River, rendaient visite à M. et Mme J. Corbel, le 3 janvier.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, ainsi que M. et Mme Charlie Berthelette et leur fille, Patsy, de Winnipeg, ont passé les Fêtes chez M. et Mme E. Soucy.

M. Ted Wolchuck a passé les Fêtes avec son épouse et ses enfants. Il retourna à son travail à Port Radium, le 3 janvier.

M. et Mme A. Stomp se sont rendus à Winnipeg, le 28 décembre. Mme Stomp s'y rendait pour un examen médical à la suite d'une opération.

M. Lucien Pinette, de Winnipeg, visitait ses parents, M. et Mme André Pinette, pour Noël.

Mlles Germaine et Yvonne Verhaeghe, de Winnipeg, visitaient des parents durant les vacances de Noël.

M. Ernest Gagnon, du Juniorat de St-Boniface, M. Raymond Verhaeghe, d'Otterburne, ont passé les vacances de Noël chez leurs parents, MM. et Mmes R. Gagnon et Gérard Verhaeghe.

M. et Mme Maurice Delaurier et leurs enfants, de Dauphin, ont passé les Fêtes chez leurs parents à Ste-Amélie, Laurier et Ste-Rose-du-Lac.

Fiançailles

Félicitations à M. Aimé Corbel et Mlle Rita Lablle, ainsi qu'à Mlle Mariange Verhaeghe et M. Tony Guillas, à l'occasion de leurs fiançailles le jour de Noël.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Nations au micro polonais
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Sérénade
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire.
6.25—Nouvelles
6.30—Sur votre piano
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
12.30—Rendez-vous
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.20—Le coin des curieux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles. Ranch 1050
4.30—Plein soleil
4.53—Intervalle
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Echos du concile
8.00—Le Lied
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Trio vocal de Montréal
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Campagne du bonheur à CKSB

Depuis plus de 10 ans la Campagne du Bonheur reçoit un appui consolant des auditeurs de CKSB. Cette année, en plus de remercier nos collaborateurs dans cette noble cause seulement par la voix de la radio, nous tenons à vous présenter, grâce à la bienveillance de notre journal, notre gratitude et un rapport en ce qui a trait à la distribution que nous avons faite pour vous au cours de l'année 1964.

A l'occasion de Noël, 13 paniers bien remplis de vivres furent distribués à des familles dans le besoin — ceci à un coût de $170. De plus, la somme de $100 fut remise à la Société Saint-Vincent de Paul pour venir en aide à des familles qui n'avaient pas le strict nécessaire.

L'été dernier quelques bambins avaient besoin de soleil et du grand air du lac Winnipeg. La somme de $50 fut versée au camp Notre-Dame pour permettre à quelques-uns des vacances tonifiantes.

L'oeuvre de M. Raoul Follereau, le grand apôtre de la guerre contre la lèpre, a reçu de vous, par le truchement de la Campagne du Bonheur, la somme de $25 pour lui témoigner toute l'admiration que nous avons pour lui et son oeuvre bienfaisante.

De plus, nous avons voulu reconnaître et exprimer notre admiration et notre gratitude à nos missionnaires manitobains, tant au Manitoba que dans des pays éloignés. Nous avons pensé au Père Plamondon qui se dévoue dans des missions indiennes au nord-est du Manitoba, au Père Albert Joyal, natif de Ste-Agathe, mais qui est aujourd'hui supérieur d'un collège au Chili, à Madame Frank Woodley, née Jacqueline Gagnon de St-Boniface, qui avec son mari se donne à l'oeuvre missionnaire dans la Rhodésie du nord, à Mgr Lanctôt des Pères Blancs d'Afrique et que plusieurs de vous avez connu lorsqu'il était au Manitoba, et aussi aux Soeurs Blanches d'Afrique plus particulièrement à Soeur Cordélia, née Maria Toupin, qui depuis plus de 30 ans est missionnaire chez les Noirs.

Somme toute, il y a plus de joie à donner qu'à recevoir . . . La répartition des argents reçus à Noël est venue en aide à ceux qui n'avaient pas le nécessaire au temps des fêtes. Les contributions reçues avant décembre ont servi, dans une très humble mesure, à partager les biens que Dieu vous envoie.

Bien qu'on fasse appel à votre générosité seulement en décembre, la Campagne du Bonheur reçoit des dons toute l'année durant, c'est ce qui lui a permis de verser aux différentes oeuvres en 1964 la somme de $470.

Nous espérons que vous continuerez de supporter la Campagne du Bonheur à CKSB en partageant votre abondance et avec l'assurance que vos contributions seront distribuées à bon escient.

St-Lazare

Baptêmes

Le 25 décembre: Louise-Irène, fille de M. et Mme Conrad Plante, née le 17 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Simard, grands-parents de l'enfant.

Le 3 janvier: Marie-Jeannine-Mona, fille de M. et Mme André Huberdeau, née le 26 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Plante.

Çà et là

Le dimanche 3 janvier, les Clercs-servants ont battu les jeunes de la paroisse 10 à 8.

Les jeunes remercient M. l'abbé G. Régnier, curé, pour la veillée du 31 décembre.

Les guides remercient tous ceux qui ont contribué à faire de leur "Guignolée" un vrai succès.

En Afrique, continent de la liturgie "active", trois jeunes jouent les rôles des Rois Mages en la fête de l'Epiphanie.

Visite de Mère Jeanne d'Arc le 17 décembre à La Broquerie

Le jeudi 17 décembre, la paroisse avait l'honneur de recevoir la visite de la T. R. Mère Jeanne d'Arc, supérieure générale des M.O., qui voulut bien donner une démonstration de diapositives prises lors de son récent voyage au Brésil.

A cause du compte-rendu déjà publié en date du 18 décembre on n'ajoutera ici que quelques commentaires inspirés par ces diverses scènes bien faites pour alimenter chez nous un esprit missionnaire.

En premier lieu admirons les vaillants prêtres et religieuses, dont plusieurs du diocèse de Saint-Boniface, accomplissant leur tâche non pas avec un air triste et désemparé mais la joie au coeur. Les chants enregistrés sur place en sont un témoignage.

"Là où l'on chante, tu peux t'arrêter sans crainte, les méchants n'ont pas de chanson."

Ces mélodies harmonisées à la guitare, musique nationale du pays, et auxquelles la Rév. Mère Générale avait elle-même pris part avec quelques religieuses natives du Manitoba, fournissaient d'agréables intermèdes à la représentation.

Parmi tant de choses qu'il y aurait à décrire, mentionnons les contrastes frappants où l'on voit d'un côté les immenses et innombrables gratte-ciel, les routes majestueuses, aussi les paysages fleuris et verdoyants des quartiers riches et de l'autre côté des étendues de mansardes à l'aspect repoussant et telles, qu'il ne s'en trouve pas chez nous de semblables, même pour abriter les bêtes.

Chose incroyable, les gens iront parfois chercher à travers les déchets de la ville de quoi satisfaire leur faim et il se trouve des êtres qui meurent de froid le long des rues. Malgré tout on rencontre des visages souriants.

A vrai dire la sérénité et la quiétude habitent peut-être plus facilement ces huttes que les opulentes résidences aux abords attrayants mais que nul n'ose approcher à cause des chiens redoutables qui y montent la garde.

"Tu trembles Carcasse, assis sur ton or".

Nulle part ailleurs peut-être ne se trouve une plus vivante illustration de ce mot du Pape Léon XIII qui déjà en 1891 signalait "l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre à côté de l'indigence de la multitude . . ." énigme qui continue de mystifier les esprits non avertis et sur laquelle une étude courageuse de la Doctrine Sociale de l'Eglise pourrait jeter de la lumière. Car enfin, il ne suffit pas de gémir sur la pauvreté des masses, cause de tant de ruines morales. Les messages de Noël de Sa Sainteté Paul VI et de Son Eminence le Cardinal Léger sont une nouvelle preuve de la perpétuelle sollicitude de nos chefs spirituels à l'égard d'une situation aussi désastreuse. Puissent-ils être entendus.

Si on ne peut les aider matériellement, disait de son côté la Révérende Mère Générale, prions pour qu'ils aient au moins le courage de faire face à la vie dans de telles situations. Et voilà le miracle de la Communion des saints.

Les brésiliens ont également leurs églises et leurs basiliques où ils adorent le Dieu Vivant; de même que leur lieu de pèlerinage où ils vénèrent Notre-Dame de l'Aparecido, grande patronne du pays.

Si à travers ces spectacles on demandait ce qu'il y a de plus impressionnant, ne faudrait-il pas revenir au Canada et, dans une modeste chambre d'infirmerie chez les Oblats Missionnaires, retrouver la Révérende Mère Générale venue, avant son départ pour le Brésil, demander l'assistance des prières d'une chère soeur paralysée depuis 28 ans.

Après la séance, Mme Hector Normandeau eut l'amabilité de faire entendre à quelques intimes les voeux de Joyeux Noël enregistrés sur ruban sonore et adressés à la famille par sa fille la Rév. Soeur Anna Normandeau, s.g.m., missionnaire à Notre-Dame de Fatima, que l'on eut le plaisir de voir à l'oeuvre sur les diapositives.

Cet enregistrement était un autre témoignage que la vie missionnaire n'altère en rien le charme de la personnalité ni les liens d'affection qui rattachent aux siens.

Dans sa lointaine patrie, Anna sait tout de la vie de famille. A tous les membres, papa, maman, frères, soeurs, y compris les neveux et nièces, elle adresse un mot particulier.

"C'est l'hiver là-bas, vous devez patiner. Ici on ne patine pas, mais on chante", ce qu'en effet elle fait admirablement, en dédiant à chacun un air français ou brésilien en s'accompagnant sur la guitare. Merci à Madame Normandeau pour le plaisir de cette audition.

Merci également aux responsables de l'auditorium de l'école secondaire pour avoir fourni le local de même qu'à tous ceux qui ont rendu quelque service à cette occasion.

Merci surtout à la Rév. Mère Jeanne d'Arc qui, tout en projetant ses diapositives sur l'écran, s'est donné la peine de fournir de nombreux détails et de répondre aux questions qui lui furent posées.

La Révérende Mère était accompagnée de la Rév. Sr Pascal Baylon (Marguerite Boily), maîtresse des novices à la Maison-Chapelle à Saint-Boniface.

Les distinguées visiteuses prirent le dîner chez la mère de la Rév. Sr Pascal Baylon, Mme Edouard Taillefer, qui eut la gentillesse d'inviter les oncles et tantes de sa fille religieuse, MM. Roger et Zéphirin Boily, la Rév. Sr Philomène Boily et Mme Angèle Vielfaure de même qu'une cousine Mlle Marie-Louise Boily. Mme Gérard Boily de Saint-Boniface les accompagnait à La Broquerie avec son charmant bébé, Marguerite.

Ce rapport est déjà long. Les lecteurs voudront bien patienter une autre semaine pour plus de nouvelles.

St-Norbert

Attention!

Le 13 janvier prochain aura lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) de St-Norbert. Cordiale invitation à tous les membres et à leurs amies à cette rencontre qui aura lieu à 8 h. p.m. au soubassement de la sacristie. Le programme promet d'être intéressant. Que l'on s'efforce de faire acte de présence. A mercredi!

Soirée sociale

Les Jeunes Travailleurs de St-Norbert sont à organiser une soirée sociale qui aura lieu le dimanche 17 janvier à l'école secondaire de St-Norbert.

Tous les jeunes de St-Norbert et des environs sont cordialement invités à venir passer une soirée des plus agréables. L'orchestre invité, les Thunderstorm, bien connu, saura vous faire danser à votre goût. Invitation toute spéciale aux jeunes des paroisses avoisinantes.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption aura lieu le mardi soir 12 janvier, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école.

Le Rév. Père Raymond Durocher, O.M.I., directeur du journal La Liberté et le Patriote, sera le conférencier et nous parlera de la presse catholique. Mme G. Carney, présidente du comité de presse et publicité, est en charge du programme.

Venez nombreuses.

"Soirée sociale"

Les paroissiens du 3e groupe de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption vous invitent à venir vous amuser avec eux le samedi soir 16 janvier, à 8 h., dans la salle Légion, 117, rue Regent Est.

Il y aura musique du bon vieux temps ainsi que moderne, si désirée.

Tous sont bienvenus.

Concert de Noël

Les élèves de l'école de l'Assomption sous l'habile direction des religieuses offrirent leur concert de Noël, à l'occasion de la présentation des prix et diplômes du concours de français de l'Association d'Education. Les trois gagnantes des prix offerts par la Ligue des Femmes Catholiques furent: Liliane Normandin, Louise Lamoureux et Linda Poirier.

M. l'abbé Henri Perron, curé, remercia les élèves et leurs maîtresses pour les cadeaux qui lui furent offerts à cette occasion.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83	......
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80	......
Fourrage no 1	79	79	79	78.6	......
Fourrage no 2	76	76	76	75.6	......
Fourrage no 3	73	73	73	72.6	......
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	135.6	135.4	135.2	135.4	......
C.W. no 3—6 rangs	133.6	133.4	133.2	133.4	......
Fourrage no 1	122.6	122.4	122.2	122.4	......
Fourrage no 2	121.2	121	120.6	121	......
Fourrage no 3	118.2	118	117.6	118	......
SEIGLE —					
C.W. no 2	125⅛	124.6	125.6	125⅝	......
C.W. no 3	121⅛	120.6	121.6	121⅝	......
C.W. 2 rej.	121⅝	121.2	122.2	122⅛	......
C.W. no 4	110⅛	109.6	110.6	110⅝	......
Ergot	109⅛	108.6	109.6	109⅝	......
Sur voie net	125⅛	125	125.6	125⅝	......

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	322.2	317	313.4	309⅝	......
Mars	308	303	301.2	299.4	......
Mai	299.6	293.4	292.2	290⅝	......
Juillet	298	292	290.4	288.4	......
AVOINE —					
Décembre	82.6	82⅞	82.6	82⅞	......
Mai	82⅞	82⅞	82⅞	82.6	......
Juillet.	82⅞	82.6	82.6	82.6	......
Octobre	81⅞	81⅞	81⅞	81.6	......
ORGE —					
Décembre	125.2	125	122.6	124⅜	......
Mai	126⅝	126⅜	126.2	126⅜	......
Juillet.	126.4	126⅛	126⅛	126⅞	......
Octobre	125⅜	125⅜	125.2	125.2	......
LIN —					
Décembre	315.4	314	314.4	314⅛	......
Mai	324.6	323.2	323.4	323.6	......
Juillet.	320⅞	324.4	325.4	325⅛	......
Octobre	222⅞	221.2	221.6	221.6	......
SEIGLE —					
Décembre	125⅛	124.6	125.6	125⅝	......
Mai	124⅝	124.4	125.6	125.6	......
Juillet.	125⅜	131.6	131.6	131.6	......
Octobre	131.6	130⅞	130⅞	131⅝	......

(Pour la semaine du 28 au 31 décembre 1964)



L'alcalinité des terres est imputable en grande partie à l'évaporation de l'eau de capillarité qui se produit à la surface du sol. Le manque d'égouttement peut aussi produire le même effet en terres irriguées. L'illustration fait voir un dépôt de sels alcalins résultant de l'évaporation d'apports d'eau d'irrigation.

L'évaporation éolienne

LETHBRIDGE — L'alcalinité des sols est imputable en grande partie à l'évaporation au niveau du sol de l'eau de capillarité. Les sels déposés à la surface du sol s'accumulent en quantités nuisibles à la végétation. En plusieurs endroits des Prairies, on trouve des dépôts blancs d'alcalis généralement formés de chlorures et de sulfates de calcium et de sodium.

L'évaporation de l'eau sous l'action du soleil et du vent est une cause importante de l'épuisement des réserves d'humidité du sol et de l'augmentation de l'alcalinité dans certaines parties de l'ouest du Canada.

S'il est impossible de supprimer l'évaporation, on peut tout de même l'atténuer. Les chercheurs essaient de mesurer avec précision l'évaporation afin de prendre des mesures propres à réduire au minimum la formation de dépôts de sels dans les régions où l'approvisionnement d'eau est réglementé, par exemple dans les régions irriguées.

A la Station de recherches du ministère fédéral de l'Agriculture de Lethbridge, des lysimètres ont été installés il y a plusieurs années pour mesurer à diverses profondeurs les pertes d'eau du sol causées par l'évaporation. Ces appareils sont constitués de cylindres (de six pieds de longueur sur 30 pouces de diamètre) enfoncés dans le sol et effleurant la surface. Ces appareils se confondent en apparence avec le sol avoisinant et ils sont exposés à toutes les intempéries de l'endroit.

Les chercheurs D. S. Stevenson et J. C. van Schaik, de la Section des sols de la Station, ont mis au point un tunnel aérodynamique pour déterminer les effets du vent sur l'évaporation. Les renseignements ainsi obtenus compléteront et amélioreront considérablement les résultats fournis par les lysimètres.

Lors de la mise en marche du tunnel aérodynamique, les pédophysiciens font passer un courant d'air d'une vélocité connue sur la surface des deux cylindres, l'un rempli d'eau et l'autre de sable et d'eau. Le niveau de la nappe phréatique s'établit et l'eau s'élève à la surface par capillarité. L'eau d'évaporation est remplacée dans chaque cylindre par des quantités mesurées, ce qui permet de déterminer l'évaporation qui se produit en fonction de la durée, la région, la vélocité du vent et le matériel de surface.

Il reste encore à déterminer l'évaporation qui a lieu à la surface de différentes sortes de sols et dans le cas de sols protégés par des paillis.

Jusqu'ici, M. Stevenson a déterminé que l'évaporation de l'eau de surface est parfois double de celle qui se produit à la surface du sable humide.

Les agriculteurs de certaines régions d'irrigation suivent déjà un programme d'irrigation scientifiquement établi. Les travaux des chercheurs Stevenson et van Schaik apporteront des renseignements de grande utilité en irrigation ainsi qu'en égouttement et des renseignements supplémentaires sur l'efficacité de différents paillis contre l'évaporation éolienne.

Récolte de miel au Canada en 1964

La récolte totale de miel au Canada en 1964 dépasse faiblement 35 millions de livres comparativement au sommet d'un peu plus de 42 millions l'année dernière. En dépit de cet écart de 7 millions de livres, la récolte de cette année se classe au deuxième rang, quant au volume, dans l'histoire de l'apiculture canadienne, selon les premières estimations du Bureau fédéral de la statistique. La troisième en importance était celle de 1962 — environ 30.7 millions de livres.

On comptait cette année quelque 22,000 colonies de plus qu'en 1963. Cependant le rendement moyen a été de 92 livres seulement par colonie en regard de 107 livres l'an dernier. Les variations extrêmes de production par colonie vont de 52 à 135 livres. L'Ontario occupe en 1964 le premier rang des provinces productrices avec un peu plus de 10.8 millions de livres; l'Alberta vient en deuxième place avec près de 8.6 millions de livres.

St-Hubert

Soirée

Le 22 décembre, dans la salle paroissiale, à 8 h. p.m., les parents des élèves de l'école de St-Hubert et de nombreux amis et paroissiens eurent le plaisir d'assister à un concert de Noël. Le programme très varié consistait de chants, d'une scène de Noël, de deux comédies et de musique. Le numéro final fut très bien mimé.

M. l'abbé L. L'Heureux, curé, sut exprimer son contentement et félicita les enfants et leur institutrice, Mme C. Santo, pour la bonne soirée préparée et exécutée. Après quoi le Père Noël arriva au milieu de la joie générale et distribua cadeaux et bonbons.

Messe de minuit

Le R. P. J. McCardell, S.J., de Regina, célébra la messe de minuit. Plusieurs paroissiens durent venir à la messe du jour, la température et les routes les ayant retenus la nuit.

Va-et-vient

Les visiteurs pour Noël et le Nouvel An parmi les paroissiens furent: M. et Mme J. Jordens et leur famille, de Rivers, Man., M. et Mme G. de Laforest et leurs trois filles, M. et Mme G. Bardozie, M. et Mme W. Tosh et leur famille, M. et Mme L. Clark et leur fils, MM. J. Boutin et R. Gatin, tous de Regina, Mlles B. et G. Brûlé et M. J. Brûlé, de Moose Jaw, M. Emile Brûlé, de Lebret, M. T. Jordens, de Kamsack, Mlle V. Decelle, de Kendal, MM. et Mmes Louis et Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, et Mlle M. Istace, de Saskatoon.

Baptême

Le 4 janvier: Karen Elizabeth, fille de M. et Mme J. Dartige. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Jeannot, oncle et tante de l'enfant.

Bellegarde

Décès

Le samedi 28 novembre avaient lieu, dans l'église paroissiale, les funérailles de M. Georges Brisbois, décédé à l'hôpital de Redvers le jeudi 26 novembre, à l'âge de 90 ans et un mois.

La messe fut chantée par M. l'abbé Léon Savoie, assisté de MM. les abbés Emile Toupin, curé de Redvers, et Marcel George, curé de Storthoaks.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, William, de Redvers, et Augustin; trois filles, Mmes G. Revet, Philippe Pelletier, de St-Adolphe, Man., et Julien Revet; 51 petits-enfants et 70 arrière-petits-enfants.

M. Brisbois est né le 25 octobre 1874 à St-Thomas d'Alfred, Ontario. En 1896, il épousa Mlle Marie-Louise Roussel qui le précéda dans la tombe en 1956.

Les porteurs étaient les petits-fils du défunt, MM. Eugène Pelletier, Lucien Paulhus, George Brisbois, Aimé et Alfred Revet, et Adrien Bourgeois.

Va-et-vient

Sont venus passer les Fêtes dans leurs familles: M. et Mme Lionel Fréchette et leur famille, chez Mme A. Sylvestre; M. et Mme E. Perreaux et Roger Perreaux, de Regina, chez M. et Mme Fernand Perreaux; M. et Mme Georges Perreaux, de St-Boniface, et Mlle Paulette Cop, de Powerview, chez M. et Mme Wilfrid Cop; M. et Mme Roger Petit, d'Esterhazy, et Mlle Jocelyn Petit, chez M. et Mme Cyrille Petit; M. et Mme R. Mahin, de Regina, chez M. et Mme Gilbert Mahin; M. Jean Norman, de Powerview, chez M. et Mme Jean Perreaux; M. et Mme Jean-Charles Poirier, de St-Claude, Man., et Mlle Anne-Marie Poirier, de Winnipeg, chez M. et Mme Rosario Poirier; M. et Mme Lorne Ries, de Regina, chez M. et Mme Henri Wilvers; M. et Mme Gérard Bourgeois et leur famille, de St-Boniface, M. Roger Sylvestre, M. et Mme R. Moison et leur fils, Richard, de St-Boniface, et M. Arthur Sylvestre, chez M. et Mme Félix Sylvestre; MM. et Mmes Yves LeGal, de St-Adolphe, Man., et Albert Aimé, de Pilot Mound, Man., chez M. et Mme Alphonse Aimé; Mlles Jeannette George et Claudia Sylvestre, de St-Boniface, chez M. et Mme Emile George; Mlle Vivian Perreaux, de Winnipeg, chez M. et Mme Gilbert Perreaux; M. et Mme Lucien George, de St-Léon, Man., chez Mme Eliza George; M. Henri Aimé, de Toronto, M. le Dr Marie-José Aimé, de Prince-Albert, et Mlle Emilia Aimé, de Saskatoon, chez M. et Mme André Aimé; de Saskatoon: Mlle Edith Moreau, chez M. et Mme Clément Moreau; M. Armand Magotiaux, chez M. et Mme Firmin Magotiaux; Mlle Adèle Revet, chez M. et Mme André Revet; de Regina: M. Robert Revet, chez M. Arsène Revet; Mlle Vélia Moreau, chez M. et Mme Louis Moreau; Mlle Jocelyne Magotiaux, chez M. et Mme Alphonse Magotiaux; M. et Mme Maurice Bauche, M. Emile Bauche et sa fiancée, de Winnipeg, et M. Roger Bauche, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Henri Bauche; M. et Mme E. George, de Winnipeg, chez leur parenté; M. le Dr et Mme Paul Martine, de Stettler, Alta, en route pour la Californie, chez leurs parents, M. et Mme Marcel Martine; M. et Mme Paul Cancade, de Brandon, Man., chez M. et Mme Joseph Gauthier.

M. et Mme Roger Wolensky et leur famille ont passé les Fêtes chez leurs parents d'Assiniboia et Scout Lake.

M. et Mme Alphonse George et leurs enfants sont allés à Ponteix.

M. et Mme Gilbert Mahin ont passé les Fêtes de Noël à Regina, chez M. et Mme R. Mahin.

M. Georges Aimé a passé quelques jours à St-Adolphe, Man., chez M. et Mme Yves LeGal.

Les personnes suivantes sont venues pour l'ordination de leur frère et neveu, le R. P. Alvin Gervais, O.M.I.: M. et Mme Ray Gurney (Eva), de Saskatoon, M. et Mme Léo Lajoie (Alma), de Kitimat, C.-B., la Rév. Sr Elizabeth Pearl, Ursuline, du couvent de Bruxelles. Man., de sa tante, la Rév. Sr Gervais, des Soeurs Grises de Regina, et de son oncle, le R. P. Albert Gervais, O.M.I., de Gravelbourg.

Périgord

Mariage

Le 26 décembre, dans l'église St-Athanase de Périgord, M. l'abbé R. D. Kunka bénissait le mariage de Mlle Marie-Louise-Juliette Plante, fille de M. et Mme Donat Plante, de Périgord, à M. François-Joseph Denis, fils de M. et Mme Robert Denis, de St-Denis.

La mariée, vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie française et coiffée d'un voile long, fit son entrée dans l'église au bras de son père. Son cortège se composait de trois demoiselles d'honneur, Mlles Louise Plante, Blanche et Bernadette Denis, toutes trois vêtues de robes longues turquoises en poult-de-soie. Les garçons d'honneur étaient MM. Marcel et Rosquiel Denis et Donald Plante. MM. Paul Baudet et Léo Huppé agissaient comme huissiers. La Rév. Sr Marie-Christine, F.d.l.C., était à l'harmonium.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale où le souper fut servi à 100 invités. M. Fernand Denis, de Vonda, était maître de cérémonies. Un court programme suivit le souper: chansons par M. et Mme Robert Denis, Mlles Lucille et Jeanne Huppé, MM. Narcisse Vaillancourt, Jean Groves, Marcel et Rosquiel Denis, Mlles Bernadette et Blanche Denis et M. et Mme L. Plamandon. La journée se termina par une soirée dansante.

Les visiteurs pour le mariage étaient: MM. et Mmes Robert Denis et leur famille, Léo Denis et L. Leblanc, Mme I. Rioux, Mlles Lilliane et Rose-Anne Denis, Muriel Bernard et Marie Leblanc, MM. T. et G. Charbonneau et Louis Leblanc, tous de St-Denis, M. et Mme Fernand Denis, de Vonda, M. et Mme Lionel LaBelle, de Saskatoon, M. et Mme Léo Huppé, de Calgary, Mlles Lucille et Jeanne Huppé, de Lestock, MM. et Mmes François Huppé, Victor Ceslak et Marcel Dery et M. Jean Groves, de Nobleville, MM. et Mmes Laurent Plamondon et Xavier Bouchard, Mlles Lorraine Plamondon et Irène Bouchard, de St-Front, MM. et Mmes Narcisse Vaillancourt et leur famille et Gérard Leblanc et M. Lucien Moyen, de Zenon Park, Mlle Jeanne d'Arc Fortin, de Wadena, M. Robert Choquette, de Yorkton, M. Hervé Choquette, de Simpson, M. et Mme Lorne Marquette, de Prince George, C.-B., M. Laurent Gaudet, de Batoche, et M. Marvin Kinsley, de Kelvington.

Çà et là

MM. Edouard et Eugène Mathieu sont allés à Winnipeg pour affaires, récemment.

Meilleurs voeux à Edouard Ceslak, qui est patient à l'hôpital de Saskatoon pour y subir une opération.

M. et Mme Roland Bossé sont allés en Ontario pour affaires, récemment, et pour y visiter aussi leur parenté.

Le R. P. H. Ferland, O.M.I., du collège St-Jean d'Edmonton, était en visite au presbytère pour Noël.

Les visiteurs suivants étaient de passage dans la paroisse durant les vacances de Noël: M. et Mme Armand Pelletier et leur fils, de Donald, C.-B., M. et Mme Hubert Fuchs, de Plato, Mlles Julienne, Corinne et Gertrude Bossé et M. Camille Fortin, de Thompson, Man., MM. Ted et Maurice Sztrajt, de Moose Jaw, M. Clément Pelletier et Mlle Jeanne d'Arc Pelletier, de Wadena, Mlle Elsie Langlois et M. Denis Patenaude, d'Edmonton, M. Léo Côté et Mlle Linda DesRoches, de Leroy, et M. Robert Choquette, de Yorkton.



La liturgie qui fait appel aux sens pour absorber l'attention du priant par le chant, la couleur des ornements, etc., ne néglige pas l'odorat. Ainsi lors de la bénédiction des Agnus Dei à Rome, le Saint-Père verse un baume aromatique dans l'eau qui servira à l'immersion des médaillons.

Les Acadiens réclament de nouveau une école normale française au N.-B.

FREDERICTON — "Pourquoi le cabinet provincial actuel hésite-t-il à offrir à l'élément français ce que les principales associations, tant anglaises que françaises, les autorités les plus compétentes de nos maisons d'éducation supérieure, les journaux et les revues demandent avec autant d'insistance — une école normale française? Ne serait-il pas dans l'intérêt commun des citoyens de cette province que se fasse officiellement cette annonce?"

Ce sont deux questions que se pose l'Association acadienne d'éducation dans un mémoire de 20 pages présenté au cabinet provincial, exprimant les voeux et les directives du dernier congrès de l'AAE. Ce mémoire, qui réaffirme les buts de l'Association, préconise une restructuration du ministère de l'Education, une réorganisation de l'éducation professionnelle, la reconnaissance officielle du français, la reconnaissance de la religion à l'école et l'application du rapport Byrne en ce qui a trait à l'instruction.

Le mémoire rappelle que l'AAE a présenté 12 mémoires au cabinet provincial depuis sa fondation pour expliquer les raisons qui militent en faveur d'une école normale française. Il souligne que depuis 1962, plusieurs associations anglaises se sont prononcées en faveur de cette école.

Nécessité immédiate

Cette école normale française est devenue une nécessité immédiate. En effet, selon le rapport Byrne, en 1961, plus de 12,000 élèves recevaient leur enseignement de professeurs détenant un brevet d'occasion — licence locale. — Presque tous ces élèves sont du Madawaska, Gloucester, Kent et Restigouche avec une population française respective de 91 pour cent, 85 pour cent, 81 pour cent et 68 pour cent. Et cette situation ne s'est pas améliorée, d'ajouter le mémoire de l'AAE.

L'AAE déplore cet état lamentable et demande au gouvernement actuel de se prononcer officiellement en faveur de ce projet.

Le français

En préconisant la reconnaissance du français et de l'anglais comme langues officielles, l'AAE cite une déclaration de M. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat qui soutient qu'il appartient d'abord aux gouvernements des provinces anglaises d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de reconnaître officiellement le français si le Canada doit survivre comme nation.

"Nous désirons ardemment que nos concitoyens d'expression anglaise entreprennent immédiatement les démarches requises pour faire reconnaître officiellement le français.

La religion

L'AAE réaffirme sa position de 1962 et des autres années pour demander "que dans une province, où la majorité de la population est de foi chrétienne, que l'enseignement du christianisme à la génération montante soit rendu légal dans nos écoles".

Traitant de la situation actuelle et de la représentation française dans les affaires publiques, le mémoire de l'AAE souligne que la discrimination raciale au N.-B. se pratique à tous les échelons du fonctionnarisme, surtout dans les positions-clefs. "L'harmonie est due en grande partie à l'attitude plus que conciliante, pour ne pas dire servile, des Acadiens.

Au Québec, les tabous et mythes détournent des vrais problèmes

ALMA — M. l'abbé Louis-Philippe Bergeron a déclaré que le Québec "est une province pudibonde" où l'exploitation systématique des mythes et des tabous a pour conséquence d'empêcher l'étude des problèmes véritables.

Dans le climat conformiste comme celui dans lequel le Québec a vécu jusqu'à ces dernières années, il faut beaucoup de courage et même parfois de l'héroïsme pour aller contre les mythes et tabous reconnus, a déclaré l'abbé Bergeron à une rencontre régionale de la Société St-Jean-Baptiste.

Au nombre des mythes, le conférencier a cité:

1) La vocation agricole du peuple canadien-français, qui nous a distrait des problèmes urbains et ouvriers, qui nous a fait oublier les immenses richesses naturelles qui étaient pourtant l'indice d'une industrialisation possible.

2) La langue, gardienne de la foi, slogan qui se révèle historiquement faux.

3) La tradition, transposée sans distinction du domaine religieux où elle est un fondement de la foi au domaine économique et social que le capitalisme libéral a imprégné depuis deux siècles.

4) La petite entreprise à laquelle on confère un caractère sacré et à laquelle on ne peut toucher sans paraître suspect, sinon sadique.

Parmi les tabous, il mentionne le communisme, que l'on agite comme un épouvantail dans un continent qui constitue quand même le château-fort du capitalisme; le socialisme, un terme équivoque qui n'a pas la même signification d'un pays à un autre; la méfiance instinctive de l'Etat que l'on considère comme un adversaire et que pourtant l'on peut contrôler par des moyens démocratiques; les accusations de "gauche" et de "gauchiste"; la planification qui faisait craindre pour le droit de propriété, et que l'on est obligé d'habiller d'autres noms comme "loi verte" pour la planification en agriculture par exemple; et même le terme socialisation qui est allé jusqu'à émouvoir certains évêques qui contestaient cette traduction de la périphrase latine de l'encyclique "Mater et Magistra".

Les abeilles aident aux travaux en serre

Des abeilles prêtent leur concours aux améliorateurs de plantes dans les serres en exécutant, cela va de soi, un travail qu'elles font dans la nature, la pollinisation.

M. B. P. Goplen, de la Station de recherches de Saskatoon, affirme que l'emploi des abeilles et des coupeuses de feuilles (mégachiles), pour effectuer le croisement au hasard d'un groupe choisi de plantes, épargne aux chercheurs un travail laborieux qu'il faudrait, en l'absence de ces insectes, faire à la main. Les améliorateurs de plantes fourragères, tenus d'exécuter beaucoup de pollinisation artificielle dans les serres, apprécient considérablement le concours de ces insectes.

M. Goplen fait remarquer qu'en plus de croiser au hasard des plantes, les abeilles peuvent encore, si l'on veut bien les aider un peu, servir à croiser des couples de plantes en question dans une petite cage et d'y introduire ensuite une abeille rincée dans l'eau préablement pour la nettoyer de tout pollen étranger.

Lorsqu'il y a lieu d'effectuer beaucoup de travaux de croisement, l'abeille épargne aux chercheurs une quantité considérable de transport manuel de pollen.

Abeille à l'oeuvre

Les abeilles sont particulièrement utiles dans les croisements qui nécessitent l'emploi de "marqueurs" génétiques, c'est-à-dire de moyens d'indentifier une plante, fait remarquer M. Goplen.

Ainsi, les travaux entrepris à la station de Saskatoon en vue de sélectionner un trèfle d'odeur à faible teneur en coumarine ont été grandement accélérés par l'emploi des abeilles. Comme la coumarine peut se transformer dans la plante en un composé toxique, ces travaux ont pour objet d'incorporer le gène de la faible teneur en coumarine d'une espèce sauvage dans les variétés répandues et bien adaptées de trèfle d'odeur, à la place des gènes de la forte teneur en coumarine qui caractérisent ces dernières variétés. Les généticiens se servent de la méthode dite du rétrocroisement, dont chacun nécessite le croisement de quelque 300 plants installés dans des cages de serre.

On dispose les plants à faible teneur et à haute teneur en coumarine à la façon d'un damier en vue d'assurer le plus de croisement possible et l'on y introduit les abeilles. Il y a formation de graines seulement lorsque le pollen est transporté d'un plant à l'autre.

On utilise par la suite une épreuve chimique pour distinguer les plants à faible teneur en coumarine obtenus par autofécondation des plants hybrides que l'on cherchait à obtenir. Ce sont encore des abeilles qui font le croisement ultérieur de fortes quantités de plants hybrides, ce qui supprime de nouveau beaucoup de travail manuel. On peut dire en somme que ces travaux de croisement seraient presque impossibles sans le concours efficace de l'abeille.

L'EXPO, TERRE D'OECUMENISME

MONTREAL — "S'il est difficile, à Rome, de définir l'oecuménisme, il est encore plus difficile, à Montréal, de le bâtir!" Cette phrase du cardinal Léger, archevêque de Montréal et père conciliaire, lancée sur un ton presque badin n'en témoigne pas moins de l'ambition du projet qui vient de trouver les moyens de sa réalisation dans le cadre de l'Eposition universelle de Montréal. Sept Eglises chrétiennes, en effet, ont décidé de bâtir ensemble un pavillon chrétien qui, sur la place des Peuples dans l'enceinte de l'Expo 67, témoignera d'un oecuménisme actif.

Le projet remonte à quelques années déjà et trouva son inspiration au sein d'un groupement appelé "Dialogues oecuméniques", mais c'est le 22 décembre 1964, avec l'éclat que cet événement historique suppose, que fut signé à Montréal l'important document qui marque le lancement officiel de cette initiative, chrétienne s'il en fut.

Les représentants des sept Eglises (catholique, unie, anglicane, presbytérienne, baptiste, grecque-orthodoxe et luthérienne) participaient à la cérémonie, conviée par la Compagnie de l'Exposition universelle. Dans l'ordre de l'importance numérique de leurs fidèles, les dignitaires ont apposé leur signature au bas du texte reproduit en grande dimension et enluminé. C'est le cardinal Paul-Emile Léger qui représentait l'Eglise catholique et la plus importante du pays.

Le prélat, en réponse à une question, a précisé que le souverain pontife, consulté, avait manifesté son approbation enthousiaste pour pareil projet. Comme l'archevêque de Montréal, le pape Paul VI y voit une illustration de l'esprit oecuménique qui anime en ce moment l'Eglise catholique pour le plus grand bonheur de tous les chrétiens.

C'est un jeune et brillant ecclésiastique, l'abbé Martucci, qui en tant que secrétaire général du Pavillon, en sera le grand responsable. Ce distingué spécialiste des sciences bibliques, polyglotte accompli, a révélé, au cours de la rencontre, toute la fougue qui l'anime et dont il aura besoin.

Sur le plan matériel, c'est l'architecte montréalais, Roger d'Astous, qui s'occupera de la réalisation de ce pavillon dont on n'a pas fixé le prix, si ce n'est pour affirmer qu'il ne tentera pas d'être "le plus cher du genre" mais simplement . . . le plus chrétien.

— No 397 —

HORIZONTALEMENT

1—Affectée de plusieurs valences.
2—Genre de mollusques gastéropodes. — Rendre muet.
3—Manquer à faire. — Direction du vent.
4—Premier. — Coupe en segments.
5—Tesson. — Revêtus de nouveau.
6—Se dit des poissons qui ont des oeufs. — Capitale du Brésil. — Terminaison.
7—Mienne. — Femme malpropre.
8—Assemblée. — Possessif.
9—Vergne. — Tienne. — Colère.
10—Crâne. — Non rapide. — Petit cube.
11—Jeune étourdi.
12—Conj. — Appris. — Soutirée.

VERTICALEMENT

1—Gouvernement où la puissance appartient aux riches.
2—Genre de mollusques gastéropodes. — Possédée.
3—Fleuve de Suède. — Trouble, agitation.
4—Rongeurs. — Sorte de filet (plur).
5—Nom scientifique de la jaunisse. — Id est. — En quel endroit.
6—Tige d'une ancre. — Librement. — Parcourus des yeux.
7—Obtenir à titre de prêt.
8—En cet endroit. — Grand lac. — Mère de Marie.
9—Tirions sa source. — Semblable.
10—Ignorances. — Cent onze. — Possède.
11—Fatigué et amaigri. — Egarée par une émotion violente.
12—Epoque. — Evêque de Lyon.

SOLUTION DU PROBLEME No 396

■ **Horizontalement:** 1. Foncièrement; 2. Abeille — Elue; 3. Rets — Asine; 4. As — Eon — Stase; 5. Dimanche — Tue; 6. Itou — Raid; 7. Set — Emia; 8. Inné — Namur; 9. Taverne — Rêve; 10. Ire — Utile — Eu; 11. Rue — Rondes; 12. Nias — Péteuse.

■ **Verticalement:** 1. Faradisation; 2. Obésité — Ar; 3. Net — Motivera; 4. Ciseau — Né — Us; 5. Il — On — Enrue; 6. Elancement; 7. Rés — Eire; 8. Iséran — Lot; 9. Ment — Arène; 10. Eléatisme — Du; 11. Nu — Sud — Uvées; 12. Térée — Creuse.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Caïn prévoit sa punition

"Comment Caïn peut-il dire: "Le premier venu me tuera" (Genèse 4, 14), s'il est seul sur la terre, ou tout au plus avec ses frères et soeurs?"

(Mlle Lucienne B., Bathurst)

Il faut lire les récits de la Bible selon le point de vue de leurs auteurs.

Tout ce qui intéresse l'auteur biblique dans l'affaire de Caïn, c'est la manifestation de haine de l'Homme contre l'Homme comme suite et conséquence du péché originel qui était une manifestation de révolte de l'Homme contre Dieu. Peu lui importe de savoir où, quand et comment Caïn a tué Abel; il lui suffit de conférer à l'incident une portée générale (d'ordre théologique) en le rapprochant du péché d'Adam et Eve. Voyez la note explicative de la Bible de Jérusalem au début de Genèse 4.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5221 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

Un paroissien de Duck Lake est élevé à la prêtrise le 19 décembre

DUCK LAKE — Un paroissien de Duck Lake, le R. P. Colin Levangie, O.M.I., fut ordonné prêtre le 19 décembre par Son Exc. Mgr Klein dans la cathédrale St-Paul de Saskatoon.

Parents et amis du nouvel ordonné étaient présents, ainsi que sa grand-mère, Mme Victoire Samletzki.

Le R. P. Levangie chanta sa première messe solennelle, le 20 décembre, dans l'église du St-Sacrement de Duck Lake, remplie à capacité. Le prêtre assistant était le R. P. Martin Michaud, O.M.I., principal de l'école indienne d'Onion Lake. M. l'abbé Gordon Mitchell, séminariste d'Edmonton, et le R. F. Joseph Goutier, O.M.I., étudiant à Lebret, agissaient comme diacre et sous-diacre. Le maître de cérémonies était le R. P. A. Duhaime, O.M.I., principal de l'école indienne de Duck Lake. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Florido Turgeon, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac, Man. Les enfants de choeur étaient Paul et Rémi Pajot, de Carlton, cousins du nouveau prêtre.

Un dîner fut servi aux membres de la famille à l'école indienne St-Michel de Duck Lake. De 2 h. à 5 h. p.m., il y eut réception pour les amis et paroissiens de Duck Lake. Un joli programme fut exécuté. Une bourse fut présentée au nouvel ordonné de la part de la famille Levangie, de l'Est du pays (Nouvelle-Ecosse et Québec) et une autre, de la part de la famille Levangie, de Duck Lake. La fête s'est terminée par la bénédiction du St-Sacrement, suivie de la bénédiction papale.

Le R. P. C. Levangie, fils de M. et Mme Marc Levangie (Laura Samletzki), est né à Vegreville, Alta, le 4 décembre 1939. Devenu orphelin de père à l'âge de six mois et sa mère étant malade, ce fut sa grand-mère Samletzki qui en prit soin. Plus tard devenu orphelin de mère, il demeura chez sa grand-mère à Duck Lake avec sa soeur et son frère. Le Père Levangie est un ancien élève de l'école Stobart où il fit ses études primaires et secondaires. Il entra chez les Pères Oblats de Marie Immaculée au mois de septembre 1957. Il fit son noviciat à St-Norbrt, Man. Il est maintenant à Lebret, Sask., où il doit poursuivre des études jusqu'au mois de mai. Il sera ensuite au service des paroisses et missions indiennes de la province oblate d'Alberta-Saskatchewan.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Peter Barrett et leur beau-frère, M. Arthur Lazure, de Montréal, sont allés chez M. et Mme Antoine Platance, de Regina, pour Noël. Ils ont fait aussi plusieurs voyages à Regina pour y visiter des neveux et nièces pendant la saison des Fêtes.

M. et Mme Charles Oudot avaient comme invités pour Noël, Mme Jeanne Oudot, M. et Mme Tom Earnshaw et leur fillette, de Sintaluta, M. et Mme Robert Longeau, M. et Mme R. Longeau et leurs enfants.

M. et Mme Omer Gendron ont fêté Noël avec leurs enfants venus de Regina et leur mère et belle-mère, Mme Charlotte Gendron, d'Indian Head.

M. et Mme Emile Dewotch et leur mère et belle-mère, Mme Louis Douan, sont allés passer le jour de Noël chez leurs fille et gendre, M. et Mme Y. G. Weikum, d'Indian Head.

M. et Mme Jean Français avaient comme invités pour le Nouvel An, M. et Mme Marcel Français, M. et Mme Paul Français et leurs enfants, de Sintaluta, M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gabriel, et Mme Octavie Longeau.

Mlle Claire Français est retournée à Regina poursuivre ses études à l'école St. Peter après avoir passé la semaine des Fêtes chez ses parents, M. et Mme Jean Français.

Cadillac

Va-et-vient

M. et Mme Donald Boutin ont visité leurs parents avant de déménager près de Vancouver où M. Boutin est stationné au poste de l'Aviation canadienne.

MM. Ferdinand et Olivier Lambert passent l'hiver à Mesa, Arizona, avec M. et Mme Hervé Lambert.

Mlles Marguerite Chénard, Paulette Sylvain, Laurette Lacelle, Madeleine Evesque, Béatrice Lacroix et Anita Wernicke et M. Lucien Guy étaient en visite chez leurs parents pour les Fêtes.

M. et Mme Léo Larocque et leur famille, de Winnipeg, ont passé quelques jours chez M. et Mme I. Larocque.

Saint-Isidore de Bellevue

(Reçu le 28 décembre)

Va-et-vient

Le R. P. J. Ducharme, S.J., du collège de St-Boniface, Man., passe les vacances chez M. Emile Topping, ainsi que leur fils, Roger, également de St-Boniface.

Les autres étudiants en visite chez leurs parents sont: de St-Boniface, Gustave Dubois, Roland Gilbert, Martin et Gérard Gaudet; du collège de Gravelbourg, Gilbert, Claude et Roland Topping; du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Philibert, Omer et Sylvain Gaudet, Aurel, Euclide et David Gareau; de l'Académie de Prince-Albert, Chantal et Hélène Gaudet; des Instituts pédagogiques, Nicole Gaudet (Joliette, Qué.), Céline Pelletier et Majella Gaudet (Saskatoon); de l'université de Saskatoon, Kenneth Morrison et Claude Gareau; de l'école technique de Moose Jaw, Nil Gareau.

Les personnes suivantes, travaillant à l'extérieur, sont venues en visite du temps des Fêtes: Jules Gareau et Denis Pelletier, d'Edmonton, Edgar Topping et Joseph Grenier, de Hinton, Alta, Léontine Gaudet, Léonette Gareau, Ulric, Marie et Rosaire Grenier, de Saskatoon, Lorenzo Ethier et Gildas Grenier, de Prince-Albert, et Firmin Gaudet, de Hay River, T.N.-O.

Sont venus en visite chez leurs parents et amis: M. et Mme Aurel Gaudet, d'Outlook, chez M. Jacques Gaudet; les familles Andréas et Ovide Gaudet, chez M. Hervé Grenier; la famille Florent Grenier, chez M. Joseph Beaudais; la famille Francis Palin, de Coleville, chez M. D.-Léo Grenier; la famille Ovide Houle et Mme G. Georget, chez M. Léopold Gaudet; Mme Paul Chamberland et sa fille, Yvonne, chez M. Xavier Gareau; MM. Marcien Gaudet, de Saskatoon, et Grégoire Gaudet, de Somerset, Man., chez Mme Yvette Gaudet; M. Joanis, chez M. Julien Gaudet; Mlle Louisanne Gaudet, chez M. Gilbert Gareau; Mlle Georgine Gareau, chez M. Pierre Gareau; les familles Jos. Schnell et Albert Ethier, de Prince-Albert, et Thuribe Bussière, de Vonda, chez M. Edouard Ethier; M. Léo Lacoursière, d'Edam, chez Mme Lucien Gaudet; M. Nestor Gaudet, de Peace River, chez ses frères.

La famille Alfred Gareau a passé Noël chez des parents.

Malades

Sont hospitalisés à Wakaw: MM. Moïse Topping, Xavier et Norman Gareau et Ernest Tessier, ainsi que Mme Edna Gaudet.

Coderre

(Reçu le 28 décembre)

Soirée de la L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont tenu leur soirée sociale annuelle, le 8 décembre. Vu la mauvaise température, plusieurs membres étaient absents, mais la soirée fut un délassement pour toutes et chacune. Après un bon souper où chacune avait apporté un plat, la conversation devint générale.

Suivit un bingo de dix parties et des prix variés furent gagnés. Mme Nelson remplaçait Mme Kinch comme vice-présidente; Mme Kinch adressa la parole pour la première fois comme présidente diocésaine. Le directeur aussi a bien voulu dire quelques mots qui furent très appréciés de toutes. Plus tard il y eut échange de cadeaux, chacune tirant un numéro correspondant à un cadeau apporté par une dame. Ensuite des feuillets de chansons furent distribués et les beaux cantiques de Noël, suivis de plusieurs autres chants, furent exécutés. Chaque dame avait aussi apporté deux cadeaux pour être envoyés à deux protégés de l'école pour enfants retardés.

L'on se sépara à une heure assez avancée, avec l'espérance de revenir encore l'année prochaine.

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes A. Fortin et E. Bernier, ainsi qu'à MM. Eudore et Hervé Michel, à l'occasion du décès de leur mère, Mme Emélina Michel, de St-Albert, Alta.

Prince-Albert

Malade

M. Arcandi Trudeau se remet d'une opération très bien réussie et il peut maintenant circuler dans l'hôpital de la Ste-Famille après plus d'un mois d'hospitalisation.

Va-et-vient

M. et Mme R.-E. Veillet, accompagnés de leurs fils, Garry et Greg, du Yukon, sont en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme S. Cook, et leurs mères, Mmes C. Veillet et C. W. Warr.

M. R. Durand, de Port Alberni, C.-B., est venu passer ses vacances chez ses parents, M. et Mme E. Durand.

M. et Mme D. McKluskie et leurs enfants, Carol et Bobby, de Vancouver, ont passé le mois dernier chez les parents de Mme McKluskie, M. et Mme Louis Mandin.

M. et Mme G. Dion et leurs enfants, de Maidstone, passèrent quelques jours dans la ville, appelés d'urgence au chevet de leur père et beau-père, M. Arcandi Trudeau. Il en fut également ainsi pour M. et Mme John O'Byrne et leurs enfants, de Lewvan. Ils visitèrent des parents et amis dans la localité, à Domremy et à Regina.

Mlle Carol Ann Johnson, élève du couvent de la Présentation de Marie à Spiritwood, a passé ses vacances de Noël avec ses parents, M. et Mme B. L. Johnson.

Mme J.-G. Crépeau, de Saskatoon, a profité des Fêtes pour renouer connaissance avec ses amis parmi lesquels M. le Dr et Mme B. Chappuis.

Marcia A. Robin, de Duck Lake, fut nommée la gagnante d'une bourse d'études (1ère année en musique) pour l'année 1963-64 par le "Western Board of Music" à l'université de Regina.

Nouvelle école

M. G. Slater, président du bureau des écoles séparées, annonça que les plans préliminaires d'une école secondaire, préparés par l'architecte Frank Moore, avaient été approuvés par le Département de l'Education, la Commission du feu et du Département des incendies de Prince-Albert.

Le collège actuel Ste-Marie sera démoli pour faire place à la nouvelle construction et des soumissions furent lancées à cet effet. Les travaux devraient se terminer pour l'ouverture des classes en septembre 1966.

Lors de la dernière assemblée des commissaires, MM. le Dr N. J. Dust et Louis Moker ont donné leur démission ayant servi à la commission durant 32 ans. Les membres du bureau des écoles séparées les remercièrent chaleureusement pour les services rendus.

Jubilé d'or

La Légion Royale Canadienne célébrait le 50e anniversaire de sa fondation dans cette ville, le 18 décembre. A cette occasion, il y eut grande réception pour tous les vétérans des guerres de l'Afrique du Sud, 1914-18 et 1939-45.

Un succulent souper préparé et servi par les Dames Auxiliaires de la Légion à plus de 125 convives fut suivi d'un programme de chants, de musique et d'histoires. M. Maurice accompagnait au piano.

M. Linton MacDonald, de Regina, secrétaire provincial de la Légion, fut l'orateur invité de la fête.

M. G. Bristowe, président, annonça une agréable surprise; la présentation de certificats de mérite à sept des membres dont les noms suivent: MM. Johnny Puckett (le seul survivant de membres-à-charte, fondateur de cette branche locale no 2), Albert-L. Pagé (l'aîné des porte-drapeau, âgé de 81 ans et toujours en fonction à toutes les assemblées ou autres activités sociales de cette branche), Wilf Daniels, George Crofton, dévoué secrétaire, Sam Parkinson, Hank Hogeweide et Cliff Atkinson.

Une insigne fut décernée au camarade W. Lamb par le président Bristowe. M. Lamb, membre de la fanfare de Prince-Albert depuis 1919, n'a jamais manqué de sonner le clairon à chaque service du jour du Souvenir depuis ce temps-là. Cette cérémonie fut suivie d'une projection sur l'écran d'un film représentant certains épisodes de la première grande guerre. Cela a plu à bon nombre d'anciens vétérans qui se sont reconnus au cours de ces événements.

Imposante fête jubilaire célébrée à l'école indienne de Marieval

GRAVELBOURG — Le 16 décembre fut un jour de joie et de fête à l'école indienne de Marieval. On fêtait le 25e anniversaire de prêtrise de son principal, le R. P. Gérard, Nogue, O.M.I., et le 60 anniversaire de mariage de M. et Mme Trottier, ainsi que les noces d'argent de M. et Mme Laferté.

La journée débuta par une messe solennelle célébrée par le Père jubilaire, assisté des RR. PP. P.-E. Tétreault et O. Robidoux, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Les Chevaliers de Colomb du 4e degré formaient la garde d'honneur. Les religieuses et élèves de l'école firent les frais du chant.

Un magnifique banquet suivit la messe. Le gymnase de l'école était magnifiquement décoré pour l'occasion, grâce à l'ingéniosité des religieuses tant dévouées.

Parmi les invités d'honneur, l'on remarquait M. Frank Dosbal, surintendant des Affaires indiennes, et le R. P. I. Joyal, O.M.I., supérieur à Lestock. Il ne faut pas oublier le R. P. Lionel Dumont, O.M.I., curé de Marieval, un des grands responsables de ces belles fêtes.

Après le banquet, on a eu le privilège d'assister à une magnifique séance exécutée par les élèves de l'école, les décors étaient symboliques et de très bon goût. Les élèves présentèrent avec finesse et délicatesse leurs voeux au Père Nogue et aux jubilaires. Il y eut présentation des cadeaux après cette séance.

Tard dans la veillée, l'on se quitta tout heureux d'avoir participé à une belle journée d'action de grâces. Les personnes suivantes assistèrent à la fête du Père Nogue: MM. et Mmes Arthur Nogue, de Regina, Joseph Nogue, de McCord, Hector Hébert et Sylvio Laverdière, de Gravelbourg, et M. Roger Hébert, d'Esterhazy.

Va-et-vient

Le R. P. G. Nogue, O.M.I., de Marieval, M. et Mme Arthur Nogue et leur famille, de Regina, et d'autres parents sont venus visiter Mme Angelina Nogue à l'occasion de Noël.

Le R. P. André Nogue, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface, était de passage chez ses parents, M. et Mme Jean-Baptiste Nogue, pour les Fêtes.

Sont venus passer les Fêtes chez leurs parents de Gravelbourg: M. et Mme Nelson Boyer, MM. Denis L'Heureux, Henri Lepage, fils, et Ronald Rainville, Mlles Marion Huel et Marguerite Doll, M. Edouard Doll et M. et Mme Guy Doll.

M. et Mme J.-E. Parent, d'Estevan, passèrent les Fêtes chez MM. et Mmes Paul et Charles Parent.

M. et Mme Maurice Parent, de Banff, Alta, sont venus passer une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Léonard Beaudry. Ils allèrent aussi visiter leur mère et belle-mère à Winnipeg.

Vawn

Soirées

Le 16 décembre, les membres du centre communautaire de Vawn se réunirent chez Mme Shirley Weber pour une soirée sociale. On joua au whist; les 1er et 2e prix furent gagnés par Mmes Fred Blanchette et W. Beaudoin. Ensuite, un délicieux goûter fut servi et on termina la soirée par des jeux.

Mme Higgins a été agréablement surprise par les mamans de ses petits élèves de catéchisme lorsqu'elles vinrent chez elle, le 18 décembre. On y passa une belle soirée à jouer aux cartes. Les dames servirent ensuite un délicieux goûter et on présenta à Mme Higgins une jolie jardinière. Cette dernière remercia sincèrement les dames pour ce gentil geste de leur part.

Va-et-vient

M. et Mme M. Schroeder ont passé le jour de Noël à Medicine Hat.

M. et Mme G. Vallière et leurs enfants et M. Louis Vallière sont allés à Drumheller, Alta, pour Noël.

M. et Mme Fell et leur fille, Linda, sont partis à Edmonton et Marcelin pour deux semaines.

Etaient en visite chez leurs parents et amis pour les Fêtes: Lloyd et Germaine Beaudoin, d'Edmonton, et M. et Mme Bob Philips (Thérèse Baudoin), de Turtleford; M. et Mme E. Walker Murray et leur fille, Sharon, de Meota, chez M. H. Blais; Mme Culeanere et son fils, de North Battleford et Leask, chez M. et Mme Louis Phaneuf; Claude et François Blanchette, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, et Gabrielle Blanchette, de Saskatoon, chez M. et Mme A. Blanchette; Gary et Claudette Blanchette, de Saskatoon, chez M. et Mme R. Blanchette; Albert McGuire, de Saskatoon, chez M. et Mme M. McGuire; Irène Lacoursière, d'Edmonton et son frère, Paul, de North Battleford, chez M. et Mme E. Lacoursière; M. et Mme V. Régnier et leurs fils, Lionel et Marcel, de Prince-Albert, chez M. et Mme L. Weber; M. et Mme Paul Dion et leurs enfants, chez MM. et Mmes D. Weber et Walter Dion; Léon Blanchette, de Fort St. John, C.-B., et M. et Mme Denis Lacoursière (Irène Blanchette), chez M. et Mme E. Blanchette; Mlle L. Couture et son frère, Lionel, d'Edmonton, chez M. et Mme Walter Dion.

M. et Mme E. Fortier et leur bébé, de Moose Jaw, ont accompagné M. et Mme O. Fortier à Vawn pour Noël et sont retournés ensuite à White Fish, Mont.

M. et Mme H. Pouliot et leurs enfants ont passé la fête de Noël à Léoville et Spiritwood.

La Journée de l'ACFC

ST-BRIEUX

$20.00: Les Filles de la Providence.

$5.00: Alfred Carfantan, André Coquet, Clément Coquet, Dominique Coquet, père, André Creurer, Emile Creurer, Arthur Creurer, Mme Louis Demay, Louis Dubé, Alain Fagnou, Théophane Ferré, Eva Gauthier, Jules Hamonic, A.-T. Lavoie, Edouard Lefebvre, Albert Lejan, Yves Mevel, Mme Garnet Martin, Emeril Robert, Léon Sénécal, Mme M. Ménard, Lucien Levasseur, Paul Leray, Armand Ollivier, Eugène Perreault, Albert Thomas, Dominique Rocher, Wilfrid Dubé, Alexis Gallays, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., Lucien Fagnou, Marcel Thomas, Mme Pierre Mansière, Jean Kerbrat, Alain Rohel, Jean-F. Guegnen, F. et J. Valmont, Paul Kernaleguen, Joseph Thomas.

$3.00: Denis Bergot, Jos. Le Gatt, J.-B. Tétreault, Camille Rohel, Yves Rohel.

$2.00: Mme François Bergot, Daniel Carfantan, Pierre Coquet, J.-A. Carfantan, Sabin Faurit, Dominique Coquet, fils, Henri Hamonic, Robert Lefebvre, Mme Jean Macé, Mme L. Migadel, Nick Prokopetz, Mme John Rice, Pierre Thebaud, Mme Dubreuil, Jean-M. Guegnen, René Crozon, Mme Marie Guegnen.

$1.60: Paul Valmont.

$1.00: Jérémie Aubin, William Aubin, Joseph Pretchler, Ferdinand Rouault, Pierre Valmont, Roch Crozon, Paul Crozon, Yves Crozon, Pierre Crozon, Prigent Kerleruox.

Total: $275.60

DEBDEN
Contribution globale (premier versement): $222.25

DUCK LAKE
Contribution globale (premier versement): $200.00

LAFLECHE
Contribution globale: $33.00

VAL MARIE
Contribution globale: $120.00

ALBERTVILLE
Contribution globale: $200.00

DOMREMY
Contribution globale: $390.00

GRAVELBOURG
Contribution globale (premier versement): $900.00

LAJORD
Contribution globale: $10.00

VAWN
Contribution globale: $50.00

DELMAS
Contribution globale: $125.50

PRINCE-ALBERT
Contribution globale: $15.00

SEDLEY
Contribution globale: $10.00

REGINA
(St-Jean-Baptiste)
Contribution globale: $30.00

Sintaluta

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme Fred Dolter pour les Fêtes: M. et Mme Ronnie Dolter et leurs deux fils, de Swift Current, M. et Mme J. Seaberley et leur famille, de Pense, M. et Mme Bud Wrigth et leur fils, de Regina, M. Clément Dolter, M. et Mme Henri Dolter et leurs filles, de Sintaluta, et M. Adrien Bonneville, de Wolseley; chez M. et Mme Paul Français: MM. et Mmes Marcel Français, Charles Henty et John Français et leur famille, de Lac Marguerite, M. et Mme Freddie Henty et leur famille et M. André Poirier, de Wolseley; chez Mme Jeanne Oudot: M. et Mme Noël Oudot et leurs enfants, de Davidson, M. et Mme Charles Oudot, de Lac Marguerite, M. et Mme Tom Earnshaw et leur fillette, de Sintaluta; chez MM. et Mmes Charles Henty, Paul Français et Adolphe Schneider: M. et Mme Maurice Coueslan et leurs enfants, de Cedoux. Ces derniers ont aussi visité leurs parents de Regina à leur retour.

M. et Mme Ken Kraushaar et leurs enfants se sont rendus à Wolseley pour le Jour de l'An afin de prendre part au dîner de famille chez M. et Mme Gédéon Langlois.

Wawota

M. et Mme Eddie Hyde et leurs filles et Mme G. Zébière allèrent rendre visite à leurs parents, M. et Mme Harry Hyde, d'Alida; de passage à Oak Lake, ils prirent le dîner chez M. et Mme Auguste Vanderschaeghe. Ils visitèrent ensuite MM. et Mmes Marcel Zébière et Emile Baudu à St-Boniface. Au Jour de l'An, toute la famille se réunit chez M. et Mme Walter Wyporowich, à Maryfield, et, le 4 janvier, M. et Mme Eddie Hyde retournèrent chez eux à Castlegar, passant à Regina pour y visiter leur fils, Terry, et M. et Mme Earl Hyde; ils sont enchantés de leurs vacances.

M. Frank Gautron est patient à l'hôpital de Wawota.

A l'occasion de la fête de Noël, M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de St-Boniface, Man., étaient en visite chez M. et Mme André Baudu, de Vandura, ainsi que MM. et Mmes Robert et Albert Jacques, Mme Georgine Zébière, M. et Mme Walter Wyporowich et leurs enfants, de Maryfield, Mme Clara Hyde, de Wawota, M. et Mme Eddie Hyde et leurs deux filles, Beverley et Edwina, de Castlegar, C.-B. Ce fut une belle réunion.

Mme Georgette Lemoine était en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Zébière, de même que leur fille, Mme Jacob Eberlé, et ses cinq enfants, de Montmartre, M. et Mme G. Munroe et leurs deux fils, de Kennedy, leur nièce, Linda McKrea, et M. Terry Hyde, de Regina.

Willow-Bunch

Çà et là

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, vint aider au ministère paroissial à l'occasion de la fête de Noël.

Au Jour de l'An, M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, célébra la messe basse de 8 h. a.m. et passa la journée avec son père, M. Philippe Mondor, ses frères et sa soeur, Mme Paul Lepaire (Laurianne).

M. l'abbé A. Chabot et sa mère sont partis le Jour de l'An pour se rendre à Ferland y visiter leur parenté.

Mme Marie Joyal, Mme Rosina Balaux et son fils, David, Mlle Lois Benoit, MM. Lévesque et Duquette se rendirent à Regina, le 19 décembre. Mme Joyal y rendit visite à son frère, M. Alfred Rainville, patient à l'hôpital général depuis quelques semaines.

M. et Mme Wallace Fitzpatrick et leur famille assistèrent à une fête donnée à Regina le 21 décembre à l'occasion d'une promotion de leur neveu, le constable Léo Boisvert, de la Gendarmerie Royale Canadienne. Celui-ci est fils de M. et Mme Rodolphe Boisvert, de Legal, qui vinrent aussi à la fête, accompagnés de leur nièce, Mme Liliane Prithart.

M. et Mme Denis Foret et leur famille, de Cardross, sont venus visiter leurs parents, dernièrement.

M. Gerry Montgomery a déménagé une maison mobile au village pour y passer les mois d'hiver.

M. Antonio Grégoire, de Gravelbourg, est venu passer une semaine chez ses parents, M. et Mme Alcide Grégoire, et autres parents.

MM. Florent Bonneau et Réal Bruneau sont revenus dernièrement de leur voyage de deux mois à Montréal et à travers les Etats-Unis jusqu'en Californie.

Le 20 décembre, M. René Fiset conduisit Mme Roméo Rodrigue à Moose Jaw où celle-ci prit le train pour Sudbury, Ont., afin d'assister au mariage de son fils, Albert, à Mlle Jeanne Dionne lequel eut lieu le lendemain de Noël.

Les collégiens de cette paroisse étudiants à Gravelbourg ont passé les vacances de Noël dans leurs familles, de même que Mlle Gisèle Mathieu, MM. Claude Mondor, Wayne Eger et Maurice Giraudier, tous étudiants à l'université de Saskatoon.

Mme Euclide Bruneau a déménagé récemment dans un appartement appartenant à Mme W. Winslow. M. Philippe Mondor, qui habitait ce logis, s'est installé chez son fils, Marcel.

M. et Mme Robert Philippon ont terminé les travaux d'agrandissement et de modernisation de leur maison.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus passer le Jour de l'An chez leurs parents.

M. et Mme Martial Joyal, de l'Alberta, ont récemment fait une courte visite à leur mère et belle-mère, Mme Marie Joyal.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus visiter leurs parents pour les Fêtes.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille allèrent à Moose Jaw, le 23 décembre, y chercher leur fille et soeur, Thérèse, institutrice à Debden, qui venait passer les vacances chez ses parents.

Sont venus également passer leurs vacances dans leur famille: Mlles Judy Millar, de Carlyle, et sa soeur, Eileen, de Regina, Mlles Hepner et Lynn Weins et Dolorès Verhelst, étudiantes à Regina, Mlles Jacqueline Duperreault et Colette Lemieux, institutrices à Maple Creek et Lethbridge, et Mlle Monique Boulianne, étudiante garde-malade.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Depuis bientôt une semaine on se souhaite une bonne, heureuse et sainte année; une santé parfaite, du succès dans nos entreprises et quoi encore.

Voici donc maintenant quelques bons voeux aux employés de CFNS:

A notre gérant, Raymond Marcotte: Qu'il attrape la maladie de la "seintehogmantasion" et qu'il la donne à tous les employés.

A Marie-Antoinette: Que le fil ne casse pas en 1965.

A Jean Lacroix: Un transmetteur à proximité du poste afin que, s'il oublie son jeu de cartes, qu'il n'ait pas à faire trois milles pour revenir le chercher.

A Auguste Bandet: Des annonces, des annonces mais pas trop souvent à la dernière minute. Pas vrai Jacques?

A Mme Billo: Comme elle n'a pas d'automobile, que la température ne soit pas trop souvent "below".

A Annette Desbiens: "Des malades, des malades".

A Léonnette Gareau: Une autre grève à "La Presse" afin qu'elle puisse faire travailler sa matière . . . grise.

A Yves Beaupré: Un sourire . . . naturel.

A Michel Sévigny: Des soirées de 4 heures.

A Jacques Landry: "Un radio, un pyjama . . ."

A Lionel Fournier: Une année de 100 dimanches.

A Gaétan Deschênes: Comme c'est moi qui rédige cette chronique, je souhaite que le fils du patron égare **La Liberté et le Patriote** pour cette semaine . . . "because my job".

Storthoaks

Va-et-vient

Mme Elise Beaudoin et son fils, Rosaire, de Beaumont, Alta, rendaient visite à leur mère et grand-mère, Mme Albertine Bourgeois, au début du mois de décembre.

Mme Marie Demas est allée en Colombie-Britannique où elle passera l'hiver avec ses filles, Thérèse, garde-malade, et Pauline, étudiante.

Mme Ernest Dubois partait la semaine dernière pour Montréal et demeurera quelques mois avec sa fille, Marguerite.

Mlles Jocelyne Blezy, de Sherbrooke, Qué., et Odette Wolensky, de Beauceville, Qué., ont passé les Fêtes chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Henri Blezy et Charles Wolensky.

M. Georges Gervais et sa fille, Madeleine, de Benson, ainsi que M. et Mme Marcel Gervais, de Canora, ont passé la fête de Noël chez leurs beaux-parents et grands-parents, M. et Mme Ernest Gauthier.

M. et Mme Laurent Henrion et leur famille ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Turgeon, à Ferland.

M. et Mme Henri Blérot, accompagnés de leurs trois fils, sont allés passer les Fêtes chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes Maurice Bourbonnière, Noël Audet et Gérard Côté, à St-Boniface; ils ont aussi rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Oscar Desrochers, ainsi qu'à leur père, M. Arthur Chicoine.

M. et Mme Roméo Tourigny et leur famille ont passé le Jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme G. Langlois, à Wolseley.

Sont venus passer la fête de Noël chez des parents: M. et Mme Alphonse Paradis et leur famille, de Regina, chez MM. et Mmes J.-B. Paradis, Armand Bourget et Aimé Gauthier; M. et Mme Meinrad Eberle, de Regina, chez Mme Hélène Lapierre; M. et Mme De Boer et leur famille, de Moose Jaw, et M. et Mme Cardner, de Regina, chez M. et Mme S. Smith; M. et Mme Edouard George, de St-Boniface, M. et Mme G. Baldwin et leur famille, de Yorkton, chez M. l'abbé M. George; M. et Mme P. Kuffner et leurs deux enfants, de Glenworth, chez MM. et Mmes Aimé Dumaine, Omer Carrière et J.-G. Lapierre; M. et Mme Maurice Chicoine et leur famille, de Brandon, Man., chez leur mère et leurs frères.

Les collégiens de Gravelbourg étaient en vacances de Noël: Léonard, Lucien et David Chicoine, chez M. et Mme Alfred Chicoine; Gilles Cop, chez M. et Mme Fernand Cop; Laurent Tourigny, chez M. et Mme Roméo Tourigny, et Sherry Bourget, étudiante à Wilcox, chez M. et Mme Armand Bourget.

Malades

Prompt et complet rétablissement à Mlle Jeannine Henrion, hospitalisée à Regina à la suite d'un accident de la route. Ses parents, M. et Mme F. Henrion, demeureront à Regina afin d'être près de leur fille.

Mme Willie Toupin est de retour de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où elle a subi une intervention chirurgicale.

Marcelin

Décès

Le 28 décembre est décédée à Prince-Albert Mme Marie-Anne Lalonde, âgée de 87 ans et 5 mois. L'enterrement eut lieu à Marcelin le 31 décembre.

Le R. P. Emile Lalonde, S.J., de St-Boniface, neveu de la défunte, chanta le service, assisté de MM. les abbés L. Forget, curé, et E. Forestier, de Leask, comme diacre et et sous-diacre.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Victor Lalonde, de Spiritwood, John Malo, de Prince-Albert, Aurèle Lalonde, de Marcelin, Jean et Philippe Lalonde, de Saskatoon, et L.-J. Doucet, de Lloydminster.

La défunte laisse dans le deuil onze fils, Raymond, de Spiritwood, Raoul, de Mildred, Tancrède, de Leask, Joseph, de Léoville, Aimé, de Shell Lake, Rosaire, de Bonnyville, Arthur et Paul, de Montréal, Albert, de Makina, Victor, de Saskatoon, et Denis, de Montréal; quatre filles, Jeanne, de Montréal, Mme Arthur Doucet (Antonia), de Domremy, Mme Romuald St-Pierre (Germaine) et Mme René Sylvestre (Marie-Ange), de Montréal.

En ce jour de deuil, le froid, le vent et la neige rappelaient la famille dans la même église et le cimetière où, il y a 22 ans, avait eu lieu l'enterrement de leur père, le 30 mars.

Remerciements

Par la voie de ce courrier, les familles Lalonde désirent remercier les Dames de Ste-Anne, Mme Albert Verreault et ses aides qui ont bien voulu servir le café et le goûter dans la salle de Marcelin après le service où la famille a pu rencontrer les anciens amis et parents.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 2 janvier, Louis Caron, Montmartre; le 3 janvier, Albert Beaudry, North Battleford; le 4 janvier, Marie Potvin, North Battleford; le 5 janvier, Wilfrid Lacasse, Kincaid, et Robert Luron, Ponteix; le 7 janvier, Roger Fortier, Debden, et Rosilda Leblanc, St-Louis; le 8 janvier, Armand Plamondon, St-Front.

Le 9 janvier: Adjutor Lepage, St-Denis; le 12 janvier, François Perras, Montmartre, Emile Plamondon, St-Front, et Gaston Grimard, Butte-St-Pierre; le 13 janvier, Louis Cyr, Debden; le 14 janvier, Robert Michel, Ponteix, et Alphonse Patenaude, Périgord.

Billet du vendredi

Mystérieuse destinée d'Ambrose Bierce

L'Américain Ambrose Bierce renait, à l'occasion de la publication en France de cette anthologie de l'humour: **Les Chefs-d'oeuvre du Sourire.**

Il compte parmi les plus authentiques représentants de l'humour noire, rien chez lui, ni dans son oeuvre, n'étant jamais riant ou gai, plaisant, léger, ensoleillé.

Il fut jusqu'à la fin une espèce de névrosé triste, atrabilaire, pessimiste, en révolte contre la vie; qu'il quitta d'ailleurs en vitesse, sans que personne sût jamais comment.

On le présume mort, puisqu'il aurait 122 ans s'il vivait, mais l'on ne sait rien de précis à ce sujet.

On le ressuscite donc, puisqu'il était disparu dans deux sens du mot: le littéraire et le physique.

Ce qui peut offrir un intérêt passager aux étudiants des lettres, à la condition qu'ils connaissent au moins son nom.

Ce qui n'est sûr pour la plupart d'entre eux, ni bon nombre de leurs professeurs.

* * *

Né dans l'Ohio en 1842, Ambrose Gwinett Bierce se distingua comme journaliste à San Francisco, Londres, Washington.

Il fut à Londres de 1872 à 1876, et on l'y aperçoit dans l'entourage de l'ex-impératrice Eugénie, publiant pour elle deux éditions de **The Lantern.**

A peine veuve de Napoléon III, celle-ci ne désespérait pas de rentrer en France, et elle ne se privait pas d'orchestrer sa propagande.

Ni elle ni Bierce ne soupçonnait alors que son exil durerait cinquante ans.

De l'époque datent trois oeuvres de Bierce, tirées en partie des publications auxquelles il collabora: **The Fiend's Delight** (1872), **Nuggets and Dust Panned Out in California** (1872), **Cobwebs from an Empty Skull** (1874).

Il commença sa carrière à San Francisco et c'est à cette ville qu'il retourne, après son aventure anglaise.

Pendant longtemps, il y est comme une sorte de dictateur littéraire, sa verve et son humeur influant sur les écrivains autour de lui.

A l'instar d'Edgar Allan Poe, qui fut son maître en quelque sorte, Bierce se complait dans l'étrange et l'horrible, l'extraordinaire, le fantastique.

Comme il est fin, pince-sans-rire, blagueur à froid et cynique il voit l'existence sous ses angles les plus ridicules, et l'on a tôt fait de le classer parmi les as de l'humour noire.

Ses meilleurs ouvrages sont toutefois ceux que lui inspira la guerre civile de 1860-1861, à laquelle il prit part comme soldat de l'armée de l'Union.

Ayant connu la guerre de près, il la peint sans aucune forme de sentimentalisme, dans sa brutalité et son horreur.

Lui-même soldat, diplômé d'une école militaire, il vivait avec les soldats et n'ignorait rien d'eux, ce qui lui permit d'en écrire avec vérité et compréhension.

Bierce fut amer à l'extrême mais cela tient en grande partie, croit-on, aux malheurs qui fondirent sur lui.

Sa femme, née Mary Ellen Day, le quitta un jour, l'un de ses fils fut tué dans une bataille de rue, un autre mourut comme il débutait dans le journalisme.

En 1913, Bierce partit pour le Mexique et n'en revint jamais.

Une lettre de lui, datée de décembre, annonçait qu'il était attaché à l'armée de Pancho Villa.

Il serait mort l'année suivante on ne sait comment, agé de 72 ans.

L'ILLETTRE.

C'est tout un art...

Ne vous attendez jamais à ce qu'un homme s'adapte à votre humeur. C'est vous qui devez accepter la sienne. C'est fâcheux, mais c'est ainsi presque toujours.

Ne manquez jamais de rire de ses facéties, même si elle sont assommantes. Un mari aime rire avec sa femme. Même si vous savez raconter la blague mieux que lui, ne le reprenez pas.

Un homme préfère qu'une femme soit physiquement plus faible que lui, mais il ne peut supporter une languissante créature qui l'empêche d'être joyeux. Même si cela vous martyrise, soyez gaie et heureuse en sa présence. Car l'homme réagit vers le bonheur comme une mouche vers le sucre.

Sachez apprécier les cadeaux qu'il vous fait. Il rayonnera de plaisir si vous le louez, et il récidivera, même s'il vous offre le fusil de chasse qu'il a toujours désiré pour lui-même.

A moins que vous puissiez vous payer le luxe de deux journaux, veillez à lire le quotidien, avant que votre mari n'entre et repliez soigneusement les feuillets.

Votre mari a l'habitude de rentrer à l'heure tapante alors que vous avez tendance à être en retard: si vous n'arrivez pas à freiner son allure, accélérez la vôtre, car certains jours, il n'attendra plus.

Si lasse que vous puissiez être, ne refusez jamais son invitation à sortir. Refaites votre maquillage, puis déclarez guillerette: "on y va!"

En rentrant d'une partie de plaisir, n'oubliez jamais de l'en remercier. Tout en faisant votre toilette de nuit, il suffira de lui dire simplement: "C'était vraiment charmant, cette soirée".

Pourvu que vous le couvriez d'éloges, vous serez étonnée de son aptitude aux travaux ménagers. Mais n'essayez pas d'en faire votre domestique: il ne travaille bien que pour le plaisir.

Lorsque votre mari est sur la voie du retour, tâchez que la salle de bain et ses accessoires soient libres. Sinon, il grognera, et s'il ne grogne pas, c'est encore pis.

Si vous rentrez tard, dressez d'abord la table; mettez ensuite la bouilloire. Quand votre mari rentrera, c'est la table qu'il reluque d'abord. Si elle est dressée, il écoutera la radio ou se mettra à lire sans impatience excessive.

Un repas consistant suivi d'un simple dessert, de bon café et d'un sourire, vous mènera beaucoup plus loin qu'un menu compliqué qui la plupart du temps, tourne au désastre.

Attendez jusqu'au café pour entamer un sujet désagréable. C'est à ce moment-là que se discute une augmentation de budget, un appartement plus coûteux, ou une invitation à lancer à vos amis.

Soyez assez sensée pour ne jamais émettre la moindre critique à l'égard des siens; sinon il passera les vôtres au crible. Relevez leurs bonnes qualités; il vous rendra la pareille.

Ne saluez jamais votre mari, une poêle graisseuse à la main, à moins que vous vous apprêtiez à y cuire une omelette. Camouflez toujours vos bigoudis par un mouchoir à couleurs vives.

N'allez pas concurrencer le Niagara si quelque matin votre prince charmant s'en va sans vous dire au revoir. S'embrasser peut dégénérer en vague habitude: cela se déprécierait. Son baiser du lendemain n'aura que plus de prix.

Les hommes prisent davantage une épouse accommodante et souriante qu'une maison à l'irréprochable propreté. Que le travail ménager n'accapare pas tout votre temps!

Ne manifestez pas votre affection et vos dons de maîtresse de maison accomplie, en ramassant chaussettes, pipes et papiers qu'il sème à travers l'appartement. Si vous vous mettez à jouer au chien rapporteur dès votre première année de mariage, vous devrez continuer le jeu jusqu'à l'heure du trépas.

Pourquoi rouspéter s'il lui prend la fantaisie de sortir avec des copains? Ne passez-vous pas d'agréables après-midis avec vos amies? L'amour peut faire des miracles, mais il ne change pas nécessairement une chouette en pigeon domestique.

Soyez en excellents termes avec vos voisins, mais n'exagérez pas. A sa rentrée, nul mari n'aime les voir encombrer sa demeure; encore moins n'aime-t-il que vous soyez chez eux.

Tourte savoureuse au boeuf

- 1 croûte de tarte cuite de 9 pouces
- 1 tasse d'oignons hachés
- ¼ tasse de piment vert, haché finement
- 2 c. à table de beurre
- 1 livre de boeuf haché
- 2 c. à table de farine
- ¾ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 1 tasse de fromage à la pie
- 2 oeufs battus
- Pincée de paprika

Faire fondre le beurre; sauter les oignons et le piment vert environ 5 minutes. Ajouter la viande et brunir 4 à 5 minutes, puis y mêler la farine et les assaisonnements; étendre le mélange de viande dans la croûte de tarte.

Mêler le fromage à la pie et les oeufs battus. Verser sur la viande et saupoudrer de paprika. Cuire à four modéré (350°F) environ 40 minutes. 6 portions.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le séjour que vous imposez à vos plantes vertes en hiver, dans un appartement surchauffé, est, si vous n'y prenez garde, l'équivalent d'une condamnation grave dans une prison malsaine. Exposez-les, le plus souvent possible, à l'air et à la lumière naturelle, et tournez-les chaque jour d'un quart de tour, si vous ne voulez pas qu'elles se déforment. Arrosez-les, non pas systématiquement, mais en cas de besoin. Faites-le lorsque la terre apparente sèche et blanchit (vérifiez avec le doigt). Remplissez d'eau l'espace entre terre et bord du pot. Cela doit suffire. Si la terre sèche trop vite, plongez le pot dans une cuvette d'eau pendant une heure. La terre ne doit pas rester humide plus de 48 heures, et le pot doit être bien drainé (trou inférieur débouché). Lavez les feuilles: en vaporisant les petites feuilles, en épongeant doucement les deux faces des grandes. Eloignez-les des sources de chaleur et des pièces trop fréquentées. Eloignez-les pendant le ménage du matin; ni l'air froid ni les courants d'air, ni la poussière, ne leur conviennent.

✦ ✦ ✦

Quelques-uns des meilleurs scores au golf se réalisent avec des plumes à billes.

✦ ✦ ✦

Avant d'ouvrir une boite de soupe en crème, prenez soin de mélanger le contenu. Brassez la boite vigoureusement et vous verrez qu'en ouvrant la boite et en la versant dans un récipient, il n'y aura pas de grumeaux.

✦ ✦ ✦

Cet hiver, un grand nombre de gants ont une doublure de soie ou de nylon. Non seulement cette "peau" intérieure facilite l'action d'enfiler ou d'enlever les gants mais on la trouve en de jolis imprimés floraux ou abstraits, ce qui fait que, lorsqu'on les retourne au poignet, les simples gants se transforment en gants [illegible] un charmant bracelet contrastant.

✦ ✦ ✦

Pour secouer la salade après l'avoir lavée, sans redouter d'asperger le carrelage de votre cuisine, employez un sac en plastique à double fond. L'eau qui s'écoule par les perforations du sac intérieur est retenue dans le fond du sac extérieur.

✦ ✦ ✦

Le gardien d'un asile d'aliénés — Allons! vous ne travaillez pas?
Le patient — Je suis fou.
Le gardien — Mais il y a des fous qui travaillent!
Le patient — Je ne suis pas si fou!

✦ ✦ ✦

Un petit tableau noir suspendu au mur de la cuisine fera un excellent bulletin familial. Les enfants pourront renseigner leurs parents sur leurs allées et venues et ceux-ci pourront y laisser instructions en cas d'absence.

✦ ✦ ✦

Le mal d'oreille est souvent causé par un mal de dents. Couvrir l'oreille avec de la chaleur sèche, telle que du sel chaud dans un sac de flanelle. Faites chauffer de l'huile, mettez-en sur une ouate et placez délicatement dans l'oreille.

✦ ✦ ✦

Une vitre fêlée peut être temporairement réparée en mettant une couche de shellac; la visibilité ne sera pas diminuée.

✦ ✦ ✦

Une dame téléphone à son médecin:

— Docteur, venez vite, je vous en supplie, mon fils vient d'avaler le boulon du presse-purée!

Le médecin s'habille, prend sa trousse et s'apprête à sortir lorsque la même dame le rappelle au téléphone:

Finalement, docteur, c'est inutile que vous vous dérangiez . . . Je vais faire des frites...

LE CHOIX DES FLEURS

Les jeunes filles qui se marieront vers la mi-hiver devraient penser au temps qu'il fera lorsqu'elles choisissent des fleurs.

Dans la saison des neiges et des glaces, où souffle le vent du nord, il vous faut des fleurs qui résistent au froid. Si certaines fleurs gardent leur beauté en dépit des températures sous zéro, d'autres se faneront au premier souffle d'air froid.

Si la mariée veut des fleurs fragiles pour son mariage en hiver, elle doit être prête à les envelopper pour les protéger pendant les brefs moments où elle les exposera à l'extérieur, conseille Harry D. Dale de The Dale Estate Limited, Brampton, Ontario.

A moins qu'elle ne choisisse un type de fleurs plus fortes comme le sont quelques variétés d'orchidées, toutes les variétés d'oeillets, les toutous de Poméranie et les chrysanthèmes.

Les oeillets, les toutous et les chrysanthèmes peuvent être teints au vaporisateur pour s'assortir ou former un contraste délicat avec toute couleur de sa toilette. Les fleurs blanches, touchées d'un jet de vaporisation, auront un doux scintillement de perles où l'oeil trouvera un accord parfait avec l'allégresse des coeurs. Elles peuvent recevoir le ton de toute couleur de l'arc-en-ciel et garder le chatoiement de leurs pétales pour former un bouquet qui produira, sous la lueur des chandelles, un doux éclat charmant pour la cérémonie d'un mariage le soir; et, bien entendu, elles poussent aussi dans la beauté de leurs couleurs naturelles qui, à elles seules, forment une riche gamme.

N'oublions pas que les orchidées formeront toujours pour la nouvelle épouse un bouquet merveilleux d'attraits, et la plupart ne craignent pas la gelée.

L'orchidée cattleya, le type standard, a une origine tropicale et ne supporte pas le froid qui la fait brunir et se faner.

Son espèce cousine, à laquelle appartiennent les orchidées cymbidium et cypripedium, provient de régions telles que le Sikkin et le Tibet dont les climats plus froids expliquent leur résistance relativement plus grande dans les basses températures du Canada.

L'orchidée cymbidium offre sa gamme de teintes délicates parmi lesquelles rose ou vert pâle.

La cypripedium, une version plus large du sabot de Venus, est habituellement vert pâle et parfois légèrement tachetée ou rayée de jaune et de brun.

Essayez un manchon, suggère M. Dale, qui donne sa chaleur et son caractère économique; il peut se confectionner pour s'assortir à la robe de la mariée et à celles de ses demoiselles d'honneur. Elle peut aussi obtenir de son fleuriste un manchon en satin uni embelli de fleurs épinglées qu'elle peut détacher par la suite pour en garnir son costume de voyage.

M. Dale avertit les futures épouses de vérifier soigneusement la température de l'endroit où les fleurs seront déposées avant la cérémonie; elle ne doit pas être inférieure à 40 degrés.

Quant à la décoration de l'Eglise pour la mi-hiver, une grande sélection de plantes en pots et de fleurs coupées est à leur disposition. A ce propos, beaucoup d'entres elles préfèrent généralement les teintes blanches qui dominent dans un arrangement de chrysanthèmes, d'oeillets ou de toutous de Poméranie parmi des candélabres blancs.



Numéro: 690
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Une cravate deux-façons, pouvant être bouclée tel qu'illustré, ou nouée avec pendants termine le col souple de cette blouse en crêpe tout-Arnel, boutonnée dans le dos. Des boutons de manchettes à grosse perle terminent la longue manche ample de ce modèle de Debbie de Debonair Blouse.

Courrier de Louise

Q. — Je lis toujours votre courrier et le trouve toujours si intéressant. Il y a quelque temps, je lisais dans **La Liberté et le Patriote** un en-tête disant: "Comment faire partir les poils follets dans la figure". Je devais le mettre de côté, et je crois l'avoir perdu. Seriez-vous assez bonne de faire transmettre par le courrier le nom de ce produit, je vous serais très reconnaissante. Merci à l'avance! — **Maman Follet.**

R. — La seule méthode sûre de faire disparaître les poils follets est l'électrolyse. De plus, il faut absolument consulter un expert. Je vous conseillerais de demander à votre médecin de famille de vous en recommander un.

☆ ☆ ☆

Q. — Moi aussi je lis toutes les semaines votre bon courrier qui est si intéressant. J'aimerais, s'il vous plaît, votre conseil. J'ai une belle-soeur (la soeur de mon mari) qui est morte il y a une semaine; elle n'a jamais vu notre famille et mon mari et mes enfants me disent qu'elle est une étrangère pour nous. Comme toutes mes cartes sont adressées pour Noël, je ne sais si je dois les envoyer; aussi je viens vous demander votre avis. Une réponse par le prochain courrier serait très appréciée. Merci chère Louise et que Dieu vous garde longtemps parmi vos amies qui ont confiance en vos bonnes paroles. — **Une étrangère.**

R. — Tous mes regrets, chère Madame, pour le long retard dans ma réponse. Etant encore hospitalisée, mon courrier ne m'arrive pas très régulièrement. J'espère que, dans les circonstances, vous avez envoyé vos cartes de souhaits. Ce n'est que pour le décès d'un proche, père, mère, époux ou épouse qu'on se prive d'offrir ses souhaits et qu'on se contente de répondre sur carte blanche à ceux qui nous en offrent. Permettez que je vous remercie très sincèrement de votre appréciation du courrier, de la confiance que vous me témoignez et surtout de vos bons souhaits. A mon tour, je vous offre mes meilleurs voeux pour la nouvelle année et j'espère pouvoir continuer à vous être utile.

☆ ☆ ☆

Q. — A l'occasion des Fêtes, j'ai reçu un bon nombre de personnes à dîner. Déjà j'ai reçu de la plupart de mes invités, soit un coup de téléphone ou un petit mot d'appréciation. Des autres, pas un mot, et ces derniers sont des proches qui font la même chose chaque année. Je n'ai pas à blâmer les membres de ma belle-famille, car les miens sont aussi coupables. Je ne comprends pas comment des gens qui se considèrent tellement supérieurs et bien élevés peuvent agir de la sorte. J'espère qu'ils ne se comportent pas de cette façon envers leurs amis du grand monde, car ils se feront certainement mal juger. N'est-il pas de rigueur de remercier ses hôtes d'une façon ou d'une autre? Suis-je vieux jeu? Merci. — **Hôtesse.**

R. — Vous n'êtes pas vieux jeu et les invités ont toujours l'obligation de remercier leurs hôtes de leur hospitalité. Trop de personnes qui se piquent d'être très à la page sur tous les rapports négligent les convenances dans leurs détails les plus élémentaires. Je répète encore une fois ce que j'ai dit mille fois déjà: c'est envers ses proches qu'on devrait être le plus délicat et le plus poli. Je trouve cela si gentil de voir un mari ou un jeune fils ouvrir la porte ou tirer la chaise pour l'épouse, la mère, la soeur (même petite) ou pour toute autre dame. C'est un tout petit effort qui devrait être un plaisir et ce geste devient si naturel que l'effort disparait complètement en un rien de temps. J'espère que tous les parents qui liront ceci en prendront note afin qu'à l'avenir nous voyions plus de galanterie et de simple politesse. Il ne faudrait pas trahir complètement dans ce domaine la réputation de notre héritage français.

☆ ☆ ☆

Q. — Mes parents projettent un long voyage en auto prochainement. Ils sont assez âgés et je crains fort qu'ils soient en danger à ce temps-ci de l'année. J'ai essayé de les persuader de prendre un avion ou un train, mais rien n'y fait. Ils ont les moyens de faire l'un ou l'autre, mais j'imagine qu'ils auront besoin de la voiture une fois rendus à destination. Ils sont tous deux de fervents lecteurs du courrier et ont pleine confiance en vous. Auriez-vous la bonté de leur donner un conseil? — **Fille inquiète.**

R. — Je comprends votre inquiétude, surtout que la température que nous avons depuis un mois n'est certainement pas propice aux voyages en automobile. Puisque vos parents ont les moyens de se payer le transport d'une autre façon, ils devraient certainement le faire, car de partout sur le continent on rapporte des tempêtes terribles et ils courraient de graves risques en s'aventurant sur les routes d'hiver, même en se rendant dans le sud. S'ils croient absolument avoir besoin d'une voiture pendant leur séjour ailleurs, ils peuvent très facilement en louer une dans n'importe quelle ville. De cette manière, ils auraient tout le plaisir du voyage et aucun de ses inconvénients. Je vous félicite d'avoir leur bien-être à coeur. D'autres ne s'en soucieraient guère. Je suis heureuse qu'ils soient lecteurs du courrier et j'espère qu'ils ne manqueront pas de le lire cette semaine.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 21

— Mais venez: il a raison, votre ami; vous serez sûr du contraire ensuite. . .

— Non! Ça va! dit l'étranger en faisant marche arrière. Mais si par hasard Jean-Loup de Fleurance est chez lui, dites-lui bien que ce n'est que partie remise. . . Dites-lui: de la part de Germain. Vous vous souviendrez de ce nom?

— Germain balbutia-t-elle.

L'auto repartait; elle dégringolait le chemin, faisant sauter des cailloux sur la route.

— Eh bien, mon petit Abel, dit-elle.

Elle n'avait que le fragile, l'illusoire appui que lui donnait la présence d'Abel. Ah! si seulement Thierry avait été là! Son nom seul avait semblé en imposer à ces étrangers. Mais que venaient-ils faire au château?

— Qu'as tu compris, petit Abel? demanda-t-elle encore à l'enfant.

— Rien, répondit-il. . . On ne les connaît pas, ces hommes, mais ils ne sont pas méchants malgré leur grosse voix.

Dominique resta un moment indécise; depuis longtemps on n'entendait plus la voiture. L'incident était clos. Quand Jean-Loup reviendrait, elle lui dirait que Germain. . . Mais c'était une parole de menace qu'elle devrait lui répéter. . .

La jeune femme entraina l'enfant; elle fut tentée d'aller demander conseil au docteur Joly. Ne lui avait-il pas promis son aide? L'idée de lui raconter la scène lui répugna. En parler à Mme Laure? N'était-elle pas la mère de Jean-Loup? Ce serait le mieux sans doute.

Faisant demi-tour, elle reprit le chemin du château. Mme Laure était justement dans la cour quand elle y arriva: on la trouvait le plus souvent dehors, maintenant, contre ses anciennes habitudes; elle eut l'air gênée en voyant sa belle-fille.

— Déjà de retour? La promenade a été courte!

— En effet, Madame. Pourrais-je vous parler?

L'émotion animait encore le charmant visage de Dominique, et Mme Laure ne pouvait le nier.

— Qu'y a-t-il donc? dit-elle d'une voix tremblante. Qu'avez-vous vu?

Dominique la mit au courant de ce qui venait de se passer. Lorsqu'elle eut terminé son récit, un soupir de soulagement sortit de la gorge oppressée de Mme Laure.

— Ce sont des fous! s'écria-t-elle. Tout le monde sait bien que mon fils est prisonnier.

— Evadé, rectifia Dominique.

— Si vous voulez.

— Enfin ils sont repartis. Ils m'ont dit d'avertir Jean-Loup, quand il reviendrait, que ce n'est que partie remise.

— Bien. Vous avez sagement agi en parlant comme vous l'avez fait.

— Et pouvais-je parler autrement? soupira Dominique en ouvrant de grands yeux. Je sais bien que Jean-Loup n'est pas ici, hélas!

— Ah! naturellement, vous préféreriez le voir ici, en butte aux vengeances, aux. . .

— A quelles vengeances? dit Dominique.

— Rien. Vous ne comprenez rien à rien. Mais je vous défends, vous m'entendez, je vous défends de parler de tout cela à qui que ce soit; même pas à M. Gaétan.

— Pourtant, M. Gaétan est le père de Jean-Loup, fit observer Dominique.

— Oui, mais moi je suis sa mère; vous saurez, lorsque vous aurez des enfants, que cela seul compte.

"La vie devient impossible", songe Dominique rentrée dans sa chambre.

Le repas, pris dans un silence morne chargé d'électricité, lui a paru interminable. On eût dit que chacun la tenait responsable de la tristesse qui baignait la maison. Tout le monde s'appliquait à le lui laisser entendre; même Mme Silvéria avec son silence.

Dominique a besoin d'un changement d'existence. Demain, elle ira à Lyon. . . Après-demain, peut-être. Quand elle reviendra, ils auront oublié leur mauvaise humeur.

Le sommeil la fuit. En vain, elle ouvre un livre ennuyeux, s'oblige à y plonger les yeux. Malgré elle, elle y trouve un attrait.

Jamais son esprit n'a été aussi vivant.

Machinalement elle va vers la fenêtre, repousse les volets: un carré de lumière s'inscrit sur la pelouse; cette image ranime les paroles de la mère Fanchette . . . La vieille femme ne manquera pas, si elle la voit ce soir, de dire demain que la Dame de la tour est revenue: elle doit tout confondre, la pauvre, les fenêtre de la tour et celles du château! De même qu'elle ne sait plus distinguer le passé du présent!

Pourtant, sans savoir à quel mobile elle obéit, Dominique éteint la lumière; puis elle revient vers la fenêtre; elle s'y tient immobile, aux aguets. Elle verra bien s'il se produit un événement insolite!

Les heures passent; elle les entend sonner l'une après l'autre au clocher lointain. La nuit berce le monde endormi; seul un oiseau chante dans un arbre des notes d'une langueur infinie.

L'air plus frais fait frissonner la jeune femme; mais une force implacable la retient à sa place; il ne lui est pas possible de bouger. Une main de fer appuie sur son épaule.

Et l'aube grise la surprend endormie devant la fenêtre ouverte.

CHAPITRE XIV

— Vous avez de plus en plus mauvaise mine; ne croyez-vous pas qu'un changement d'air vous ferait grand bien?

— Je le crois si bien, répond Dominique à sa belle-mère, que j'allais vous informer de mon départ.

— J'aime mieux ça dit Mme Laure entre haut et bas.

— Comment?

— M'informer! C'est dire que votre décision est prise depuis quelque temps déjà; hier encore, vous demandiez la permission; mais aujourd'hui vous secouez le joug.

— Oh! Madame, cette conversation est déplacée; telle n'est pas mon intention. . .

La vieille Fanchette arrive sur ces entrefaites, car cette conversation a lieu dans la cour du château; elle rit de sa bouche édentée, puis s'écrie:

— La Dame n'est pas venue, cette nuit.

— Que dit cette folle? s'exclame Mme Laure tandis que la vieille disparait derrière la maison. Ah! oui, elle veut parler de cette légende. . . tous les châteaux ont la leur. . . J'espère bien que vous n'ajoutez pas foi aux divagations de cette femme.

— Vous n'avez même pas besoin de me le demander pour être sûre, dit Dominique très calme.

Une odeur de cigarette flotte alentour, mais se disperse aussitôt.

— Pélage a du tabac, constate la jeune femme.

— Mais pourquoi donc vous occupez-vous de Pélage, et de savoir s'il a ou non du tabac; votre intention est-elle de lui en acheter? Dans ce cas, je vous préviens que vous aurez meilleure utilisation de votre argent.

"Oui, il est temps que cela cesse, songe Dominique, écoutant sans broncher ces paroles démesurées. Elle n'aura bientôt plus le droit de parler elle-même: tous ses gestes sont mal interprétés; elle n'en peut plus! Heureusement, à Lyon, la douce Marielle lui donnera quelques jours d'hospitalité. Quand elle reviendra, cette nervosité, ce malaise qui règnent à Fleurance se seront dissipés. . . Elle devrait peut-être aller dire au revoir au docteur Joly. . . Mais il lui est pénible de lui cacher la visite, quelques jours auparavant, des inconnus de la camionnette. . . Pourtant, elle a promis à Mme Laure de n'en point parler.

Si Thierry était là! Mais ce souhait est vain. Thierry est loin, peut-être dans le sombre royaume d'où l'on ne revient pas . . .

— Je partirai demain, Madame, dit-elle à la comtesse.

— C'est bien, dit simplement l'autre. Où allez-vous, maintenant?

— A la ferme des Lombard ... Ils auront peut-être quelques provisions à me céder, pour Marielle.

Marie Lombard enveloppe sans un mot six oeufs dans une boite de macaronis.

— Autrefois, dit Dominique, on avait des pâtes.

La fermière ne répond rien. Que dirait-elle? Depuis la mort de son fils, elle ne sait plus pourquoi elle vit. Elle erre, comme une âme en peine, à travers le domaine; elle accomplit avec des gestes d'automate sa tâche quotidienne.

Dominique va payer; de la main, la femme repousse l'argent:

— Pour Marielle, dit-elle, je ne veux pas faire payer.

Elle soupire, puis ajoute:

— Il y en a qui ont bien de la chance; ils n'apprendront pas la mort de leur enfant!

— Ce n'est pas fini, hélas! dit la jeune femme. Il y aura encore des victimes.

Mais Marie Lombard, les lèvres serrées comme sur un secret, fait deux pas en direction de la porte pour montrer à Dominique qu'elle ne veut plus rien entendre.

Comme cette dernière va sortir, une horde de chiens fait irruption dans la pièce; de tout petits chiens, gris pelés, maigres, tremblants, affamés. Déjà avant que ce soit dissipé l'étonnement, presque la peur qu'ils font naître, ils sautent sur la table, dévorent le café au lait de Marie Lombard qui refroidissait dans le bol; ils grimpent sur le fourneau tiède, bouleversant marmites et casseroles; l'un grignote dans un coin une croûte de pain dur.

— Qu'arrive-t-il? Mon Dieu! dit la fermière qui ouvre des yeux effrayés. Que veulent-ils?

"Combien sont-ils?" songe Dominique. Il est impossible de les compter tellement ils se déplacent, remuent, dérangent la vaisselle, grognent, pleurent.

Une femme portant un panier apparait à son tour; elle finit sa toilette en se frottant la figure avec un torchon humide. Elle voit les chiens en train de dévaliser la maison et semble satisfaite de ce spectacle.

— Ces chiens sont-ils à vous? demande Dominique.

— Oui. C'est-à-dire qu'ils étaient à mon maître. Maintenant qu'il est mort et que je n'ai plus rien à leur donner à manger, je les emmène vers Monseigneur.

— Qui était votre maître?

— Le pauvre monsieur le curé de mon village . . . Il est mort de privations . . . Nous habitions en Alsace . . . Ah! J'ai attendu longtemps avant de me mettre en route! Nous sommes tellement surveillés, là-bas! Mais ces chiens devenaient de plus en plus nombreux: mon maître ne m'en a laissé que deux ils sont douze à présent.

Ecartant un linge qui voile le panier, elle découvre aux yeux terrifiés des deux femmes le cadavre sanglant d'un chien.

— Voilà le douzième: un chauffeur l'a écrasé, hier! Un criminel! Un bandit!

— Laissez vos chiens ici, dit Dominique, s'obligeant au calme; ils ont faim, ne le voyez-vous pas?

(à suivre)

Intentions du mois de janvier

Intention générale: L'unité malgré les obstacles. Intention missionaire: L'unité en mission.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 53—No 39

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

ON DEMANDE — Demoiselle ou dame bilingue pour travail de bureau à St-Boniface. Doit connaître la dactylographie et l'usage du calculateur. Adresser demandes à C.P. 40, St-Boniface, Man. 39-217-40C.

ON DEMANDE — Quelques dames pour aider à la démonstration de produits ménagers deux ou trois soirs par semaine. Signaler: 233-6605. 39-223-41C.

ON DESIRE — Appartement: 1 chambre à coucher. Dans foyer canadien-français à St-Boniface où logeuse garderait bébé. Signaler: 233-5692. 39-218-39C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits. C. C. Jamieson, Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE sur-le-champ un vendeur expérimenté à plein temps ou à temps partiel, pour vendre une série de calendriers et d'annonces spéciales hors-pair au Canada. Forte commission, plus boni. Vendez à plein temps avec profits illimités ou vendez notre série en même temps que le commerce déjà exercé. Bilingue seulement. Les réponses tenues strictement confidentielles. Annonces spéciales multiples. C.P. 94, Brockville, Ont.

ON DEMANDE
Linotypiste français (bilingue). S'adresser à: La Liberté et le Patriote. SP 4-3414. 29-972-T.F

ON DEMANDE — Opératrices de machine à coudre pour entrainement ou possédant expérience dans confection de vêtements de sport pour dames. Plus haut taux de salaire pour travail à la pièce. Travail permanent à l'année longue. Voyez Walter à: Canadian Sportswear Ltd., 6e étage, 70, rue Arthur, Winnipeg. 38-208-39C.

A LOUER — 343, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Entrée privée. Garage. Possession: 15 janvier. Signaler: 247-5294. 38-210-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Près autobus et écoles. Possession: 15 janvier. Signaler: CE 3-1316. 39-226-39C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Réfrigérateur et couvertures de lit inclus. Pour personne qui travaille. Libre immédiatement. Signaler: CH 7-7146. 38-209-T.F.

A LOUER — Appartement 3 pièces. 2e étage. Réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Pour couple adulte de préférence. Signaler: 233-7674. 32-123-T.F

A LOUER — St-Boniface. Grande maison. 3 chambres à coucher. Signaler: CHapel 7-7554. 30-976-T.F

A LOUER — 311, avenue Provencher. Appartement: 3 pièces. 1er étage. Entrée privée. Près autobus et écoles. $75 par mois. Signaler: CE 3-1323. 34-165-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-5618. 30-980-T.F.

A LOUER — Angle Langevin et Hamel. Appartement: 3 pièces. Nouvellement décoré. Entrée privée. Possession immédiate. Signaler: 253-9269. 35-172-T.F.

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. Signaler: 233-4757 ou 233-4346. 31-114-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Bungalow privé: 4 pièces et salle de bain. Adultes de préférence. Signaler: CE 3-4213. 39-216-39C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis meublé: 3 pièces. 2e étage. Pour une ou deux jeunes filles. Libre. Signaler: CH 7-6688. 39-215-T.F.

A LOUER — Rue Kitson. Logis: 3 pièces. 3e étage. Réfrigérateur et poêle. Près autobus. Possession immédiate. Signaler: CH 7-3705. 39-214-T.F.

A LOUER — 443, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Non meublé. Complètement privé. Libre: 1er février. $75 par mois. Signaler: 233-4376 après 5 h. 30. 39-212-42C.

A LOUER — Rue Horace. Chambre meublée. Pour jeune homme de préférence. Signaler: CE 3-1311. 39-211-40C.

A LOUER — Dans maison tranquille. Petit logis meublé. Chambre et cuisine. Près église du Précieux-Sang et magasin. Très bon service d'autobus. Facilités de lavage. Téléphone dans logis. Idéal pour une ou deux jeunes filles (tranquilles, s.v.p.) qui travaillent, ou dame retirée ou non. Aussi au même endroit, chambre meublée. Poêle et réfrigérateur. Mêmes facilités que l'annonce ci-dessus. Pour une personne tranquille. Signaler: 475-8035. 39-219-39P.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A LOUER
Rochelle Manor — 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.
GENERAL COMMERCIAL AGENCY
Téléphones: WH 3-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
36-187-39C.

A LOUER

St-Boniface — Appartement: 3 pièces. 1 chambre à coucher. Belle localité. Autobus à la porte. Possession immédiate si désiré. $50 par mois.

St-Boniface — Dans nouvel immeuble-appartements. Logis meublé. Draperies. Place de stationnement. $75.

Signaler: 247-9267
39-230-39C.

A VENDRE — Maison roulante: 8' x 25'. Excellent état. Utilités modernes. Conviendrait à 6 personnes. Signaler: 222-3774. 39-213-39C.

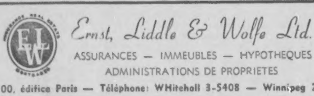
A VENDRE — Lots de plage Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.**
23-862-T.F

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
AVONS CLIENTS QUI DESIRENT acheter maison de 4 chambres à coucher près hôpital St-Boniface. Montant substantiel comptant. Aussi, d'autres qui désireraient maisons de 10 à 16 chambres pour louer. Paieraient comptant sur hypothèque. Assez près du Centre de St-Boniface. **Si vous avez quelque chose dans ce genre,**
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
39-225-39T.F.

A VENDRE
ST-EUSTACHE
335 acres de terrain tout en culture. Prêt à ensemencer. $86 de l'acre. A termes.
110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
39-221-39C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
Si vous désirez un service prompt et courtois pour la vente de votre maison ou peut-être pour placer un hypothèque, s'il vous plait, appelez-nous.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Semi-duplex. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au soubassement. Aussi beau logis avec ameublement complet au 2e. 2 salles de bains privées. Garage. Grand lot: 50'. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.
HOTEL ENVIRON 100 MILLES DE WINNIPEG
Sur grande route. Presque neuf. Construction en brique et béton. Chiffre d'affaires très intéressant. Dépenses minimes. Idéal pour couple. Comptant requis substantiel.
ST-BONIFACE
Magasin de confiserie et viande. Centre de collection et bureau de poste, etc. Bon chiffre d'affaires. Nouvellement décoré. Comptant requis: $3,000.
PRES ST-PIERRE
275 acres de terre tout en culture. Très bon terrain. Toutes les machineries incluses y compris tracteur à chenille, etc. Prix intéressant et avantageux.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
PAUL GAGNON: CH 7-7603
39-229-39C.



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service



PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408 ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE No 14

Reçoit des demandes de professeurs qualifiés pour enseignement, soit au niveau de l'école secondaire ou de l'Institut Collégial, pour enseigner à l'Institut Collégial de Ste-Anne où un professeur est requis pour le début du terme scolaire en janvier 1965.

Echelle de salaire:

Classe 3:	$4,000 min.	$5,500 max.
Classe 4:	$4,500 "	$7,400 "
Classe 5:	$4,900 "	$8,000 "
Classe 6:	$5,300 "	$8,800 "
Classe 7:	$5,800 "	$9,700 "

Rétribution de salaires pour toutes les années de service..

Augmentations: Classe 3, $200 par année. Classe 4, 5, 6, 7, $200 x 2, $300 par la suite jusqu'au maximum. Bilingue préféré.

Pour plus d'informations, s.v.p., appelez le soussigné. Téléphone: GArden 2-5369.

S. Bisson, sec.-trés.,
Ste-Anne, Man.

Rédaction

Travail de bureau à domicile — M.-L. Boily:
Numéros de téléphone: à La Broquerie: HA 4-5202,
A 194, rue Despins, St-Boniface: CE 3-1521

Commencez la nouvelle année correctement
Joignez-vous à "Toastmasters", pour améliorer votre façon d'écouter, de penser et de parler. Votre choix entre dix clubs. Adressez-vous à Jerry Tardi, 475-8459, pour d'autres renseignements.

A VENDRE

Belle ferme de 328 acres. 68 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait de 20,000 livres. Etable moderne. Chemin gravelé. Machines aratoires. 35 milles de Winnipeg. Prix: environ $50,000.

St-Boniface — Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Taxe: $280. Titre clair. Prix: $16,500.

Terre de 160 acres avec maison, étable, etc. 110 acres en culture. 30 milles de Winnipeg. Prix: $8,000.

Près Lorette — 130 acres de terre. Prix: $75 de l'acre. $3,000 comptant. Balance: 1/3 de la récolte.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
39-228-39C.

A VENDRE

$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Fleury Place — Parc Windsor. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 5 ans. Prix: $12,000. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chaufage: gaz. Prix réduit à $12,200. Comptant requis $1,500.

Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
39-227-39C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $11,700. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Cuisine avec armoires en acajou. $4,700 comptant.

Place Gaboury — Bungalow moderne: 4 pièces. Grande cuisine. 2 chambres à coucher. $4,500 comptant. Balance à termes. Possession immédiate.

St-Boniface — Rue Ritchot. Près écoles. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. $4,000 comptant.

St-Boniface Centre — Duplex moderne: 8 ans. 5 et 5 avec 3 chambres à coucher. $8,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Des Meurons. $11,900. Maison de rapport. Logis privés de 5 et 3 pièces. Très bon état. Soubassement complet. $3,000 comptant.

Norwood — Rue Horace. Maison de rapport. Parfait état. Localité de choix. Près école Précieux-Sang. 3 logis complètement privés. Chauffage: gaz. Garage double. Revenu mensuel: $125, plus 5 pièces pour propriétaire. $5,000 comptant. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. $9,900. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. $2,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
39-222-39C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

St-Boniface Centre — $5,000 comptant. Attrayante maison de professionnel: 7½ pièces, 2 étages. Grand salon. 3 grandes chambres à coucher au 2e avec salle de bain de 4 unités. Soubassement semi-fini, avec cabinet de toilette. Gaz. Garage assorti. Fini en plâtre et chêne de choix. Belle cour clôturée. Près école Provencher et autobus. Doit être vue.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. $5,000 comptant. 9 ans. Quadruplex en brique solide. Double garage en brique. Huile. Soubassement complet. Construit par propriétaire qui déménage en Europe. Revenu: $280 par mois. Peut être augmenté. Jamais vacant. Réduit à $30,000. Termes faciles.

Kitson — $2,500 comptant. 7 pièces, 1½ étage. Nouveaux toit, plomberie et brochage. Soubassement complet. 2 plomberies. Nouvelle cuisine. Nouveau gaz avec tuyauterie complète. Près Précieux-Sang et Holy Cross. Taxe: $194. Bon achat à $13,800. Termes faciles.

Norwood — $3,000 comptant. 2 ou 3 chambres à coucher. Grand bungalow en stuc: 1,200 pieds carrés. Lot: 50'. Grands salon et salle à manger. Salle de bain: 4 unités. Grande salle de récréation. Près autobus et école. $15,900.

Norwood — Rue Seine. 4 pièces. $1,500 comptant. Nouveau gaz. 2 chambres à coucher. Belle cuisine et beau salon. Garage. Taxe: $111. Seulement $8,900.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.

Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
39-220-39C.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of LAURA COMEAULT, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow of ALBERT COMEAULT late of the same place, deceased.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the First day of February, A.D. 1965.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 29th day of December, A.D. 1964.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of VICTOR GANIER, late of the Postal District of Ste. Genevieve, in Manitoba, C.N.R. machinist, deceased.
All claims against the above estate duly verified by statutory declaration must be filed with the undersigned at 400 Victory Building, 333 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 12th February, 1965.
DATED at Winnipeg in Manitoba, this 4th day of January, 1965.
MACINNES, BURBIDGE & COMPANY,
Solicitors for the administratrix.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of HONORE JOSEPH ROSAIRE PROTEAU, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Railway Trainman, deceased.
All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 18th day of February, A.D. 1965.
DATED at the City of St. Boniface, in Manitoba, this 5th day of January, A.D. 1965.
F. R. AVANTHAY,
Solicitor for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of MARIE LOUISE SIMOENS late of the City of St. Boniface, in Manitoba, wife of Godefroid Albert Simoens, of the same place, Retired.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 10th day of February, A.D. 1965.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 6th day of January, A.D. 1965.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitor for the Executor.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE

Rue St-Jean-Baptiste — Maison de famille: 3 chambres à coucher, salle de couture, salon, salle à manger, grande cuisine moderne. Garage attenant. Beau lot clôturé. Le tout: $13,500. Termes à négocier.

Rue Cathédrale — Immeuble-appartements: 5 logis. En bon état. Considérerait $8,000 à $10,000 comptant. Balance à termes.

Rue Tremblay — Près Swift et Canada Packers. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Grand lot. Garage. Seulement $8,750. Termes à négocier.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
39-224-39C.

La "Caravelle"

On mande que les 160 "Caravelle" exploitées dans le monde entier par 24 utilisateurs de 22 nationalités viennent de dépasser en service régulier le cap du million d'heures, soit plus d'un siècle de vol, — 114 années précisément. C'est au printemps 1959 que les premières "Caravelle" sont entrées en service sur le réseau de la S.A.S. et celui d'Air France. Depuis, on a transporté 30,000,000 de passagers. Actuellement, en une seule journée 40,000 passagers empruntent des "Caravelle".

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST



Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

La Défense Civile dit:

Si vous êtes exposé à des retombées radioactives, enlevez vos vêtements, lavez votre corps, revêtez des vêtements propres et réfugiez-vous sous un abri.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Henderson, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

LE GOUVERNEMENT DU CANADA
en coopération avec
LA PROVINCE DU MANITOBA
a approuvé
LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DANS LES ATELIERS DE COUTURE
pour
les opérateurs de machines à coudre qui commence le 4 janvier 1965.

C'est là un programme conjoint d'instruction donné à "Silpit Industries Limited" auquel les femmes (ayant plus de 16 ans) recevront un traitement d'apprentissage de trente-trois dollars ($33.00) pour une semaine de 44 heures, tout en apprenant à fond un métier, avec des chances illimitées d'emploi grâce à cette période de préparation.

- **Sous la surveillance du gouvernement**
- **Facilités d'entrainement modernes, propres, à la page**
- **$33.00 par semaine**
- **Instructeurs compétents.**

Les personnes intéressées doivent s'adresser directement à:

Silpit Industries Limited
Premier étage, 70, rue Arthur,
Téléphone: 943-0518.

Vic De Gagné
• OLDSMOBILE • CHEVROLET • CAMIONS
INMAN MOTORS LTD.
Angle des rues York et Main — Bureau: WH 3-1471 — Résidence: GL 2-1896

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 — Résidence: St-Adolphe 314-R-14

JOS. PIERSON



Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

PROVINCE DU MANITOBA



Département des Utilités publiques

Avis important aux propriétaires d'automobiles

- Les formules de demande de renouvellement d'enregistrement des automobiles vous sont actuellement envoyées par la poste. S'il vous plait, lisez attentivement les instructions, répondez à toutes les questions, signez les formules ainsi remplies et mettez le tout à la poste le plus tôt possible. N'envoyez pas de monnaie par la poste.
- Les informations au sujet de l'assurance contre les accidents sont jointes à la formule de demande.

Ayez à la main tous les détails au sujet de votre assurance contre les accidents au moment de remplir votre formule de demande.

- **Si vous ne possédez PAS d'assurance contre les accidents et les dommages à la propriété, s'il vous plait, notez que:**
  1—Vous devez payer $25 de plus que le taux régulier d'enregistrement.
  2—Ces $25 — qui sont versés au Fonds des Jugements non Acquittés — NE remplacent PAS la protection de l'assurance. Vous serez toujours le premier responsable de tout dommage causé par vous.
- L'enregistrement 1965 de votre automobile doit être obtenu le ou avant le 26 février, et le certificat de validité doit être attaché à votre plaque matricule d'arrière le 1er mars.
- Toutes les mesures sont prises pour simplifier l'enregistrement. Grâce à votre coopération nous pourrons mieux vous servir. Enregistrez-vous de bonne heure, répondez à tout le questionnaire, et aucun délai ne retardera votre renouvellement.
- Du 11 janvier au 26 février un service d'information téléphonique sera mis en opération du lundi au vendredi jusqu'à 9 h. p.m. Signalez 775-0281.

Prenons la résolution de conduire prudemment en 1965

J. G. Cowan, sous-ministre. — Maitland B. Steinkopf, ministre.

"C'est juin en janvier"



VENTE ANNUELLE DE TISSUS POUR MARIÉES

Dentelles importées de France et de Suisse
Rabais de 20 à 50 pour cent du prix ordinaire

TAFFETAS, 45" de largeur. Prix ordinaire $1.19, la verge 81c

POULT-DE-SOIE, 45" de largeur. Prix ordinaire $1.95, la verge $1.64

"CRYSTAL CHARM", 45" de largeur. Prix ordinaire $1.95, la verge $1.75

ORGANDIE DE SOIE PURE, 42" de largeur. Choix de 40 nuances. Prix ordinaire $1.79, la verge $1.05

Tous nos brocarts importés sont à rabais
Rabais de 20 à 50 pour cent du prix ordinaire

SHANTUNG ANTIQUE, importé, 36" de largeur. Prix ordinaire $3.49 la verge. En aubaine $2.49

POULT - DE - SOIE "Duchesse d'Italie", 36" de largeur. Riches nuances. Prix ordinaire $7.95 la verge. En aubaine $5.95

VENTE DE LAINAGE
comprenant mohairs, tweeds, cashmeres, poil de chameaux, worsteds — pour robes, costumes, manteaux et jupes — En rabais jusqu'à 50%.

Commandes par la poste remplies promptement



255, rue Vaughan — Centre d'achat du Parc Polo